

Effort fructueux du voyage de Bourassa

Marine Industries signe un accord de \$125 millions avec 2 sociétés françaises

Construction de 12 navires

Par ELIE LALANCETTE

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, mardi, à Ottawa, que le plus important accord de construction navale commerciale dans l'histoire du Canada vient d'être conclu entre deux sociétés françaises et la société Marine Industries de Sorel.

Le coût total de la construction de 12 navires sera de plus de \$125 millions.

M. Pépin a tenu à souligner le travail et l'influence de M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec, pour l'obtention de ces contrats, lors de son dernier séjour en France.

A souligner que Marine Industries est propriété de Mme Bourassa.

Les deux entreprises françaises impliquées dans la transaction sont : La compagnie Maritime des Chargeurs réunis et la Société navale chargeurs Delmas-Vieljeux. Les navires seront construits au cours des prochains quatre ans.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce fournira jusqu'à concurrence de \$21 millions à la compagnie en vertu de son programme d'aide temporaire à la construction de navires au Canada.

D'un autre côté, la Société d'expansion des exportations a laissé entendre qu'elle était disposée à consentir aux armateurs du crédit à long terme jusqu'à concurrence de 80 pour cent de la valeur du contrat, soit environ \$82 millions.

M. Pépin a souligné que ce contrat fournira d'abord du travail pour les prochains quatre ans, et ce d'une façon continue.

En second lieu, M. Pépin espère que la compagnie pourra se spécialiser pour pouvoir rencontrer la concurrence internationale.

Ce dernier contrat qui devrait se signer très prochainement portera à 8.400 années-hommes les emplois créés dans les chantiers maritimes du Canada depuis la mise en vigueur, le 27 novembre 1970 du Programme temporaire d'aide à la construction de navires.

Il y a à peine trois mois, M. Pépin avait annoncé que Davie Shipbuilding de Lauzon-Québec construirait trois pétroliers pour la Grèce.

Port Weller Dry Docks Ltd., pour sa part, construira deux navires pour le compte de Burnett Steamship Co. Ltd., Grande-Bretagne tandis que Saint-John Shipbuilding and Dry Dock Company Ltd., en construit trois pour le transport de produits pétroliers, pour le compte d'Esso Tankers, Inc. de New York.

M. Pépin a tenu à rappeler que son ministère avait décidé d'inclure de navires de moindre dimension dans le Programme d'aide temporaire à la construction de navires.

Selon lui, la modification permettra aux chantiers de moyenne importance d'être à pied d'égalité avec les grands chantiers en vue d'obtenir de l'aide pour les commandes relevant du nouveau programme. L'aide disponible sera de 17 pour cent.

Madame si vous manquez d'Entrain... combattez la faiblesse et les troubles dus à l'anémie ferrique avec LES NOUVELLES PILULES ROUGES AMÉLIORÉES! EN VENTE PARTOUT

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

QUEBEC — 63e ANNEE — Numéro 19,403

Prix : QUINZE CENTS — Mercredi, 9 juin 1971

Montcalm Automobiles "Votre garage de confiance" 9C1, 1ère AVENUE — QUÉBEC 3 TEL. : 529-2131 OUVERT TOUTS LES SOIRS

Dans un vibrant plaidoyer

J.J. Bertrand supplie Bourassa de ne pas trahir la position traditionnelle du Québec

Par Uriel POITRAS

QUEBEC — Je ne veux pas me lier les mains, dit toujours le premier ministre Robert Bourassa, à quelques jours de la conférence constitutionnelle de Victoria. Il y a de l'avenir au Québec, protestent les partis d'opposition. Ainsi peut se résumer une journée de discours à l'Assemblée nationale, hier, où, par une motion de M. Jean-Jacques Bertrand, chef de l'Union nationale, on a essayé mais en vain de faire promettre au premier ministre qu'il n'acceptera aucune formule d'amendement à la constitution tant que la question du partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces ne sera pas réglée.

Ainsi se reproduisaient les propos tenus la semaine dernière à la Commission parlementaire de la Constitution. D'un côté le chef du gouvernement qui affirme: "ceci lierait les mains du gouvernement du Québec; c'est-à-dire que le gouvernement du Québec ne pourrait accepter une formule d'amendement constitutionnel, même si elle améliore la situation actuelle, qui si toute la question du partage des pouvoirs est réglée. Et ceci suppose des négociations qui peuvent durer un très grand nombre d'années et qui peuvent évoluer de façon considérable".

C'est la demande que M. Bertrand formulait dans sa motion d'un débat d'urgence. Dans un long discours, peut-être le dernier qu'il sera appelé à prononcer comme chef de l'U.N., il a entrepris un long plaidoyer exhortant M. Bourassa à ne pas briser par un faux pas la longue tradition des revendications du Québec à l'endroit d'un gouvernement fédéral de plus en plus centralisateur, accapareur de pouvoirs dont le Québec a mortellement besoin pour promouvoir ce que, justement, M. Bourassa appelait "sa vocation distincte".

Tout en admettant que l'esprit de la motion de M. Bertrand "convient tout à fait au gouvernement", M. Bourassa croit toujours que "ce ne serait pas réaliste de la part du gouvernement du Québec d'exiger que tout le problème de la répartition des pouvoirs soit réglé", avant d'accepter la formule d'amendement Turner Trudeau à la constitution canadienne.

D'ailleurs, la motion a été rejetée par un vote de 49 voix contre 18, le Ralliement chrétien se joignant à l'Union nationale. Le Parti québécois s'est abstenu de voter parce que, "accepter l'amendement de l'Union nationale, c'est reconnaître le bien-fondé d'une démarche qui, de conférence constitutionnelle, n'a amené qu'une paralysie grandissante du gouvernement québécois (et même canadien) et aucune solution aux problèmes économiques et sociaux de la population québécoise", disait le chef parlementaire M. Camille Laurin.

Le PQ aurait aimé présenter un sous-amendement à celui de M. Bertrand, afin de rendre une formule d'amendement constitutionnel tolérable en y incluant clairement le droit du Québec à l'autodétermination. Mais les règlements de l'Assemblée nationale ne le permettaient pas.

"Tous les gouvernements du Québec, gouvernement libéral, gouvernement unioniste, Duplessis, Lesage, Johnson, Bertrand, à l'instar des autres que je pourrais citer, dans le main-tenue sur les mêmes principes, se seraient-ils tous trompés?", demandait M. Bertrand. "Des l'instant où ils sont devenus premiers ministres, ils ont dû par leur connaissance des problèmes, à cause de la situation du Québec, pour les fins d'effi-

cacité de culture, adopter les mêmes attitudes".

Donec, le gouvernement Bourassa doit faire de même, s'il veut vraiment représenter les vues du Québec. Tel est le message de M. Bertrand. Mais M. Laurin croit pour sa part que l'attitude du gouvernement libéral constitue une régression par rapport aux attitudes antérieures.

De concert avec le Ralliement chrétien, il estime de toute façon que la conférence constitutionnelle est "une négociation qui nous apparaît, encore plus que les autres, vouée à l'échec, puisque, comme on l'a vu, lors des derniers soubresauts qui ont secoué les partis fédéralistes, le Parti libéral fédéral est sûr d'une prochaine victoire au Québec, lors des prochaines élections."

Le chef parlementaire du PQ s'attend d'autre part que la grande déception du gouvernement actuel sera de voir "que nous n'avons pas affaires fondamentalement à des différences de style (dans la négociation), mais que le conflit est beaucoup plus profond: c'est un conflit d'idéologie, un conflit de mentalité, un conflit qui touche à l'essence même de ces deux sociétés différentes que contiennent le Canada et de l'espace vital dont ces deux sociétés ont besoin pour se manifester, pour prendre leur essor et pour avoir à leur disposition tous les moyens dont elles ont besoin pour assurer leurs progrès et leur essor."

Enfin, s'il y a clairement unanimité des partis d'opposition concernant le rejet de la formule d'amendement à la constitution, il y a tout autant unanimité dans une certaine appréhension que le premier ministre Bourassa n'aille vendre le Québec pour un plat de lentilles. Mais en définitive, M. Bourassa n'a pas vraiment dévoilé sa pensée. On redouble alors de conseils à l'endroit du jeune premier ministre.

Aussi, la crainte que la publicité du gouvernement libéral ne réussisse malgré tout à endormir la population: "tout ce à quoi le premier ministre peut s'attendre, c'est à des concessions de pure forme, des concessions de détail, des concessions qui sont peut-être susceptibles, pour un temps, d'endormir l'opinion publique, surtout si elles sont présentées avec tous les trucs de propagande de la technique moderne de publicité simplifiée à mettre à la disposition des attachés de presse gouvernementaux", soulignait M. Laurin.



Voilà ce qu'on ne peut certainement pas appeler "rentrer bredouille". Ces deux énormes bars ont dû donner bien du fil à retordre à ce valeureux pêcheur de Fairhaven au Massachusetts. Malgré la corpuulence du pêcheur, qui correspond bien à celle des poissons, le transport de ces deux spécimens lui pose bien quelques difficultés. Quelque chose à faire rêver bien des sportifs.

Courrier de deuxième classe enregistré — 0748

CADRAN DE 24 HEURES EXEMPLES

6h - 6.30m.
18h - 6p.m.
20h - 8p.m.
22h - 10p.m.

La météo

Dégagement graduel devant généralement ensoleillé dans l'après-midi. Minimum 40 à 45. Maximum de 65. Ventoux. Aperçu pour jeudi: ensoleillé et un peu plus chaud.

Détails en page 19

SOMMAIRE

Annonces classées	18
Décès et funéraires	19
Finance	10-11
Féminine	6-7
Nouvelles canadiennes	8-9
Nouvelles internationales	17-20
Nouvelles provinciales	12-13
Nouvelles régionales	2-3
Offres et demandes d'emploi	19
Sport	14-15
Editorial	4

Les laïcs participeront aux décisions pastorales de l'Archevêque de Québec

PAR CHARLES DEBLOIS

La participation des laïcs aux pouvoirs décisionnels, dans le Diocèse de Québec, sera maintenant assurée, du moins si l'on se fie à la lettre de la nouvelle constitution adoptée hier soir lors d'une assemblée spéciale du Conseil diocésain de Pastorale (C.D.P.). Immédiatement après l'adoption, le cardinal Maurice Roy a donné son approbation chaleureuse: "C'est un pas en avant dans la vie du Diocèse", a-t-il précisé.

Rappelons qu'à la dernière assemblée du C.D.P., en février dernier, un groupe de représentants du Conseil du Laïc et avait fait accepter une motion demandant le rejet de la nouvelle constitution qui fut alors présentée, alléguant que cette dernière ne garantissait pas suffisamment la participation des laïcs aux pouvoirs décisionnels. D'ailleurs le cardinal Roy avait déjà déclaré, à quelques reprises, qu'il n'avait personnellement aucune objection de principe à cette demande des laïcs en autant que ces derniers s'astreignent à une connaissance plus approfondie des problèmes du Diocèse.

Un Comité provisoire formé de quatre religieux et de trois laïcs

a donc été mandaté pour élaborer un nouveau projet de constitution présenté hier soir. Au départ, la question s'est révélée délicate puisqu'elle a fait naître chez plusieurs membres du clergé deux visions différentes. Certains prêtres alléguaient qu'il revient au presbytère (Conseil presbytéral) — l'ensemble des prêtres ou leurs représentants — avec l'Évêque, de prendre les décisions pastorales concernant la communauté chrétienne; un autre groupe plus nombreux estimait que c'est au Conseil diocésain de Pastorale, en tant que représentant de l'ensemble de la communauté chrétienne (religieux, laïcs, presbytère) de prendre les décisions, en collaboration avec l'Évêque. Finalement, les membres du Comité provisoire se sont entendus sur le fait qu'il appartient au Conseil diocésain de Pastorale d'exercer la responsabilité avec l'Évêque, et que, par conséquent, les autres conseils doivent se référer aux orientations établies par le Conseil de Pastorale.

Effectivement les constitutions des Conseils de Pastorale des différents diocèses canadiens (Ste-Anne, Montréal, St-Jean, St-Jérôme) diffèrent profondément en ce qui a trait au rôle des conseils de pastorale. Dans certains diocèses, il est purement consultatif; dans d'autres, le Conseil de Pastorale décide réellement des

orientations de la pastorale; dans d'autres enfin, c'est à la fois un organisme de pensée, de consultation et d'exécution. Dans tous les diocèses consultés, on a pu constater que le Conseil de Pastorale a une place plus importante dans l'exercice de la corresponsabilité que le Conseil presbytéral. Par contre, peu de diocèses semblent avoir donné des pouvoirs de décisions au Conseil de Pastorale aussi précis que ceux l'achuel Exécutif ou Bureau du Conseil presbytéral du Diocèse de Québec.

Quoi qu'il en soit, le quatrième projet adopté hier stipule que 10 des 25 membres du nouveau Conseil de Pastorale devront être des laïcs. Sur l'exécutif, cette proportion sera de 3 membres sur 11. Le point qui a soulevé le plus de controverse hier soir a été celui de la représentativité des laïcs au sein du Conseil de Pastorale. Devraient-ils être élus au niveau des dix régions pastorales du diocèse ou au sein des organismes diocésains. Après un laborieux échange et le rejet de quelques solutions de compromis, l'Assemblée s'est finalement ralliée pour que dans la nomination des membres du prochain Conseil de Pastorale il y ait un équilibre d'assurance pour une représentation équilibrée des différentes régions rurales et urbaines, des organismes (religieux et profanes), des

deux sexes, des différents âges et des différents milieux de vie.

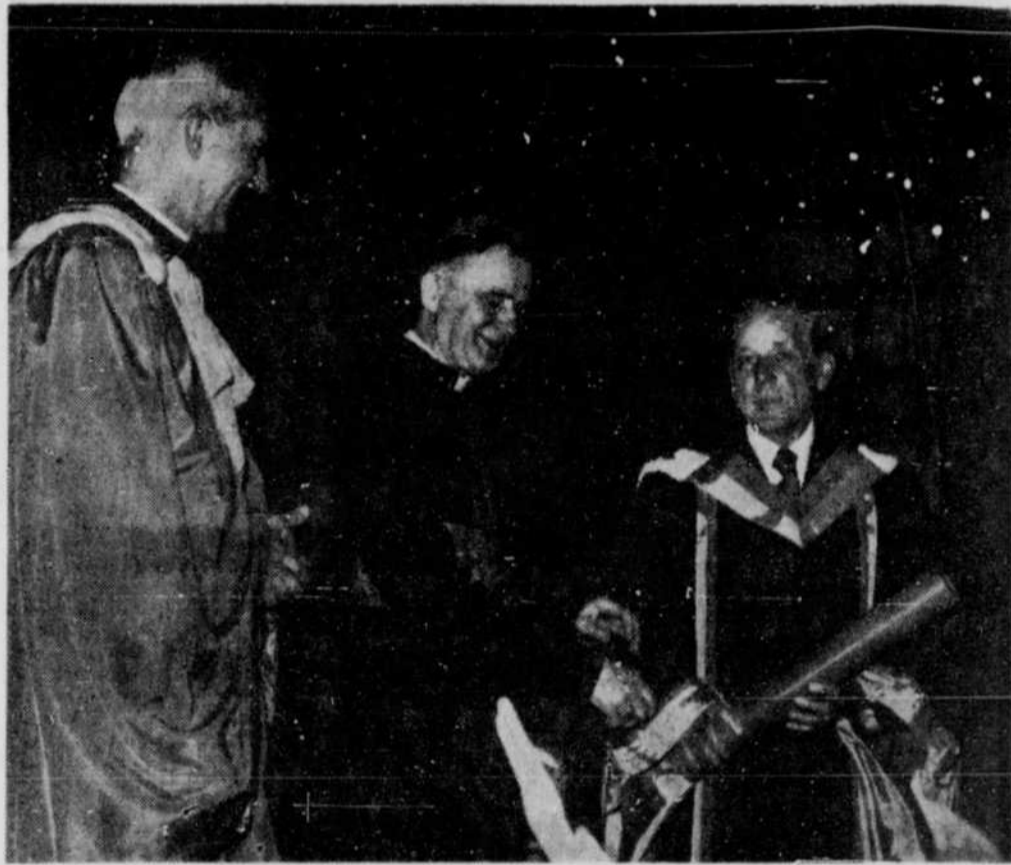
Cependant quelques points d'interrogations demeurent. A toutes fins pratiques, l'Exécutif ou le Bureau du Conseil presbytéral remplissent jusqu'ici des fonctions qu'assurera dorénavant le nouveau Conseil de Pastorale. Quel sera maintenant son rôle? Le cardinal a brièvement esquissé un élément de réponse lorsqu'il a rappelé que le C.D.P. se situe au plan de toute la communauté chrétienne et que le Conseil presbytéral se situe, lui, au plan du sacerdoce ministériel. Probablement que des questions à ce propos surgiront à la prochaine assemblée générale du Conseil presbytéral prévue pour lundi prochain.

M. Laurent Caron, président du Conseil du Laïc et, tenu à rassurer le cardinal en lui disant qu'il demeure le chef du Diocèse et que les laïcs veulent tout simplement être associés, avec leur compétence propre, à son travail très lourd.

Bref, une date historique pour le Diocèse et même pour le Canada. Ce geste prophétique des laïcs du Diocèse se situe finalement dans cette invitation directe qu'a déjà faite le cardinal au Conseil du Laïc: "Je ne crains pas ce que les laïcs feront, je crains plutôt ce qu'ils ne feront pas".



● L'Université Laval offrait samedi dernier, à l'occasion de la collation des grades, un doctorat honorifique à M. HENRY E. DUCKWORTH, président de l'Université de Winnipeg ainsi que la Société Royale du Canada. M. Duckworth est l'auteur de trois ouvrages et de 75 publications scientifiques, et a déjà reçu deux autres doctorats honorifiques.



● L'un des trois nouveaux docteurs "honoris causa" de l'Université Laval est M. ARMAND FRAPPIER, fondateur et directeur de l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal. Rendu célèbre dans le monde entier par ses recherches sur la prévention de la tuberculose par le vaccin BCG, le Dr Frappier détient déjà le titre de "docteur honoris causa" de l'Université de Paris, en plus d'avoir reçu la Médaille de l'Institut Pasteur, la Médaille de l'Académie nationale de médecine (Paris) et la Médaille Archambault (ACFAS).

Nominations de l'Archevêché

Par décision de Son Eminence Monseigneur l'Archevêque.

M. l'abbé Jacques BARNARD, auparavant directeur diocésain de la pastorale scolaire, a été nommé directeur du Service de la Pastorale.

M. l'abbé Roger CHOUI-NARD, auparavant responsable de la pastorale à COBEQ, a été nommé curé à Saint-Michel de Sillery.

M. l'abbé Joseph-Edouard GARIÉPY, auparavant curé à Saint-Michel de Sillery, a été nommé aumônier au Foyer La Champenoise.

Sur présentation de son Supérieur, le Père Arcade LEBLANC, C.J.M., a été nommé aumônier des Soeurs de Saint-Louis de France, à Bienville.

M. l'abbé Paul OUELLET, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Saint-Roch.

M. l'abbé André POU-LIN, nouveau prêtre, a été nommé professeur au Séminaire du Sacré-Coeur à Saint-Victor de Beauce.

Le Conseil du Travail de Québec se prononce contre la création d'un district fédéral à Hull

Le Conseil du Travail de Québec s'est élevé énergiquement hier contre le projet de faire de la région de Hull, un district fédéral, ainsi que le veut la commission de la capitale nationale. Le Conseil accuse même la commission de vouloir faire un nouveau Labrador.

Se basant sur une étude qui a été faite récemment et qui a été largement diffusée, le CTQ affirme que cette mesure ferait perdre des milliers d'emplois aux Québécois de la région de Hull qui se verraient obligés de traverser en Ontario avec certaines entreprises.

Le syndicat, même s'il ne représente que la section FTQ de la région de Québec, se juge justifié de prendre une telle position vu que Hull "fait partie du territoire québécois" et de ce fait appartient à tous les Québécois.

Ainsi, le CTQ désire que, si un référendum est tenu sur la question, que ce soit à la grandeur du Québec et non seulement dans la région de Hull. L'organisme syndical espère recevoir l'appui des centrales syndicales et d'autres corps intermédiaires.

Un grand festival débute demain

150 pêcheurs français attendus à Roberval

QUEBEC (O.I.P.) — La cité de Roberval sera le théâtre d'un grand festival, du 10 au 14 juin prochain, à l'occasion de l'Opération Pêche 1971, une initiative de sociétés françaises qui amènera 150 pêcheurs français au pays de Maria Chapdelaine. Le festival, en plus de permettre aux fervents de la pêche de pratiquer leur sport, a pour but de promouvoir la préservation et la conservation de la faune aquatique, et plus particulièrement de la "ouananiche".

Les sociétés françaises qui commanditent chez elles l'Opération Pêche courent chaque année leurs activités par un voyage de pêche à l'étranger. C'est la première fois que le Canada est le pays de destination et Roberval est à l'honneur non seulement cette année, mais le sera également l'an prochain.

Les 150 visiteurs français arriveront à Roberval le 10 juin, pour retourner en France le 14. Au cours de leur séjour, ils auront l'occasion de pratiquer leur sport favori sur les lacs de la Réserve de Chibougamau.

Le festival atteindra son point culminant le dimanche 13 juin. Il y aura notamment, ce jour-là, un grand dîner en plein air à ce qu'on a nommé la "Réserverie du Sieur de Roberval". Une table d'un demi-mille de long accueillera les convives qui seront servis par un immense "barbecue" de 25 pieds de long. La journée se terminera par un feu d'artifice d'une durée de 45 minutes, offert par les sociétés françaises Suze-Pernod, Europe 1 et Tortue.

10 juin 14h.30 Arrivée des pêcheurs français à la base de Bagotville à bord d'un avion d'Air-Canada.

15h.00 Le président de l'Opération Pêche Roberval Inc., M. P.-E. Pouliot, souhaite la bienvenue au groupe — Remise d'un avion-souvenir aux visiteurs.

15h.30 Départ pour Roberval par autobus.

17h.30 Arrivée à Roberval — Les visiteurs sont reçus à l'Hôtel de Ville par le maire de Roberval — Cocktail.

11 juin 6h.00 Départ pour la Réserve de Chibougamau.

7h.30 Arrivée sur les lacs.

16h.30 Fin de la pêche.

20h.00 Dîner au Château Roberval.

12 juin 6h.00 Départ pour la Réserve de Chibougamau.

7h.30 Arrivée sur les lacs.

15h.00 Fin de la pêche.

17h.00 Remise des trophées du concours "Conservation" — Hôtel La Salle.

19h.00 Réception à la Cité Étudiante.

20h.00 Dîner offert par la Cité de Roberval aux pêcheurs français et autres personnalités. Variété d'attractions après le dîner: Exposition de peinture, de sculpture et d'artisanat — Théâtre de poche.

13 juin 8h.30 Départ pour Pointe-à-la-Croix.

9h.00 Remise de souvenirs aux pêcheurs français. Danse par les jeunes Indiens — Compétitions sportives.

12h.00 Retour à Roberval.

14h.00 Dîner en plein air à la "Rôtisserie du Sieur de Roberval". La table aura un demi-mille de long et pourra accommoder 2,000 personnes.

21h.30 Feu d'artifice sur le brise-lame — Spectacle d'une durée de 45 minutes, offert en cadeau à la Cité de Roberval par les sociétés Suze-Pernod, Europe 1 et Tortue.

14 juin 9h.30 Départ de Roberval pour Val-Jalbert.

9h.45 Arrivée à Val-Jalbert.

11h.15 Départ de Val-Jalbert pour le Gîte Duberger.

12h.45 Arrivée au Gîte Duberger — Déjeuner offert

par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

22h.00 Envolée des pêcheurs français pour Paris.

BOULEVARD HENRI-BOURASSA CHARLESBOURG



BOULEVARD BASTIEN NEUFCHATEL

Chaque jour de la semaine, sur chaque rayon, des prix de plus en plus petits. Pour nourrir toute la famille à bon compte, c'est vrai les "PETIPRI" de Dallaire.

NOS PRIX REGULIERS DE TOUS LES JOURS

CRETONS frais, 12 onces des Cuisines Roy	.79	TETE fromagée de Roy, 12 onces	.49
SAUCISSE de porc, La Belle Fermière, 1 livre	.69	SAUCISSE fumée, fraîche et délicate de Swift	.49
T-BONE steak ou rasiif, marque rouge ou bleue	\$1.55	COTELETTES de veau, fraîches et bien préparées	\$1.29
BIFTECK de rando, au rôtif de croupe, marque rouge ou bleue	\$1.19	CROQUETTES de veau B.-B.-Cue	\$1.19
POULET congelé, jeune et tendre, catégorie A, 2 à 4 livres	.33	CUISSES de poulet, fraîches	.49

SPECIALS VEDETTES

FESSE DE JAMBON Premium de Swift, portion du soc, 5 à 7 livres	.53	ROTI DE PALETTE coupe ordinaire, marque rouge ou bleue	.65
BIFTECK DE COTE marque rouge ou bleue	\$1.25	JEUNES DINDES fraîchement abattues, catégorie A, 6 à 10 livres	.39

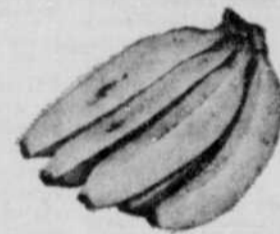
SPECIALS VEDETTES

BLE D'INDE gros et tendre, produit Etats-Unis, catégorie Canada, No 1, 5 pour	.49
RAISINS BARLINKA juteux et sucrés, produit Etats-Unis, catégorie Canada No 1 La livre	.53
POIREAUX FRAIS nouvelle récolte, produit Québec Le paquet	.19
CHOUX BRUXELLES frais et verts, produit Etats-Unis, catégorie Canada No 1 Cello 10 onces	.33

GROSSES BANANES mûries à point

produit Etats-Unis, livre

.09



OIGNONS JAUNES

produit Québec, catégorie Canada No 1, 5 livres

.44

ORANGES SUNKIST

produit Etats-Unis, grosseur 163, 18 pour

.79

CHAMPIGNONS

frais, produit Québec, Boîte de 1/2 livre

.48

CERISES BING

produit Etats-Unis, catégorie Canada No 1 La livre

.69

LISTE PARTIELLE DE NOS "PETIPRI" DE TOUS LES JOURS

FROMAGE EN GRAINS Cautère 7 onces	.45	PAPIER ARMOIRE Shelf Rite 500 pouces	.37	SAUCE A LA VIANDE Catelli 14 onces	.35
LAIT INSTANTANE Crino 3 livres	\$1.53	SACS SANDWICHES Baggies 50 sacs	.37	SUCRE A FRUITS 1 livre	.18
CAFE EN SAC Chase & Sanborn 1 livre	.98	COUCHES FLUSH A BYES petite, moyenne, grande Paquet de 48	\$2.17	CHAPELURE Shake And Bake, choix de 5 saveurs 2 1/2 onces	.28
FEVES AU LARD Puritan Jarre de 16 onces	.30	NETTOYEUR vaporisateur Bon Ami, pour vitres 15 onces	.61	SEL FIN en saillères 2 saillères de 4 onces	.24
JUS DE TOMATE Heinz, fancy, 19 onces	.19	MELASSE GRANDMA 26 onces	.27	CREME FOUETTEE Dream Whip 2 onces	.31
CRISTAUX A JUS saveur de pomme, Nabob, Enveloppe de 3 1/2 onces	.09	RELISH HEINZ Hamburger ou Hot Dog 12 onces	.38	MAIS A ECLATER T.V. 1 1/2 once	.19
SALADE DE FRUITS Aylmer, choix 14 onces	.31	VINAIGRETTE A SALADE Kraft Dressing, Catalina ou Casino 8 onces	.36	PAIN DALLAIRE tranché 2 livres	.25
SAUCE HOT CHICKEN Esta 15 onces	.20	PIZZA KRAFT au fromage 15 onces	.55	AMUSE-GUEULE General Mills, Baggies 7 onces	.39

A NOTER

Veuillez prendre note qu'à compter du 26 juin nos portes seront fermées le samedi toute la journée et ce jusqu'au 1er sept.

J.-B. PARADIS

MAITRE HORLOGER-BIJOUTIER

127, rue Commerciale, Lévis — 837-5466

Nous avons acheté des Obligations d'épargne du Québec

Hâtez-vous d'acheter les vôtres! Dernier jour de vente: 15 juin

6% à 15% DE REDUCTION



TOUS LES JOURS

PATES ALIMENTAIRES Catelli, spaghetti, spaghetti, macaroni - Pat 1 lb	.20	LIQUEUR COTT bouteilles non retournables de 30 onces, choix de saveurs	.17	BRIQUETTES CHARBON de bois Sac de 10 livres	.77	OEUF FRAIS catégorie A petits, 3 douzaines pour	\$1.00	ROSETTES ASSORTIES Vachon Boîte de 12	3 \$1.00 pour
---	------------	--	------------	---	------------	---	---------------	---------------------------------------	----------------------

Selon le président exécutif de la Communauté urbaine de Québec

Des intérêts inconnus retarderaient la présentation du projet de loi 147

par Pierre Bellemare
Québec — "Il existe sûrement des intérêts inconnus pour que certains membres de l'Assemblée nationale tiennent à retarder la présentation du projet d'amendements (bill 147) visant à modifier la loi de la Communauté urbaine de Québec", a déclaré hier, le président exécutif de la CUQ, M. Armand Trottier, lors d'un entretien téléphonique.

basé sur l'intégration de la Commission de Transport de la CUQ et du Bureau d'assainissement des eaux du Québec métropolitain à la Communauté. En d'autres termes, la Communauté désire étendre sa juridiction aux deux services jusqu'à maintenant autonomes, si ce n'est que la CTUQ doit seulement faire approuver leurs estimés budgétaires par la CUQ.

deputés et ministres québécois, hier, une copie du mémoire qu'il rendra public lors des débats en commission parlementaire.

Or, les politiciens, après avoir accusé réception du document "mystère", ont exprimé l'idée de reporter l'échéance de la présentation du bill 147 à quelques semaines, soit vers le début du mois de juillet, de façon à pouvoir étudier "conscientieusement" toutes les implications du projet d'amendements.

Et c'est à la suggestion de M. Rémi Paul (UN-Moskingtoné) que le leader gouvernemental, le ministre Gérard D. Lévesque, a affirmé en Chambre que les autorités provinciales "n'hésiteront pas à remettre le projet de loi à une date subséquente, si le besoin s'en fait sentir".

"C'est du réchauffé"

Toutefois, M. Trottier a lancé, d'un ton ferme, que ce mémoire de la CTUQ "n'était que du réchauffé" et que les membres du gouvernement ont déjà eu amplement de temps pour en faire l'étude.

"Il y a des mois que la CTUQ supporte les mêmes arguments et je trouve étrange que les parlementaires invoquent cette raison pour retarder les procédures législatives relatives au projet de loi 147", a poursuivi le président de l'exécutif.

Constatait, au ton employé par celui-ci, qu'il semblait "en avoir sougé" de ce conflit CTUQ-CUQ, M. Trottier a conclu en ces termes: "Il se passe des choses bizarres dans cette

affaire et il y a sans doute "anguille sous roche".
Réaction de M. Paul
Le leader de l'Opposition officielle, M. Paul, n'a pas lésiné sur les mots pour se déclarer nettement en désaccord avec le désir de la Communauté.

"Qu'on me prouve que la Commission de Transport va opérer en déficit, l'an prochain, et je me rallierai à l'idée d'intégration", a-t-il notamment fait observer.

Pour ensuite enchaîner: "Advenant l'intégration, les maires siégeant sur le Conseil de la CUQ risquent de se servir de la Commission pour des fins strictement politiques."

On se souviendra, d'autre part, que les députés de Chauveau et Montmorency, MM. André Harvey et Louis Vézin, ont déjà fait connaître leurs positions devant ce projet de loi, en se disant défavorables à l'intégration de la Commission.

En somme, le "suspense" entourant cette affaire va toujours en croissant et le dénouement pourrait en surprendre plusieurs.



Cinq individus comparaitront aujourd'hui, en Cour des Sessions de la Paix sous l'accusation d'avoir été trouvés en possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic.

Les cinq hommes ont été appréhendés, lundi soir, par des agents de la Gendarmerie Royale du Canada et des membres de la police municipale de Québec, au cours d'une perquisition à la Brasserie Coloniale, sise au 1087 de la rue Saint-Jean, à Québec. Les membres de l'escouade des stupéfiants de la RCMP auraient saisi une bonne quantité de LSD, de haschisch, et de marijuana.

\$25 d'amende pour port d'arme

Un Québécois a été condamné à l'amende après avoir été trouvé en possession d'un revolver sans être détenteur d'un permis à cet effet. Il a déclaré au tribunal qu'il avait acheté cette arme à feu d'un inconnu, il y a une année et demie, et qu'il la gardait dans son automobile. Le tribunal a ordonné la confiscation du revolver. L'homme avait été interrogé précédemment en rapport avec la mort de M. Gérard Bergeron, 64 ans, trouvé assassiné dimanche matin, dans un porche de la rue Nelson, dans le quartier Saint-Sauveur. Il avait été relâché par les agents de la police judiciaire, faute de preuves suffisantes.

Cautionnement retardé

Le juge en chef Albert Dumontier, de la Cour des Sessions de la Paix de Québec entendra un expert en psychiatrie, le Dr Cormier, avant de décider s'il accueillera favorablement une demande de cautionnement dans le cas d'une mère de famille accusée d'avoir, dans la nuit du 15 au 16 avril, tué son enfant de trois mois, Michel, en lui fracassant la tête contre la table de la cuisine, dans son logis de la rue Mauffils, à Saint-Pasclé, dans le quartier Limoilou-ouest.

Me Raymond Gagnon, directeur du service de l'assistance judiciaire, a déclaré que cette mère de deux enfants, avait souffert d'une forte dépression nerveuse, à cette époque, et qu'à la suite de soins médicaux, elle était maintenant rétablie. Le juge rendra sa décision lundi.

Echo d'un hold-up

Camille Berthelme, âgé d'une trentaine

d'années et domicilié à Trois-Rivières, a subi hier, son enquête préliminaire sous l'accusation d'avoir volé près de \$5,000, le 14 mai dernier, à la Caisse Populaire de Saint-Edouard de Lotbinière.

Un policier de Trois-Rivières qui a fouillé la voiture de l'accusé après son arrestation, a déclaré qu'il avait trouvé une liasse de billets de banque, soit \$1,120 sur la banquette avant. Parmi ces billets de banque, il s'en trouvait un qui portait l'initiale d'un caissier de l'Union des Caisses Populaires Desjardins de Lévis.

L'accusé devra revenir devant le tribunal le 16 juin pour l'examen volontaire. Tout cautionnement lui a été refusé.

—X—X—

Un chômeur de 34 ans qui a la mauvaise habitude des faux chèques, connaît sa sentence aujourd'hui. L'homme a expliqué que c'est la panique qui l'a poussé à faire son dernier faux chèque de \$86, parce qu'il était sans emploi. Il a un emploi depuis ce temps, et il a remboursé. Il a déjà été condamné à deux mois cette année pour des offenses de ce genre, et ses chances de réhabilitation demeurent, pour le tribunal, un grand point d'interrogation.

\$25 d'amende pour grossière indécence

Un père de famille faisait du "parking" en bordure de la route en compagnie d'un jeune homme de 22 ans, le soir du 26 avril, lorsque la police s'est amenée pour une vérification de routine.

Le substitut du procureur général, Me Jean D'Arcy Asselin, a demandé à l'accusé s'il avait un dossier judiciaire, mais l'avocat de la défense a répondu dans la négative en ajoutant que l'épouse de l'accusé n'était pas au courant de cette faiblesse de son client avant les épousailles. Le juge l'a condamné à une amende de \$25.

15 jours à un "robineux"

Arthur, de son prénom, a maintenant dépassé la soixantaine. Même s'il est venu devant la Cour à plusieurs reprises pendant une bonne moitié de sa vie, sa souffrance n'est pas allée en diminuant. "Je suppose que vous n'avez pas d'argent pour payer l'amende", lui dit le juge. Tout tremblotant, Arthur répond dans la négative. "15 jours de prison, est-ce que ça vous va?" demande le président du tribunal. "Oui, répond l'accusé. Puis, d'un pas hésitant, il prend le chemin des cellules.

Québec-méto

ECHOS DE ST-ROCH

Dans un communiqué que nous a remis récemment "Le centre d'affaires St-Roch", il est dit que les commerces de détail fermeront à l'occasion des fêtes suivantes: 24 juin, 1er juillet, 6 septembre et 11 octobre.

On indique, par ailleurs, que les membres de ce centre d'affaires peuvent se procurer une copie des programmes détaillés de rénovation dans l'aire 10, de même qu'une copie du tracé de l'autoroute Dufferin-Montmorency, pour fins de consultation. Quelques propriétaires sont dans l'incertitude et la crainte, dit-on, devant ce projet d'autoroute, notamment en matière d'expropriation, et on désire ainsi renseigner ceux-ci avec exactitude.

Enfin, on encourage fortement les commerçants à participer aux diverses célébrations prévues dans le cadre de la Confédération, fête qui sera incorporée, cette année, à la semaine du Canada, du 27 juin au 4 juillet.

On insiste, notamment, pour que l'on mette la vente des produits canadiens en évidence et que l'on déploie les petits drapeaux canadiens, disponibles à ce moment-là, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des édifices commerciaux.

CONGRES DES CGA

QUEBEC. — Plus de 200 membres de l'Association des C.G.A. du Canada sont attendus à Québec du 23 au 27 juin en vue de participer à la 58e réunion annuelle de l'organisme.

Cette réunion, qui sera sous la présidence de M. Ernest Maheux, aura pour thème "Le compteable face aux défis du monde de demain" et comportera, outre des sessions techniques, la participation du président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury et du ministre provincial du Revenu, M. Gérard Harvey.

En annonçant la tenue de ce congrès, M. Maheux a précisé qu'à l'instar de plusieurs autres professions, les C.G.A. se devaient de repenser leur action en fonction de l'évolution rapide des administrations tant publiques que privées. Notre groupe, a-t-il dit, compte au Canada quelque 10,000 membres oeuvrant dans toutes les sphères de l'administration; ce potentiel humain exceptionnel constitue un apport considérable à la vie économique canadienne et c'est dans cette optique de mise en commun d'expériences diverses que les débats de notre 58ème assemblée générale sont orientés.

LA REGIE A LA RESCOUSSE DES LOCATAIRES
Tous les nouveaux locataires du 1er mai 1971, dont le loyer relève de la juridiction de la Régie des Loyers, ont jusqu'au 30 juin prochain pour contester s'ils croient payer un prix plus élevé que le dernier locataire qui a évacué ce logement.

On constate que dans plusieurs cas, le propriétaire relie son logement à un loyer plus élevé sans demander l'autorisation à la Régie des Loyers. Dans ce cas, la Loi accorde au nouveau locataire le privilège de produire une demande de fixation de loyer, mais dans un délai qui ne doit pas dépasser soixante (60) jours de la date de la prise de possession du logement.

La procédure à suivre est la suivante: S'adresser au bureau de la Régie, compléter la formule concernant l'article 29BL et en faire parvenir une copie à son propriétaire. Les deux parties sont ensuite requises de comparaître devant l'administrateur, et à ce moment, le locataire peut indiquer que le locataire précédent payait un prix moindre et en faire la preuve soit en produisant comme témoin, l'ancien locataire ou un document comme par exemple, un reçu de loyer ou le dernier bail.

Si alors le propriétaire ne peut contredire ces faits, l'administrateur peut, par la suite, dans sa décision réduire le montant du loyer actuel au prix payé par l'ancien locataire, à moins que le propriétaire puisse prouver à l'administrateur, qu'un loyer plus élevé doit être fixé par suite d'améliorations qu'il aurait fait dans ce logement entre le départ de l'ancien locataire et l'arrivée du nouveau locataire.

Si personne ne peut établir avec certitude le loyer précédemment payé, l'administrateur devra fixer le montant du loyer en trouvant la valeur locative du logement qui sera exigible du locataire depuis le début de son bail.

Par tous renseignements supplémentaires s'adresser au bureau de la Régie des Loyers, 76, St-Vallier ouest, Québec 8. Téléphone: 643-5200.

FAITS divers
Fillette tuée
Une fille de 4 ans, Marie-Claude, fille de M. Guy Hudon, de Saint-Georges de Beauce, a été happée par une automobile, vers deux heures, hier après-midi, en traversant la route 24, près du domicile paternel. La mort a été instantanée.

Enquête du coroner
Une enquête du coroner a été ouverte hier à la morgue provinciale dans le cas d'une femme d'une cinquantaine d'années trouvée noyée la veille dans son bain, à son domicile, dans le quartier Limoilou-est. C'est son mari qui a fait la macabre découverte. Elle souffrait de dépression nerveuse depuis plusieurs années.

Sixième victime
Le cadavre d'un homme trouvé noyé dimanche matin, à Baie Sainte-Catherine, a été identifié comme étant celui de Gilles Bourgeois, âgé de 27 ans, qui était domicilié à Saint-Jean Vianney, au moment du glissement de terrain. 26 personnes manquent encore à l'appel depuis la catastrophe. M. Bourgeois était marié et père d'une fille de deux ans. Il est la sixième victime à être positivement identifiée.

Cambriolage de chalets
Les agents de la Sûreté du Québec sont sur le point d'appréhender deux suspects en rapport avec le cambriolage de deux chalets, propriété de MM. A. Carmichael et R. Poltras, situés entre Beauport et Sainte-Thérèse-de-Québec, à quelques arpents de la rue Saint-Michel.

La ville de Québec a dépensé de fortes sommes pour les villes fusionnées

Au cours d'une conférence d'information, le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a soumis un rapport des dépenses autorisées par la Capitale au profit des trois villes annexées depuis leur fusion.

LES SAULES
A ville Les Saules, qui a été intégrée en janvier 1970, les chiffres nous démontrent ceci:

— Aqueduc, égout	\$872,600
— Voie publique: rues et trottoirs	\$182,400
— Loisirs	\$ 24,700
Total:	\$1,084,700

DUBERGER
La seconde municipalité annexée par Québec, en l'occurrence Duberger, annexion remontant en août 1970, nous indique les statistiques suivantes:

— Aqueduc, égout	\$280,000
— Voie publique: rues et trottoirs	\$153,000
— Loisirs, hôtel de ville	\$ 52,500
Total:	\$485,500

NEUFCHATEL
Par ailleurs, depuis la fusion de Neufchâtel, en janvier 1971, Québec a déjà capitalisé des dépenses de l'ordre de \$370,875, réparties ainsi:

— Aqueduc, égout	\$135,000
— Voie publique: rues et trottoirs	\$205,000
— Loisirs, hôtel de ville	\$ 11,500
— Caserne de pompiers	\$ 19,375

La ville de Québec espère que ces chiffres serviront d'argument convaincant dans les pourparlers en vue d'intéresser la municipalité de Charlesbourg-Ouest à se joindre à la Capitale.

Innovations dans les parcs de Québec au cours de l'été

Par Roger FISET

Le Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec offrira pour cet été au moins deux innovations: d'abord un spectacle de musique et de danse moderne qui sera donné en soirée pour les adolescents, dans tous les principaux parcs et également un stage de ballet pour jeunes filles de 6 à 16 ans, programme qui après avoir été rodé l'été dernier, est lancé pour de bon cette année.

La roulotte de théâtre

Le spectacle de musique et de danse sera donné dans la roulotte de théâtre et mettra en vedette une équipe de 12 personnes, formée de 4 danseurs, 4 danseuses et 4 musiciens. La formule sera tout à fait neuve: Le spectacle, qui durera une heure, s'ouvrira sur un ballet moderne, pour évoluer vers du jazz, puis de la musique plus "à gogo", de manière à ce que le tout se termine par une invitation à la danse à tous les jeunes qui seront là. Un de ceux qui ont conçu cette idée, est M. Gilles Lachance, régisseur des arts pour la ville de Québec.

En matinée, la roulotte de théâtre sera utilisée comme par le passé pour un spectacle pour enfants, lequel sera donné par six acteurs, sous la direction de M. Raymond Bouchard, comédien bien connu de notre région. Le spectacle, genre "comédie d'art", devrait faire rire encore beaucoup les enfants, tout en étant d'une bonne qualité artistique. Selon un sondage, c'est cette activité du service des parcs qui plaît aux jeunes; elle serait même plus en demande que les grandes manifestations sportives.

Stage de Ballet

Comme nous l'avons mentionné plus haut, un stage de ballet est prévu pour les jeunes filles, qu'elles aient ou non suivi des cours pendant l'année. C'est la seule initiative du genre dans toute la région de Québec; certains camps de vacances offrent des cours de ballet, mais à des conditions beaucoup plus onéreuses. Le stage de 5 semaines donné par la ville de Québec coûtera seulement \$45. Les cours seront donnés au centre Biérier, tout comme d'ailleurs les projections de films, qui seront au nombre de 4 pour les deux catégories de jeunes.

Le stage de ballet a été baptisé "Studio-Vacances". On lui ajoutera beaucoup d'autres activités cependant, telles les arts plastiques, les sciences naturelles, la photographie, le théâtre et le folklore. Ces différents ateliers seront créés selon la demande exprimée par les jeunes.

medis soirs, durant tout l'été, les touristes, les amoureux ou les simples passants, pourront assister à toutes sortes de spectacles sur la Terrasse Dufferin: Danses folkloriques, fanfares, chorales, groupes de jazz, etc. Pour cette année, deux dates seront à retenir: Le 12 juillet, et le 19 juillet. Le 12 juillet, un concert sera donné par la section torontoise de la troupe "Vive les Gens", tandis que le 19, ce sera au tour d'une colossale fanfare de 85 musiciens, la NORAD Calvacade of Music à venir épater les badauds et tous ceux qui auront la chance de se trouver sur les lieux.

Spectacle sur la Terrasse
Les mardis, jeudis et samedis soirs, durant tout l'été, les touristes, les amoureux ou les simples passants, pourront assister à toutes sortes de spectacles sur la Terrasse Dufferin: Danses folkloriques, fanfares, chorales, groupes de jazz, etc. Pour cette année, deux dates seront à retenir: Le 12 juillet, et le 19 juillet. Le 12 juillet, un concert sera donné par la section torontoise de la troupe "Vive les Gens", tandis que le 19, ce sera au tour d'une colossale fanfare de 85 musiciens, la NORAD Calvacade of Music à venir épater les badauds et tous ceux qui auront la chance de se trouver sur les lieux.

Suspense et sensation hier, au Grand Théâtre

Une foule nombreuse assistait, hier, à la première du Grand festival mondial de magie et sorcellerie, au Grand Théâtre de Québec. Le clou du spectacle a été tout à fait captivant par le suspense et la sensation qu'il en dégageait. C'est ainsi qu'un illusionniste de première classe a réalisé un numéro, de sa création, qui a particulièrement retenu l'attention du public, soit le truc de la scie mécanique, truc au cours duquel on prétend "décapiter" un copain humain.

Un autre de ce numéro sensationnel, une jeune femme, tout de blanc vêtue, est glissée sous une scie mécanique qui, en la "décapitant" partiellement — c'est là l'illusion, fait glacer de toutes parts un liquide ou substance qui ressemble à du sang. Le "sang" se répand sur la scène et sur le décor blanc de l'illusionniste, d'où en quelque sorte l'impression d'une réelle boucherie.

Le caractère saisissant de ce numéro est accentué par une forte odeur d'éther que les spectateurs peuvent fort bien respirer. En effet, avant le début proprement dit du numéro, l'illusionniste avait pris soin d'endormir la jeune femme qui allait lui servir de sujet "d'expérience". Par la suite, alors que la scie mécanique a été arrêtée, on invite les spectateurs à monter sur la scène afin de venir constater les "dégâts". Une foule nombreuse s'est pressée de monter sur la scène, afin de voir de plus près ce qu'il en était.

Par ailleurs, tout au long de ce grand festival, des magiciens, fakir, voyant, hypnotiseurs et illusionnistes ont retenu l'attention du public. On a pu aussi bien assister à des disparitions, à des apparitions, qu'à des numéros au cours desquels des objets avaient bien l'air de voler, par-delà les lois de la physique, d'où des tours d'illusions très bien réalisés.

Le truc de la fameuse corde qui se tient d'elle-même dans les airs a également été présenté. Le même illusionniste a par ailleurs simulé de couper la tête d'un homme, laquelle aurait par la suite été déposée sur ses genoux.

D'une façon générale, on a retrouvé au cours du spectacle tous ces tours qui retiennent l'attention des amateurs "d'illusions" ou de phénomènes étranges.

Le Grand festival mondial de magie et sorcellerie sera à l'affiche du Grand Théâtre de Québec, jusqu'à samedi prochain, inclusivement. Les amateurs de ce genre de spectacles auront donc l'occasion d'apprécier par eux-mêmes les numéros présentés.

Un peu de tout

Aux producteurs de sirop d'érable

Actuellement, des chenilles feraient des ravages dans certaines érables. Elles dévoreraient les feuilles d'érable, ce qui — selon la Fédération de l'U.C.C. de Québec — entraînerait probablement une baisse de la production de l'an prochain.

Aussi, dans l'éventualité où des producteurs de sirop d'érable se rendraient compte de tels dommages à leur érable, on leur suggère alors d'en aviser par écrit le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, car un tout nouveau règlement d'indemnisation à cet effet les protégerait.

Nouveau bâtonnier de Québec

A son assemblée générale tenue à Montréal, en fin de semaine dernière, le Conseil général du Barreau du Québec a élu bâtonnier, pour l'exercice 1971-72, Me Yvon Jasmin, c.r., bâtonnier de Montréal.

En plus du bâtonnier, le Conseil général a également choisi son nouvel exécutif. Ainsi, alors que Me Jasmin a été nommé président, Me Michael Cain, de Chicoutimi, a été nommé vice-président. Par ailleurs, six autres membres ont été nommés à l'exécutif, dont Me Maurice Lagacé, c.r., bâtonnier de Québec et Me René Letarte, également de Québec.

Élections à la Confédération des loisirs de Québec

Les associations membres de la Confédération des loisirs du Québec ont procédé, lors de l'assemblée générale annuelle de cet organisme, tenue en fin de semaine dernière à Québec, à l'élection d'un nouveau conseil d'administration.

M. René Belisle, président sortant de charge, a été réélu à ce poste. MM. Max D'Amours et Michel Bellefleur ont été nommés, pour leur part, 1er et 2e vice-présidents; tous deux sont de la Fédération des loisirs-danse du Québec. Par ailleurs, M. Jean Pelletier, de Tourbe, a été nommé secrétaire de la C.L.Q. alors que M. Bernard Côté de la Radio amateur du Québec détendra le poste de trésorier.

Journée des forces armées 1971

Samedi prochain, le 12 juin, aura lieu la Journée des forces armées, à la Citadelle de Québec. Au cours de cette journée, des manifestations militaires auront lieu à travers le Canada et outre-mer. Remarquons que le matériel militaire utilisé à la Base de Valcartier sera en montre.

La Citadelle sera ouverte au public de 10:30 à 16:30 heures. Une cuisine de campagne offrira gratuitement des crêpes et du sirop d'érable pour le repas du midi. En cas de pluie, cependant, les manifestations seront annulées et ne seront pas remises.

29e congrès des clubs "4-H"

Les clubs "4-H" du Québec — un mouvement de jeunesse fondé par l'Association forestière québécoise en 1942 pour promouvoir la conservation des ressources naturelles et la protection des forêts et de l'environnement — tiendront leur congrès annuel à l'hôtel Sheraton-Mont Royal, à Montréal, les 28, 29 et 30 juin prochains. Quelque 650 délégués participeront à ces assises sous le thème "4-H, offensive anti-pollution". Les délégués seront invités à intensifier leur programme d'action vis-à-vis ce problème majeur.

On prévoit que plusieurs personnalités rencontreront les délégués, lors du congrès, soient M. Kevin Drummond, ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Victor C. Goldbloom, ministre d'Etat responsable de la qualité de l'environnement, M. Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale, de même que des représentants du Haut-Commissariat à la Jeunesse, etc.

60e anniversaire de fondation du Juvénat St-Joseph

Pour marquer le 60e anniversaire de fondation du Juvénat St-Joseph, les Frères de l'Instruction Chrétienne invitent tous les "anciens" (juvénistes, novices, scolastiques et profs des années 1911 à 1971) à un grand ralliement à la Pointe-du-Lac, dimanche le 13 juin prochain.

Ce sera l'occasion de renouer de vieilles amitiés et de se rappeler du passé.

Chili: 2e attentat contre une personnalité politique en un an

SANTIAGO (AFP) — Pour la seconde fois en moins d'un an, le Chili, qui traverse une période déterminante de sa vie politique, a été secoué mardi par un attentat contre une personnalité nationale.

L'ancien vice-président de la république de l'administration démocrate (1964-1970), M. Edmundo Perez Zujovici, a été assassiné mardi matin par les coups de feu tirés par des inconnus alors qu'il circulait en voiture dans le centre de la capitale. Ses assassins ont réussi à prendre la fuite.

Cet attentat ressemble particulièrement à celui dont avait été victime le 22 octobre dernier, le général René Schneider, commandant en chef de l'armée, tué, selon le juge d'instruction chargé de l'affaire pour que le parlement ne ratifie pas l'élection de N. Salvador Allende.

L'attentat de mardi, estiment les observateurs, est identique quant aux circonstances mais se différencie quant aux fins. Il viserait, pour les observateurs, à créer la confusion dans le pays et poser des problèmes graves au gouvernement d'Union populaire.

Dans les milieux politiques chiliens, on considère que ces attentats sont liés et qu'ils ont pour but de faire obstacle à la révolution légale chilienne et créer des remous dans le pays.



En mouvement - Des hommes

par
Roger
Boisvert

"Qu'il est difficile d'aimer, qu'il est difficile"

C'est un fait que pendant longtemps les chrétiens ont peut-être entendu parler davantage de tous les commandements qui les résument tous, celui de l'amour. On prend davantage conscience depuis une quinzaine d'années que l'observance stricte ou légaliste de tous les commandements ne vaut pas grand-chose si l'amour n'y est pas. Mais on a tendance quelquefois aussi à simplifier les choses comme si ce commandement de l'amour supprimait tous les autres au lieu de les résumer. On entend dire quelquefois ; c'est facile d'être chrétien aujourd'hui, il s'agit d'aimer les autres. Le reste ça n'a pas d'importance.

D'abord, j'aimerais bien savoir ce que c'est que "le reste". Et puis si on trouve cela si facile, est-ce que ce ne serait pas parce qu'on n'a pas fait l'expérience véritable de l'amour tel que le Seigneur nous le demande. Jésus nous a dit de nous aimer "comme Il nous a aimés". Est-ce bien cet amour-là dont nous vivons et que nous disons si facile ?

Le Christ nous a aimés d'une façon inconditionnelle et jusqu'au don de sa propre vie. Est-ce si facile d'aimer jusque-là, est-ce que nous ne rencontrons pas en nous-mêmes des limites in-

franchissables ? Celui qui veut être disponible à tous se rend vite compte que pendant qu'il s'occupe des uns, d'autres le réclameraient en même temps. Et quand il veut être disponible à trop de monde, il risque de ne plus être disponible à ceux qui sont les plus près de lui. Si nous faisons vraiment l'expérience de l'amour des autres nous nous rendons vite compte de nos limites humaines et si nous affirmons que l'amour des autres est facile, c'est peut-être parce que nous ne l'avons pas vraiment expérimenté.

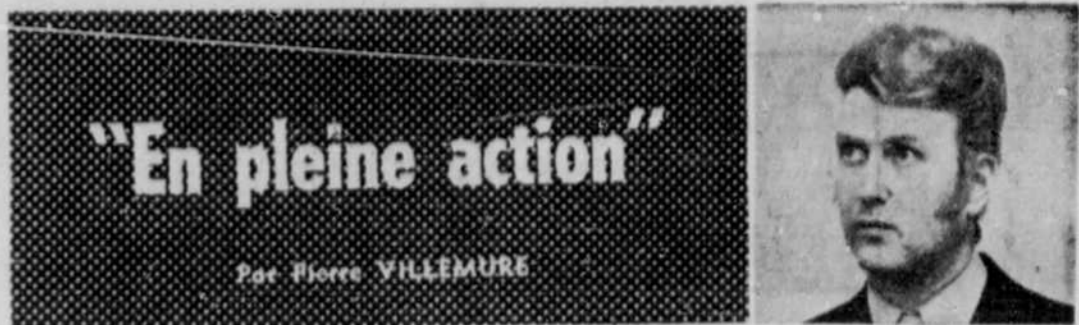
Et puis il n'y a pas que les limites inscrites dans notre finitude, il y a celle que nous posons en retrécissant la notion d'amour.

Aimer ses amis, c'est facile, aimer ceux qui tombent sur les nerfs, ceux qui n'ont pas les mêmes opinions politiques que nous, les pauvres que l'on dit toujours responsables de leur pauvreté quand on a soi-même bien réussi, aimer ceux de l'autre génération que l'on dit être trop jeunes pour avoir des idées... c'est plus difficile. Et il y a des façons subtiles de ne pas aimer : s'arranger pour ne pas voir ceux qu'on ne veut pas saluer ; refuser de collaborer à des œu-

vrés dirigées par des plus âgés que nous ; refuser de participer à des rassemblements où l'on risque de trouver des personnes qui l'on estime d'une autre classe sociale que nous ; ne jamais avoir besoin des autres, refuser de se faire rendre un service... Est-ce si facile d'aimer comme le Christ a aimé ?

Aimer comme le Christ a aimé cela suppose aussi pardonner de façon illimitée, cela suppose aussi respecter le bien d'autrui même quand cet autrui est un service public : que ce soit les fleurs d'un parc ou les cendriers d'un hôtel ; cela suppose encore respecter la réputation des autres... et l'on pourrait allonger la liste.

Finalement quand on donne au verbe aimer toute l'extension que le Christ lui donne pouvons-nous dire que nous aimons beaucoup ? Sommes-nous si avancés vers cet idéal que nous proposons le testament du Christ ? Pouvons-nous dire, comme il m'est arrivé d'entendre, que nous n'avons plus besoin de la messe, du sacrement de pénitence, de la prière, qu'il suffit d'aimer et que c'est facile. Cette phrase ne serait-elle pas un gargarisme facile qui masque la réalité pour nous dispenser de l'effort ?



"En pleine action"

Par Florent VILLEMURE

Machins, trucs et bébelles

De nos jours, plus un seul produit, ou presque, ne se vend sur le marché sans qu'on nous le présente comme une nouveauté sensationnelle, à formule hautement renouvelée, améliorée et concentrée ; bien que, dans la majeure partie des cas, l'amélioration et la nouveauté consistent tout bonnement à remplacer l'ancienne par l'ancienne, les enzymes par les enzymes et l'essence de rose par l'essence de rose. A moins qu'elles ne consistent, pour le seul profit du fabricant, à vendre à cette bonne poire de consommateur un article dont celui-ci n'a pas besoin.

L'astuce réside dans l'emploi tapageur et incessant des expressions magiques "Nouveau, amélioré, à formule nouvelle, super-actif", et tutti quanti, soit un autre de ces tours de passe-passe économiquement rentables qu'emploient couramment les fabricants afin de mousser la vente de n'importe quoi, à n'importe quel prix et n'importe quand.

Ainsi, qu'il s'agisse de moto-neige, de pâte à dent, de savon à lessive (c'est là, peut-être, que le fléau sévit dans toute son intensité), de faux-seins en caoutchouc-mousse ou de couches pour bébé, vous pouvez être certain de retrouver invariablement sur l'emballage ces mots-clés, cette sorte de "Sésame, ouvre-toi" des Mille et une Nuits, qui font miroiter aux yeux des consommateurs médusés la perspective affolante de performances extraordinaires et de rendement pharmaceutique.

Les machins inutiles

Soumis du matin au soir à l'action omniprésente de cette propagande aussi intense qu'habile, le consommateur québécois, à l'instar de son voisin américain, consacre à longueur d'an-

née une partie de ses revenus à l'achat de "bébelles" dont il n'a pas besoin, de même qu'à l'acquisition de "machins" nouveaux et améliorés qui ne valent guère mieux, dans bien des cas, que les vieilles "patentes" dont nos grands-mères savaient faire un excellent usage et dont elles se montraient entièrement satisfaites il y a quarante ans.

Je suppose, par exemple, le cas d'un grille-pain "nouveau et amélioré" qui pourrait être sur le marché d'ici quelques mois. Il sera musical, afin d'égayer vos humeurs à l'heure du petit déjeuner, et il pourra débiter les rôtis à la cadence d'une mitrailleuse ; donc, l'article idéal pour ceux qui ont le réveil grognon et une famille nombreuse. Naturellement, malgré le prix spécial dit "d'introduction", il se vendra deux fois plus cher que celui que vous avez déjà. Mais, osez donc laisser pareille aubaine vous filer sous le nez ! Qu'importe le prix, à comparer au bonheur ineffable de posséder chez soi une telle merveille ! Et puis, chère Madame, s'il fallait, ô horreur ! que vos voisins en possèdent un avant vous. Tout le voisinage pourrait en déduire que votre situation financière prôlète ; vos enfants eux-mêmes, ces pauvres petits ! risqueraient d'être traumatisés au spectacle de cette infériorité du niveau de vie de leurs parents.

Une autre fois, ce sera un "truc" électronique conçu spécialement pour nettoyer les oreilles des sourds, ou un autre destiné à gratter la plante des pieds ; à moins qu'il ne s'agisse d'un couteau capable de couper aussi bien du bifteck que des troncs d'arbre, des tomates trop mûres, et les ongles d'orteils si coriaces de grand-maman.

Sauf votre respect, amis lecteurs, je m'étonne que certains producteurs de films sexés n'aient pas songé à nous présenter la fesse améliorée et le sein à formule spéciale, ou les baisers lascifs à performance renforcée, ou les nouveaux mouvements érotiques super-activés.

Cela viendra sans doute avec le temps. Après tout, nous n'en sommes plus à une nouveauté près...

Aperçus de l'Ouest américain (1)



faire profiter nos lecteurs. Ce sont ces impressions qu'il nous livre dans la série d'articles paraissant sous ce titre. NDLR

(par Denis DUVAL)

"Le monde est un livre; celui qui ne voyage pas n'en connaît qu'une page", écrit saint Augustin. A plusieurs il arrive, un jour ou l'autre, à la faveur de circonstances plus favorables, de sortir de la taupinière, d'aller visiter des parties du vaste monde. Des circonstances particulières m'ont facilité, en mai dernier, de m'étonner jusqu'à l'océan Pacifique. Le profit et l'intérêt me parurent tels qu'il m'a semblé valable de les faire partager à d'autres.

Peut-être ainsi des lecteurs éveillés aimeront-ils connaître des aspects d'un voyage où l'attention et l'attachement ont essayé d'être présents. Les visites chez les voisins qu'on n'aime pas ne sont guère profitables. Pour quelques raisons, nébuleuses souvent, beaucoup de Québécois, comme de Français, affectent de ne pas aimer

les Américains et les Etats-Unis ? Dépit, jalousie, suffisance... A partir du moment où l'on accroche une hypothèse, ou un préjugé, dans sa caboche, il arrive que ce jugement préformé colore et déforme les constatations à venir. Puisqu'on n'est point des observateurs impartiaux, mieux vaut avoir des préalables positifs ; les Américains que je connais m'ont depuis longtemps infléchi vers cette attitude.

La Côte Pacifique des Etats-Unis est tellement éloignée de chez nous (aussi loin que l'Europe) qu'un nombre restreint de nos compatriotes vont y faire trempette. "A beau mentir qui vient de loin", veut le proverbe. Le goût de vérifier ce qu'on entend et ce qu'on lit, me pousse à aller voir.

Depuis mon tout jeune âge, le mot Californie évoque une sorte de royaume enchanté de beauté, de bonheur, de richesse ; plus tard cette région a paru typique d'une société richement industrialisée, à tel point que c'est dans ce même Etat qu'a débuté, il y a bientôt une dizaine d'années, le mouvement de contestation à

l'encontre de l'abondance, de la consommation, du profit, et finalement de tout. Qu'en est-il donc ? Californie, plus beau pays au monde, la joie de vivre pour tous, sorte de paradis sur terre... "Californie; c'est la folie", hurle le magazine Match du 3 avril dernier avec un tas d'images à l'appui d'un texte qui veut être saisissant ; "La Californie, cet Extrême-Occident, semble déjà annoncer, parfois commencer, cette mutation humaine qui passionne les anthropologues", semble croire l'écrivain français Edgar Morin dans son sérieux "Journal de Californie" (éd. du Seuil, 1970, en vente à la librairie de l'Action). Quant aux journaux et à la télévision du monde entier, il n'y a pas une violence à Los Angeles, ni un accrochage à Berkeley qu'ils n'amplifient très fort.

J'ai voulu voir un peu par moi-même. Mes observations, mes commentaires, mes contacts ne sont que des aperçus. Il serait naïf de leur accorder des dimensions qu'ils ne peuvent avoir. Puisse-t-ils avoir le mérite d'une sincérité consciente ! On ose s'avancer quand on considère à quel point un

peussent aussi sérieux et compétent qu'Edgar Morin a pu omettre trois séries de problèmes frappants là-bas : l'acuité du problème des Noirs, l'étrangeté des différents revalorisations religieuses, les difficultés de la pauvreté et du chômage. Là-dessus, Morin m'a déçu ; je dirai une fois ce qui explique peut-être ces graves omissions.

Très tôt, là-bas, j'ai appris que les plages de San Diego, le brio de Los Angeles et la bruyance de Berkeley ne sont pas toute la Californie ; la Californie est quasiment un pays (en gros, 1,000 milles de longueur et 400 de largeur, avec 20 millions d'habitants) et est fort négligé d'en juger par quelques points choisis. Non plus, la Californie n'est toute la côte ouest ; de Washington font un territoire équivalent à la Californie, mais ils sont éclipsés par la puissance et la publicité qui caractérisent leur voisin du sud. Les personnes et les régions discrètes méritent aussi d'être aimées, visitées et considérées ; elles nous réservent souvent des surprises ravissantes.

La PAROLE est aux LECTEURS

Mise au point sur "UN CURE CELIBATAIRE"

Dans L'ACTION du 23 février dernier, trois étudiants de l'Université Mount Allison, N.-B. ont reproché à "un trifluvien" sa critique du roman UN CURE CELIBATAIRE, oeuvre de leur professeur le R.P. Jean Bousquet, O.P. J'ai relu, dans LE BIEN PUBLIC du 27 nov. 1970, l'appréciation bienveillante de cet ouvrage signé JEAN DELACROIX, qui faisait cette réserve : "Pages 158-9, le Pasteur protestant raconte qu'à son foyer on pratique le bain en commun, après récitation d'un Psaume : père, mère, fils et filles (adolescents), nus comme au paradis terrestre... Cette réaction contre le puritanisme pourrait justifier nos hippies de pratiquer le nudisme et ouvrir la porte au flot d'érotisme et d'impureté qui risque de nous engourdir. Fantaisie déplacée dans une autobiographie... romanesque. L'auteur devrait biffer cette page incongrue, etc."

J'ai aussi retenu ces pages du R.P. Bousquet ; je n'y ai pas trouvé l'affirmation des trois étudiants : "Le Curé célibataire a le tact de nous prévenir qu'il ne recommande à aucun de ses paroissiens ce rite original."

D'abord j'ai pensé que le R.P. Professeur avait guidé la plume de trois étudiants protestantes... Mais je me ravise. "Lecteur en théologie", le R.P. Bousquet n'aurait pas laissé passer le sophisme sur lequel s'appuient ses trois élèves : en effet, elles citent plusieurs passages de la Bible, où

sont racontés les crimes des hommes, comme si cela autorisait les écrivains de nos jours à facier leurs ouvrages de détails sur la sexualité ou l'érotisme.

Voilà une bonne occasion de rappeler deux points importants, qui doivent guider les lecteurs de la Bible : 1) Dieu a voulu que les auteurs des Livres Saints racontent les crimes des hommes, surtout dans l'Ancien Testament, pour montrer la déchéance de l'humanité par suite du péché originel ; entraînés par Satan, les hommes sont tombés dans l'idolâtrie et l'impureté, ce qui montre le besoin qu'ils avaient d'un Sauveur pour les sortir de leur misérable état et les orienter vers le ciel. 2) Ces récits bibliques des méchancetés des hommes montrent comment Dieu a exercé sa justice pour les châtier, et sa miséricorde pour leur pardonner quand ils se sont repentis.

Mais nos trois étudiantes ont oublié de mentionner un fait biblique qui s'applique exactement à la scène de "nudisme familial" rapportée par le R.P. Bousquet. C'est l'histoire du patriarche Noé : "Noé, homme du sol, commença à planter la vigne. Ayant bu du vin, il s'enivra et se dénuda au milieu de sa tente. Cham, le père de Canaan, vit la nudité de son père et en fit part à ses deux frères dehors. Sem et Japhet prirent le manteau, le mirent tous deux sur leurs épaules, et marchant à recu-

lons, ils couvrirent la nudité de leur père ; comme ils avaient le visage tourné en arrière, ils ne virent pas la nudité de leur père. Lors que Noé se réveilla de son vin, il apprit ce que lui avait fait son plus jeune fils, et il dit : "Maudit soit Canaan ! Qu'il soit pour ses frères l'esclave des esclaves". Puis il dit : "Béni soit Yanvé, le Dieu de Sem... que Dieu dilate Japhet, etc." (Genèse, 9, 20-27). — Voilà un modèle de respect et de pudeur que le Ministre méthodiste du P. Bousquet a oublié d'imiter. Nos trois étudiantes (et leur distingué professeur) vont-elles contredire la Bible et accuser les fils de Noé, Sem et Japhet, de jansénisme ou de puritanisme ?

Il ne faut oublier l'enseignement de l'Eglise, conforme à la parole du Christ : "Quiconque regarde une femme avec convoitise, a déjà commis l'adultère dans son coeur (Matt., 5, 28). Celui qui scandalisera un de ces petits qui croient en moi, il mériterait qu'on le précipite à la mer avec une pierre au cou... Malheur au monde à cause des scandales !" (Matt., 18, 6-7). — La modestie (décente, pudeur) est la gardienne de la chasteté, cette vertu si bafouée de nos jours sous l'influence du démon impur.

En somme, je préfère le jugement de JEAN DELACROIX à celui de trois étudiantes protestantes, dont j'admire le respect et le dévouement en-

vers leur docte professeur. Dans L'ACTION du 26 mai, le R.P. Bousquet revient avec une justification tardive de la lettre de ses élèves (L'ACTION, 23 fév.). Et comme le bon Père met toute sa confiance en elles, il nous annonce que ses gentilles protestantes vont venir nous endoctriner, tout comme de simples Témoins de Jéhovah... Notez les remerciements de cette délicate attention.

En 1960, le R.P. Bousquet avait publié une première édition de son roman sous le titre MON AMI GEORGES (édit. du Lévi). En 1970, il a présenté le même ouvrage comme le roman d'UN CURE CELIBATAIRE ; mais il y a ajouté les pages que nous avons trouvées "incongrues". Des malins disent que c'était pour corser son roman, en suscitant une curiosité au moins déplacée. Honne soit

qui mal y pense, comme dit la devise britannique... Mais il nous est bien permis de juger ces pages inconvenantes et de souhaiter que l'auteur les supprime dans une réédition, que nous lui souhaitons.

Dans LE COURRIER de St-Hyacinthe, L'Illettré (M. Harry Bernard) vient justement de porter un jugement identique à celui de JEAN DELACROIX : "Si réédition il y a, le P. Bousquet pourrait se permettre certaines corrections ou de simples coups de ciseaux. En ce qui regarde, par exemple, l'amour humain vers lequel, à un moment, penche un peu trop son héros, et les façons peu orthodoxes d'un pasteur de la bonne espèce, à enseigner les mystères de la vie à sa progéniture."

Georges Pannetier, prêtre.
Trois-Rivières.

La restructuration scolaire sur l'île de Montréal

Le "Bill 28" passera-t-il ? Ne passera-t-il pas ? Ce mois-ci ? Cette semaine ? C'est un leurre. C'est une tragi-comédie. Depuis 104 ans les notres (lire les Canadiens français) font les frais pécuniaires de cette force odieuse. Les propriétaires verront leurs taxes scolaires augmenter cette année, tout comme si le

"restructuration scolaire" s'était opérée. Cela continuera-t-il longtemps encore ? Le ministre de l'Éducation saurait-il répondre ? J'attends.

Madame Marguerite Gagnon,
6765, rue Delormier
Montréal 330

Opinion

La propriété collective : concept d'habitation avantageux

par R. Harnegies

Le concept de la maison individuelle pour le salaire dont le revenu annuel varie de 5 à 10 mille dollars, est aujourd'hui périmé. On a beau faire tous les calculs imaginables, tenant compte des salaires des ouvriers en construction, des matériaux, des terrains et des taux d'intérêts sur les emprunts, il est impossible de devenir propriétaire d'une maison individuelle de 5 pièces (3 chambres à coucher) d'une qualité répondant aux normes exigées par S.C.H.L., sans qu'il en coûte un minimum de \$18,000 dollars.

Cette somme empruntée de S.C.H.L., ou de S.H.Q., à un taux de 7 3/8% et quelque fois plus, remboursable sur une période de 30 ans, équivaut à un terme de \$130,000 dollars par mois. Si l'on ajoute le coût des taxes municipales et scolaires, — ce qui correspond à \$45,00 par mois, le coût du chauffage, \$20,00 dollars par mois, l'on arrive à un coût total de \$195,00 par mois.

Inutile d'espérer que les taxes municipales et scolaires aient atteint leur point de stabilisation. Au contraire elles continueront d'augmenter.

Que faut-il faire ?

Il ne faut pas dire : eh bien, je ne puis devenir propriétaire. Je vais donc rester à louer. On oublie trop facilement que le coût du loyer augmente toujours dans la même proportion que la hausse des coûts de construction et des taxes. Alors, c'est toujours le même dilemme pour le locataire.

Pour une solution plus progressive

En fonction de ce qui précède, il faut trouver une solution ou une formule plus progressive. Il faut adhérer à la philosophie de la propriété collective. — Les principes de la propriété collective sont d'abaisser le coût du logement et d'assurer, aux salariés de classe moyenne dont le revenu annuel varie entre 5 et \$10,000 dollars, l'accès à la propriété. Ce groupe de salariés est très nombreux et est celui qui, actuellement, est à louer dans

des maisons à appartements. Seule la formule d'accès à la propriété collective peut les intéresser car, elle comporte de nombreux avantages que le concept de la propriété individuelle ne possède pas.

Le processus (exemple pour un complexe de 100 logements)

L'application de la philosophie de la propriété collective peut se faire principalement par la formule coopérative ou par la corporation sans but lucratif. Donc, dès le départ, les aspirants doivent consentir à se grouper en société à part égale et pour un même objectif : — celui de se procurer une habitation de leur choix. La formule coopérative, réglementée par la loi provinciale des associations coopératives, semble être la plus pratique pour cette fin, en autant que les règlements de régie interne de la société respectent intégralement les principes fondamentaux du coopératisme.

Les avantages :

- 1 — Le Terrain. — Au lieu d'acheter 100 terrains cadastrés, il s'agit tout simplement de se localiser en banlieue d'une ville où les services d'eau, d'électricité et autres sont accessibles ainsi que la possibilité de construire en hauteur si nécessaire. Un immense terrain non cadastré, pour 100 terrains et 100 logements, coûtera 50% moins cher que 100 terrains préalablement cadastrés.
- 2 — Installation des services. — Installer les services pour un complexe (raccordement de 100 logements coûtera 50% moins cher qu'installer les services pour 100 maisons individuelles).
- 3 — Plans et Devis. — Les plans et devis ainsi que leur exécution coûtera, pour un tel complexe, de 10 à 20% moins cher que ceux pour 100 logements individuels.
- 4 — Le chauffage. — Un chauffage centralisé pour un complexe de 100 logements coûtera beaucoup moins cher que 100 systèmes individuels.
- 5 — Installation et consommation de l'électricité. — Une seule entrée centrale et un seul compteur pour tout le complexe coûtera beaucoup moins

cher (le taux commercial de l'Hydro-Québec est abordable) que 100 entrées et compteurs individuels avec un taux supérieur au taux commercial.

Autres avantages. — Le co-opérateur, dans un complexe, peut subir une longue maladie, être victime d'un accident grave sans que sa société le presse pour son paiement mensuel, situation difficile à surmonter lorsqu'il est propriétaire individuel.

Pour le co-opérateur qui se voit obligé d'aller vivre dans une autre ville, parce que transféré de situation par son employeur, il recouvre tout son apport financier initial et ses actions. Donc, encore là, aucun risque de perdre son capital investi.

Conclusion :

Le couple âgé qui habite, depuis 20 ou 25 ans, un logement de 5 ou 6 pièces et dont les enfants sont tous mariés, ou ont quitté la maison, celui-ci peut être transféré dans un logement de 2 ou 3 pièces de son choix, et continuer à vivre dans des conditions moins onéreuses que celles du logement de 6 pièces. Il n'est donc plus obligé d'aller habiter dans les maisons pour personnes âgées. Que dire des avantages découlant des terrains de jeux collectifs, piscine ou parc de repos, etc. que l'on ne peut se procurer facilement par l'habitation unifamiliale.

La maison individuelle, à cause de son coût élevé, est devenue inaccessible à la classe moyenne. L'on doit déboucher sur le concept de l'accès à la propriété collective avec la formule du complexe à logements multiples. — Et pour accélérer l'application de ce concept, la Société Centrale d'Hygiène et de Logement devrait établir, pour cette formule et ce groupe de salariés, un taux d'intérêt bonifié, c.à.d. un taux moindre que le taux du marché, étant donné que cette formule lui donne plus de sécurité hypothécaire et lui en coûte beaucoup moins cher pour l'administrer. Si l'intérêt était bonifié à 4% pour ce groupe de salariés, il en résulterait un stimulant tel, que la crise du logement serait partiellement réglée.



Faites profiter TOUS vos dollars!

Réduisez le coût de votre budget total sur chaque commande... toute l'année... avec les **PRIX MIRACLES** de Steinberg. Pour la 3^e année!



achats bonis	bas tous les jours	bas tous les jours	bas tous les jours	produits populaires
COMPAREZ TOMATES ENTIERES ORCHARD KING, CANADA DE CHOIX BTE 19 OZ 25¢ ANANAS TRANCHES DE FANTAISIE BTE 28 OZ 34¢ CAFE CONGELE RICH CONT. 16 OZ 25¢ MARGARINE BLUE BONNET PQT 3 LB 1.09 BEURRE D'ARACHIDES STEINBERG POT 16 OZ 44¢ ACHARD A HAMBURGER CORONATION POT 12 OZ 29¢ SERVIETTES SANITAIRES KOTEX, ORDINAIRES OU SUPER BTE DE 12 49¢ EAU DE JAVEL CONCENTRE JAVEX BOUT. 64 OZ 48¢ NETTOYEUR AJAX BTE 14 OZ 23¢	COMPAREZ SUGAR CRISP DE POST PQT 13 OZ 55¢ PATE DENTIFRICE COLGATE AVEC MFP ORDINAIRE TUBE FAM. 91¢ SHAMPOOING HALO POUR CHEVEUX SECS, ORD. OU CRAS LA BOUT. 8 OZ 77¢ ESSUIE-TOUT SCOTT COULEURS ASSORTIES PQT 2 ROUL. 55¢ TISSUS FACIAUX SCOTTIES, COULEURS ASSORTIES Le PQT 36¢ PAPIER DE TOILETTE CASHMERE, COULEURS ASSORTIES PQT 4 ROUL. 49¢ COMPRIMES ANACIN BOUT. DE 100 99¢ HUILE POUR BEBES JOHNSON GROSSE BOUT. 87¢ COTON-TIGES Q-TIPS PQT DE 180 66¢	COMPAREZ CREME NOXZEMA POUR LA PEAU POT 4 OZ 81¢ SELS DE FRUITS ENO GROSSE BOUT. 87¢ MARGARINE CARNAVAL DANS PAPIER ALUMINIUM PQT 1 LB 25¢ JUS D'ORANGE MINUTE MAID, CONCENTRE BTE 6 OZ 31¢ MAIS A GRAINS ENTIERS, ORCHARD KING, DE FANTAISIE BTE 12 OZ 20¢ COCKTAIL DE FRUITS ORCHARD KING, CANADA DE FANTAISIE BTE 28 OZ 49¢ JUS DE POMMES VITAMINE, CANADA DE CHOIX Orchard king BTE 48 OZ 31¢ SAUCE A LA VIANDE CHEF BOY-AR-DEE POUR SPAGHETTI BTE 15 1/2 OZ 37¢ MELANGE A SAUCE GOOD SEASON AIL ITALIENNE, FRANÇAISE A L'ANCIENNE PQT 1 OZ 22¢	COMPAREZ POULET DESOSSE ESTA BTE 5 OZ 36¢ PAIN DE VIANDE KLIK BTE 12 OZ 63¢ SACS DE THE SALADA PRIOR PACK PQT DE 100 79¢ MELANGE AU CHOCOLAT CHOCO DE CADBURY, 10¢ DE RABAIS BTE 1 LB 48¢ DINER KRAFT A L'ITALIENNE PQT 7 1/2 OZ 24¢ SAUCE BRUNE BISTO CONT. 8 OZ 35¢ FEVES PURITAIN CUITES AU FOUR 1 LB 15 OZ 47¢ HIULE VEGETALE CRISCO BOUT. 24 OZ 81¢ MORCEAUX DE VIANDE DR. BALLARD BTE 26 OZ 42¢	COMPAREZ MARGARINE COLOREE MOM'S (PQT 3 LB... \$1.08) PQT 1 LB 38¢ SAUCE SOYA CHINOISE AHUNTSIC BOUT. 5 OZ 22¢ SOUPE WON TON AHUNTSIC BTE 10 OZ 28¢ JUS DE TOMATES ORCHARD KING, CANADA DE FANTAISIE BTE 48 OZ 31¢ RAGOUTS CLARK BOEUF, POULET OU IRLANDAIS BTE 15 OZ 37¢ CAFE RED ROSE MOUTURE FINE OU ORDINAIRE SAC 1 LB 99¢ SACS DE THE RED ROSE, ORANGE PEKOE SAC DE 60 75¢ JUS F.B.I. ORANGE OU POMME 6 PTES 6 OZ 59¢ ALPHABITS DE POST PQT 15 OZ 57¢

ACHAT BONI
PAIN DE VIANDE HAFNIA BTE 12 OZ **29¢**

BASTOUS LES JOURS
CREME GLACEE ICE CASTLE CONT. 1/2 GALLON **74¢**

ACHAT BONI
SEVEN UP FROID ET RAFFRAICHISSANT 6 BOUT. 7 OZ **49¢**

BASTOUS LES JOURS
BRIQUETTES DE CHARBON STEINBERG SAC 10 LB **77¢**

ACHAT BONI
EAUX GAZEUSES ASSORTIES, ICE CASTLE 24 BTES 10 OZ **1.89**



ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES

MARQUE ROUGE
BIFTECK DE RONDE
DESOSSE, TRANCHE ENTIERE OU ROTI DE GROUPE COUPE SILVERSIDE
1.19 LA LB

POULETS 2 à 3 lb
CONGELES, EMPAQUETES SOUS VIDE CANADA CATEGORIE "A"
33¢ LA LB

JAMBON FUME
DANS L'EPAULE, SANS JARRET
43¢ LA LB

BACON TRANCHE
SANS COUENNE, STEINBERG
55¢ PQT 1 LB
PQT 1/2 LB... 33¢

ROTI DE COTES CROISEES MARQUE ROUGE LA LB	89¢
ROTI DE PALETTE COUPE ORDINAIRE, MARQUE ROUGE LA LB	69¢
BOEUF HACHE FRAIS LA LB	59¢
CUISSES OU POITRINES DE POULET BTE 10 LB	4.89
AILES OU FOIES DE POULET BTE 10 LB	2.49
GIGOTS D'AGNEAU DE NOUVELLE-ZELANDE LA LB	89¢
LONGES DE PORC MAIGRES FRAICHES BOUT DES COTES, ENV. 3 LB LA LB	49¢
FOIE DE BOEUF DEVEINE, TRANCHE ET SANS PEAU LA LB	55¢
SAUCISSES FUMEEES SANS PEAU, STEINBERG PQT 1 LB	55¢
SAUCISSES AU PORC LA BELLE FERMIERE PQT 1 LB	69¢
CROQUETTES DE BIFTECK HOLIDAY FARM, ACHAT BONI PQT 2 LB	1.59
PATES AU POISSON HIGHLINER, ACHAT BONI PQT 12 OZ	39¢

pâtisseries	
TARTE AUX CERISES STEINBERG, ACHAT BONI 24 OZ 8" CH.	49¢
PAINS A HOT DOG OU A HAMBURGER, STEINBERG PQT DE 12	33¢
BEIGNES AU MIEL GLACEES, STEINBERG PQT DE 12	45¢
ROULE AUX BANANES OU A UCHOCOLAT, STEINBERG 10 OZ	29¢
BRIOCHE SUCREES AUX RAISINS, STEINBERG GLAÇAGE A L'ERABLE PQT DE 8	29¢
GATEAU AU CHOCOLAT NOUVELLE-ORLEANS GLAÇAGE AU CHOCOLAT 15 OZ	39¢
PAIN AUX RAISINS TRANCHE, STEINBERG PAINS 16 OZ	25¢
TARTE-BRIOCHE DANOISE AU CARAMEL, STEINBERG 14 OZ	39¢
TARTE AU CITRON ET MERINGUE, STEINBERG 18 OZ 8" CH.	69¢

articles divers	
SACS A DECHETS STEINBERG PQT DE 25	99¢
GRILLE BARBECUE CARRE ET PORTATIF CHACUN	2.97
PLANCHE A BIFTECK RONDE CHACUNE	77¢

fruits et légumes	
BANANES DOREES ET MURES VARIETE PREMIUM PETITES ET GROSSES 12¢ LA LB	
POMMES DE TERRE DU NOUVEAU BRUNSWICK CANADA NO 1 SAC 10 LB 40¢	
CERISES BING DE CALIFORNIE, GROSSES CANADA NO 1 LA LB	59¢
MELONS D'EAU DE FLORIDE, ENVIRON 15 LB VARIETE LONG GREYS CH.	98¢
MAIS SUCRE DE FLORIDE, CANADA NO 1 5 POUR	59¢
POMMES CORTLAND DU QUEBEC, DE FANTAISIE A.C., SAC POLY 5 LB CH.	59¢
CELERI PASCAL DE FLORIDE, GROSSEUR 24 CANADA NO 1 LE PIED	39¢
CONCOMBRES DE FLORIDE, SUPER SELECT, CANADA NO 1 CH.	17¢

Horizon 2000



Les principaux participants à la première journée du séminaire sur les services alimentaires scolaires: M. Jacques Portelance, Mlle Isabelle Giroux, dt. n., Mlle Marcelle Godbout, dt.e., M. Jean Rioux, du ministère de l'Éducation, le Dr Hanna Vécés, ministère des Affaires sociales et le Dr Cyrille Pomerleau, ministère des Affaires sociales.

Etablissements de normes pour l'alimentation en milieu scolaire

Par Thérèse DALLAIRE

"Si nous réussissions à inculquer à l'élève durant son séjour à l'école, qui dure plus de 10 ans, de saines habitudes alimentaires, il y a de grandes chances qu'il continue à les pratiquer toute sa vie".

C'est au cours de la séance d'ouverture du premier séminaire sur les services alimentaires scolaires, que Mlle Marcelle Godbout, diététiste-conseil à la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec, énonçait le principal objectif du comité consultatif de nutrition et d'alimentation en milieu scolaire: offrir à tous les élèves un repas composé d'aliments recommandés par le Guide Alimentaire Canadien à un prix très bas. Lunch: \$0.24; repas complet: \$0.50 et des aliments à la carte pour les élèves qui ont un peu plus de "gros sous". "Cet objectif est réalisable, de dire Mlle Godbout, si nous obtenons le concours de tous les organismes intéressés à la santé de l'enfant et si les diététistes répondent à ce nouveau champ d'action, qui

fait partie de la médecine préventive."

On se souvient que le comité consultatif de nutrition et d'alimentation en milieu scolaire, actif depuis octobre 1970, est une initiative de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec et s'emploie à proposer un programme provincial d'alimentation en milieu scolaire et à préciser les normes d'un tel service. Parmi les autres objectifs du comité, il y a lieu de signaler le programme d'éducation en hygiène alimentaire auprès des élèves, la participation de représentants de l'industrie alimentaire en vue d'obtenir des prix spéciaux, la collaboration d'organismes spécialement intéressés à l'alimentation en milieu scolaire et une aide à l'économie régionale par un encouragement à la consommation de produits québécois. Rappelons ici que le comité de nutrition et d'alimentation en milieu scolaire jouit déjà de la collaboration du ministère des Affaires sociales du Québec, qui fournit plusieurs représentants sur le comité.

Sujets à l'étude

Au cours de ce séminaire qui durera trois jours, l'assemblée sera invitée à 1) prendre connaissance de la situation qui existe actuellement au point de vue hygiène alimentaire dans les écoles secondaires de la Province; 2) à considérer le besoin de mettre sur pied un organisme (soit une section ou un comité) à l'intérieur de la Corporation des diététistes en vue d'établir des normes au sujet de l'alimentation en milieu scolaire et d'instituer, de diriger des services qui permettront d'offrir aux élèves une alimentation rationnelle; 3) à élaborer des recommandations qui seront présentées par la Fédération des Commissions scolaires aux différents ministères: Éducation, Agriculture, Pêcheries, Produits agricoles, Affaires sociales.

Cette première journée avait pour thèmes: l'importance de l'alimentation en milieu scolaire, donc d'une bonne nutrition dans la promotion de la santé publique; l'étude sur les habitudes alimentaires en milieu scolaire; programme d'éducation en hygiène alimentaire en milieu scolaire.

COMPAREZ

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MARIÉS

Un bon départ vers le bonheur conjugal: Une visite chez NORMANDIE.



Spéciaux en vigueur jusqu'à samedi le 12 juin 1971.

15e anniversaire de la CC féminine de la métropole

MONTREAL (PC) — Le Conseil des femmes membres de la Chambre de commerce de Montréal a fêté un double événement par un grand dîner à Hélène-de-Champlain, auquel assistaient quelque 250 personnes.

Cette réunion marquait le 15e anniversaire du Conseil, et à cette occasion on a rendu hommage à Mme Anne François Ballestrazzi qui, après en avoir assumé la direction depuis 15 ans, prendra bientôt sa retraite. Un cadeau en espèces lui a été remis par la présidente actuelle du Conseil, Mme Jacqueline Nault, et de son côté, Mme Claude Ducharme, présidente de la Chambre, lui offrait en témoignage d'amitié une carte de membre à vie de la Chambre de commerce.

Mme Ballestrazzi, grâce à son dynamisme et ses qualités de chef, a largement contribué à l'intégration des femmes dans le milieu des affaires.

Carrière

Arrivée au Canada en 1952, elle avait mené des enquêtes et préparé des rapports "concernant les problèmes des immigrants, à la demande de la Chambre de commerce, où elle devint ensuite déléguée aux relations publiques. Lors de la fondation du Conseil féminin, elle s'occupa du regroupement, et bientôt fut nommée directeur.

Elle fut également appelée à représenter la Chambre au Conseil de la Citoyenneté, et durant sept ans, elle fit partie de la direction du Service d'accueil aux voyageurs et aux immigrants. Travailluse infatigable, elle donna des conférences sur le rôle de la femme dans la société actuelle, signa de nombreux articles dans différentes publications, et participa à des congrès à l'étranger.

Avant son arrivée au Canada, Mme Ballestrazzi avait fondé en France la Solidarité familiale, association reconnue d'utilité publique par le gouvernement français. Par son travail social elle s'était trouvée mêlée à la résistance française. On lui décerna la Croix de guerre.

Mme Ballestrazzi, qui avait aussi dirigé en France une importante maison de commerce, a mis à profit ses talents à la réalisation de projets et aux multiples activités du groupe de femmes d'affaires membres de la Chambre de commerce.

VENTE

DE TISSUS IMPORTES SEULEMENT du premier juin au 12 juin

VOILE IMPRIME	40%
SOIE IMPRIMEE	40%
COTON IMPRIME	40%
VELOURS IMPRIME	40%
LAINAGES IMPRIMES	40%
TOILE IMPRIMEE	40%
JERSEY IMPRIME	30%
GUIPURE SUISSE	30%
COTON BRODE	30%

SOIERIES et TISSUS

LOEWIG

52, Côte de la Fabrique, Qué. Tél.: 523-1109

Ouvert vendredi jusqu'à 9h. p.m.

VIANDES

Boeuf de l'Ouest de Choix

ROTI DE PALETTE
coupe régulière

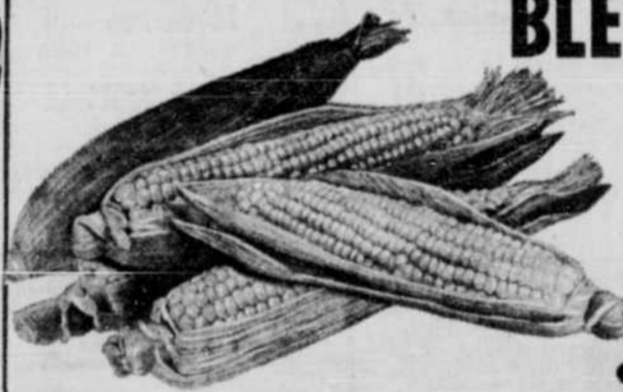


LA LIVRE **.55**

FRUITS & LEGUMES

BLE D'INDE
sur épis Floride

No 1 - Gr. 55
5 pour



.49

ROTI DE COTES CROISEES	LA LB	.85
ROTI PETIT OS D'EPAULE	LA LB	.75
LARD SALE ENTRELARDE MAIGRE	LA LB	.59
BACON TRANCHE LAFLEUR	LA LB	.59
SAUCISSE FRAICHE LAFLEUR BOITE ROUGE	LA LB	.67
JAMBON CUIT SWIFT TRANCHE	POT 6 OZ CR.	.57

RADIS FLORIDE NO 1	2 Cellas 6 oz	.29
GAROTTES IMPORTEES ETATS-UNIS NO 1	Cello 2 livres	.35
BANANES AMIGO JAUNES, FERMES ET MURIES A POINT	La livre	.12
ECHALOTES CALIFORNIE NO 1	Le pqt	.10

SURVEILLEZ LES ETIQUETTES DE TABLETTE

CAFE INSTANTANE PROVIGO	BOCAL 10 OZ	\$1.29
CAFE INSTANTANE PROVIGO	BOCAL 6 OZ	.83
CRISTAUX DE SAVEUR A L'ORANGE OU RAISIN PRESIDENT	9 ENV. 3 1/2 OZ	\$1.00
JUS D'ORANGE OU RAISIN PUR F.B.I. SPECIAL	6 BTES 6 OZ	.59
JUS DE POMME ALLEN VITAMINE DE CONCENTRE	BTE 48 OZ	.29
JUS DE TOMATES DEL MONTE FANTAISIE	6 BTES 19 OZ	\$1.00
BREVUAGE KOOL-AID SUCRE ESSENCES ASSORTIES	2 ENV.	.25
MIEL LIQUIDE DOTON	JARRE 14 OZ	.43
MARMELADE KRAFT 3 FRUITS	JARRE 24 OZ	.53
MARGARINE PICNIC COLORE DURE	4 LIVRES	\$1.00
POIS VERTS IDEAL NO 4 - CHOIX	4 BTES 19 OZ	.89
SAUCE A LA VIANDE CATELNI	BTE 14 OZ	.35
SAUCE HOT CHICKEN ESTA	5 BTES 14 OZ	\$1.00
POULET DESOSSE ESTA	BTE 7 OZ	.41
PIZZA A LA SAUCISSE KRAFT	BTE 17 OZ	.69
JAMBON CUIT CORDON BLEU	BTE 1 1/2 LB	\$1.69
DINER CORDON BLEU BOEUF BOURGUIGNON, POULET SAUTE AU BEURRE OU REGULIER	BTE 21 OZ	.59
OLIVES A SALADE McLARENS	JARRE 12 OZ	.45
ALIMENTS POUR BEBES HEINZ ASSORTIS	4 JARRES 4 1/2 OZ	.55
SIROP D'ERABLE CITADELLE PUR	JARRE 16 OZ	.81
MELANGE A GATEAUX DUNCAN HINES SAVEURS ASS.	BTE 19 OZ	.49
MARSHMALLOW LOWNEY BLANC CAMPFIRE	CELLO 11 OZ	.31
BONBONS LOWNEY ASSORTIS	3 CELLAS 8 OZ	\$1.00
GAUFRETTES AUNT JEMIMA	FORMAT 9 OZ	.43

BISCUITS GAUFRETTES DAVID 5 VARIETES	2 CELLAS 11 OZ	.89
GATEAU ROULE A LA CREME ET AU CHOCOLAT VACHON	CHACUN	.35
CREME GLACE PROVINCIAL	FORMAT 3 CHOP.	.69
SEL ENO EFFERVESCENT	BTE 10 SACHETS	.53
DESODORISANT SECRET VAPORISATEUR	FORMAT 3 OZ	\$1.19
CHIFFONS J. LINGES TOUT USAGE COULEURS ASSORTIES	BTE 96 1/2	.59
CHASSE-MOUSTIQUE JOHNSON OFF VAPORISATEUR	FORMAT 5 OZ	\$1.13
INSECTICIDE RAID JOHNSON MAISON ET JARDIN	FORMAT 12 OZ	\$1.39
DETERSIF POUDDRE PUNCH	FORMAT 8 L.	\$1.59
SAVON DE TOILETTE SUNLIGHT - SPECIAL	10 BARRES	.89
EAU DE JAVEL CONCENTREE JAVEX	CONT. 138 OZ	.85
CIRAGE LIQUIDE SCUFF COVER NUGGET BLANC	CHACUN	.46

ENCYCLOPEE

alpha



alpha

L'encyclopédie qui est la référence, alpha, est tout étonnamment et... unique, en combinant la portée de tous! Pour seulement **.59** Adhérer à la No. 1 et obtenir la No. 2 GRATUITEMENT. RELEVEZ "alpha" peut contenir jusqu'à 18 fascicules. **.99**

ENSEMBLE DE 3 CASSEROLES

en métaux en aluminium, pour camping, chaudière, etc. Grandeur: 4", - 5", - 6". Valeur régulière: 1.98

SPECIAL: \$1.39

COMPAREZ: FROMAGE CHEEZ WHIZ PLAIN KRAFT	COMPAREZ: PATES ALIMENTAIRES CATELNI, SPAGHETTI, SPAGHETTI OU MACARONI COUPE	COMPAREZ: BISCUITS RITZ CHRISTIE	COMPAREZ: PATATES CHIPS DULAC SAC A .69	COMPAREZ: AMPOULES ELECTRIQUES CAVALIER 25 A 100 WATTS	COMPAREZ: PAPIER DE TOILETTE DECOR BLANC OU ROSE
JARRE 16 OZ .74	4 BOITES 16 OZ .85	BOITE 1 LIVRE .49	SPECIAL .55	FORMAT DE 4 .69	FORMAT DOUBLE .28



Si vous rasez vos jambes, ça se voit!

Vous aimeriez avoir la peau d'un visage masculin sur vos jambes? Toute lisse et luisante après chaque rasage, mais rude et piquante en quelques heures et de plus en plus marquée de cicatrices et de boursoufflures au cours des années. Si vous rasez vos jambes, ça se voit — sur vos jambes et dans votre provision de bas. Les rasoirs, les crèmes et dépilatoires ne sont pas "absolument essentiels". Pas maintenant — depuis la découverte de la thermolyse Gregory. Cette méthode moderne d'épilation est si rapide et si économique que, dans quatre pays différents, les femmes se font enlever, par d'habiles techniciennes Gregory, les poils superflus de surfaces aussi grandes que leurs bras et leurs jambes... c'est si confortable que plusieurs en profitent pour lire ou dormir.

Prenez un rendez-vous dès maintenant. Faites l'essai gratuit d'un traitement-échantillon de thermolyse Gregory. Vous verrez — c'est tellement plus rapide et confortable.

systeme gregory
CLINIQUE D'EPILATION RADICALE
Ouvert de 10 h. a.m. à 7 h. p.m. — samedi de 9 h. à 2 h.
VILLE DE QUEBEC — SUITE 2, EDIFICE MORISSET
695 EST. BOULEVARD CHAREST — TEL. 529-1879
Ecrivez pour brochure gratuite.

45% des écoliers sont mal nourris

Par Thérèse DALLAIRE

Les écoliers sont mal nourris... les enfants ont de mauvaises habitudes alimentaires, ne sont plus des phrases "en l'air". Ce sont des affirmations qu'on peut maintenant avancer sans crainte de se tromper et avec chiffres à l'appui.

Il ressort en effet d'une récente enquête menée par le département de l'hygiène scolaire du ministère des Affaires sociales, que 45% des écoliers du niveau secondaire sont mal nourris. Le Dr Cyrille Pomerleau, m.d., responsable du service de l'hygiène scolaire pour le ministère des Affaires sociales du Québec donnait hier, à l'occasion du séminaire sur les services alimentaires scolaires un rapport fragmentaire de cette enquête qui implique 3.000 élèves des écoles secondaires à travers la province. Les réponses de 1.387 élèves ont été complètes, étudiées et analysées. De sorte qu'on peut conclure ainsi: 85% des écoliers prennent un déjeuner, mais 27% de ce nombre ne le font que 2 ou 3 fois la semaine ou se contentent d'une rôtie et d'un café; les 45% qui ne prennent rien du tout avant de partir pour l'école, motivent leur réponse 36% manquent de temps... 56% manquent d'appétit... 15% ont des difficultés de diges-

tion à cause du transport immédiat en autobus, 10% ne veulent pas engraisser... Pour ce qui est du repas du midi, pris à la maison à 44% et à l'école à 47%, les élèves en proportion de 59% seulement affirment prendre une alimentation substantielle. 30% se contentent d'un diner à base calorique.

Ces chiffres de déclarer le Dr Pomerleau, devrait nous faire réfléchir... et devrait nous inviter à étendre l'enquête à la largeur de la province, afin de s'attaquer le plus tôt possible au problème de mal nutrition". Ici le responsable de l'hygiène scolaire souligne les méfaits d'une mauvaise alimentation sur l'écolier qui ne peut fournir l'effort d'une attention soutenue et dont le développement physique est atteint de même que la résistance aux maladies infectieuses.

Mlle Isabelle Giroux, dt. p. nutritionniste au ministère des Affaires sociales a détaillé le travail entrepris au cours de l'année auprès des écoliers pour les sensibiliser à l'importance d'une saine alimentation. Avec le concours des professeurs d'art plastiques, les enfants ont eu à exprimer par le dessin et le montage d'affiches, leur conception de l'alimentation par des thèmes fournis par les professeurs: "Je suis ce que je mange" etc... La

participation des enfants est déjà un pas en avant dans l'acquisition de saines habitudes alimentaires.



La différence, c'est la sauce...

Un rôti de boeuf sans la sauce brune? Un spaghetti sans la sauce italienne? Une salade verte sans vinaigrette bien assaisonnée? Un pouding chaud sans la sauce au citron ou autre? Voilà un menu sans attrait; mais ajoutez la sauce et quelle merveilleuse différence!

De même, une délicieuse sauce trempette rehausse agréablement croustilles (chips), biscuits salés, bâtonnets de légumes ou autres. Un breuvage chaud ou froid, une soupe ou une salade les accompagnent selon l'occasion. Ces délices se préparent en un clin d'oeil: assaisonner la crème acidifiée (sure) de fines herbes, ou ajouter de la sauce à salade et du bacon à du fromage cottage ou encore de la mayonnaise, de l'ail et du persil à du fromage à la crème... "C'est à s'en lécher les doigts!" Pour de meilleurs résultats, préparer les sauces trempettes quelques heures à l'avance et gardez-les au réfrigérateur. Retirez-les environ une heure avant de servir. Ce petit "truc" permet aux saveurs de se développer; assaisonnements, fromages ou crème sure forment alors un heureux mélange.

Avec un peu d'imagination, vous pouvez faire votre propre création. Servez des sauces trempettes lors des goûters en famille ou de réceptions plus élaborées. Les sauces trempettes deviendront très vite la "spécialité" de la maison! Pour les moins hardies, qui ne veulent pas improviser, les Services consultatifs de l'alimentation du ministère de l'Agriculture du Canada recommandent les recettes suivantes.

Sauce trempette au fromage à la crème et aux fines herbes

- 1/2 c. à thé d'estragon
- 1 c. à thé de sauce Worcestershire
- 6 c. à table de crème acidifiée (crème commerciale)
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/4 c. à thé de moutarde sèche
- 8 onces de fromage à la crème, ramolli
- 1/4 c. à thé de poudre d'ail
- Pincée de cayenne

Ajouter l'estragon à la crème sure et laisser reposer 30 minutes. Ajouter le tout au fromage; y incorporer le reste des ingrédients. Servir avec croustilles ou craquelins. Quantité: environ 1 1/2.

Sauce trempette au fromage cottage et au bacon

- 8 tranches de bacon cuit, émietté
- Pincée de cayenne
- 1 tasse de fromage cottage passé au tamis
- 1 c. à thé de jus de citron
- 2 c. à table de sauce à salade
- 2 c. à table de lait

Mélanger tous les ingrédients en ajoutant le lait graduellement. Servir avec bâtonnets de légumes ou craquelins. Quantité: environ 1 tasse.

Sauce trempette au fromage cheddar

- 1 tasse (4 onces) de from-à-cari râpé finement
- 1 c. à thé de jus de citron
- 1/2 tasse de crème acidifiée (crème commerciale)
- 1/4 c. à thé de sauce soya
- 1/2 c. à thé de poudre de fromage cheddar

Mélanger les ingrédients. Refroidir. Servir avec craquelins ou croustilles. Quantité: environ 1 1/2 tasse.

Les desserts d'été

Mousses d'été au lait

Bien souvent nous avons tendance à croire que le lait est réservé uniquement à l'usage des enfants. Mais avons-nous déjà pensé aux mousses légères à base de lait qui sont bien rafraîchissantes et qui conviennent à tous les âges, qualités que d'autres desserts ne possèdent pas.

Mousse éponge au chocolat

- 1 enveloppe de gélatine aromatisée
- 1 paquet (6 onces) de chocolat semi-sucré, en morceaux
- 2 tasses de lait
- 1 c. à thé de sel
- 1/2 tasse de sucre
- 1 c. à thé de vanille
- 1/4 c. à thé de sel
- 4 blancs d'oeufs
- 4 jaunes d'oeufs battus
- 1/4 tasse de sucre

Saupoudrer la gélatine sur le lait et laisser reposer jusqu'à ce que la gélatine devienne moelle. Ajouter 1/2 tasse de sucre, sel, jaunes d'oeufs et morceaux de chocolat. Remuer et cuire (pour fondre la gélatine et le chocolat) jusqu'à l'obtention d'un léger épaississement, environ 8 minutes. Retirer du feu et agiter pour bien incorporer le chocolat; incorporer la vanille. Réfrigérer pour épaissir légèrement, en remuant de temps à autre. Bâtir les blancs d'oeufs jusqu'à l'obtention de pics mous; y ajouter graduellement 1/4 tasse de sucre en battant jusqu'à l'obtention de pics fermes. Incorporer les blancs à la préparation au chocolat, verser dans un moule et réfrigérer pour rendre ferme, 6 portions.

Variation: Mousse éponge aux amandes. Suivre la recette de mousse au chocolat en remplaçant le chocolat par 1 tasse d'amandes blanchies moulées. Substituer à l'essence de vanille quelques gouttes d'essence d'amandes amères.

Mousse éponge à la rhubarbe

- 2 tasses de rhubarbe, en morceaux d'un pouce
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/3 tasse de sucre
- 4 jaunes d'oeufs battus
- 1/2 enveloppe de gélatine non aromatisée
- 1 c. à thé de vanille
- 4 blancs d'oeufs
- 1/2 tasse de lait
- 1/4 tasse de sucre

Cuire la rhubarbe jusqu'à tendreté, ajouter 1/3 tasse de sucre et refroidir. Saupoudrer la gélatine sur le lait et laisser reposer jusqu'à ce que la gélatine devienne moelle. Ajouter 1/2 tasse de sucre, sel et jaunes d'oeufs. Chauffer lait et gélatine en remuant pour fondre la gélatine et épaissir le mélange. Retirer du feu et incorporer la vanille. Incorporer la rhubarbe aux jaunes d'oeufs et réfrigérer jusqu'à ce que le tout soit légèrement pris. Bâtir les blancs d'oeufs jusqu'à l'obtention de pics mous; y incorporer graduellement 1/4 tasse de sucre en continuant de battre jusqu'à l'obtention de pics fermes. Incorporer les blancs au mélange de rhubarbe. Verser dans un moule et réfrigérer pour rendre ferme, 6 portions.



GINETTE GIASSON, diététiste à la régionale de Tilly, regarde le montage exécuté par un élève sur le thème: "Je suis ce que je mange".

confectionnez-les vous-même!

Ravissant



9033 SIZES 8-18

Marian Martin

Un patron comprenant plusieurs modèles assortis. Très pratique pour la brillante saison.

Demandez le patron 9033; tailles: 8, 10, 12, 14, 16, 18; taille 12 (buste 34).

Envoyez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

SERVICE DES PATRONS, L'ACTION, C.P. 1727, Québec 2, P.Q.

PRIX: 75¢ par patron

Meilleur placement



7185

Alice Brooks

Pour le père et le fils, doucement plus joli. Jolis vestes avec ou sans manches.

Crochet rapide et facile.

Demandez le patron 7185; homme, 36-42; enfants, 4-14 incl.

Ci-inclus \$ (les timbres ne sont pas acceptés)

Taille: _____

Patron no: _____

Tailles: _____

Adresse: _____

Nom: _____

Prix coupés à Plein

...par milliers

Prix coupés à Plein sur les VIANDES DE QUALITÉ

LE MEILLEUR BOEUF AU CANADA — DE MARQUE ROUGE — INSPECTÉ par le GOUVERNEMENT

BOEUF

BIFTECK de RONDE \$1.19

- Déossé — Tranche complète ou Rôti de croupe
- ROTI de COTES 1.29
- Nature de choix - de marque rouge lb.
- ROTI de PALETTE 69¢
- Tendon dorsal enlevé lb.
- BIFTECK de PALETTE 79¢
- Frais haché à chaque heure lb.
- HAMBURG 59¢
- Frais haché no 1 lb.

VOLAILLE

- POULETS-CHAPONS 49¢
- Congelés - Catégorie "A" 5 lbs et plus lb.
- POULETS CONGÉLÉS 33¢
- Catégorie "A" éviscérés - 2-3 lb. lb.
- JAMBON PRET à MANGER 59¢
- Sans couenne, jarrot - court - marques populaire
- Complett ou moitié lb.
- ROULES COTTAGE 79¢
- Midjet fumés - Maple Leaf ou Lograde lb.
- ROULES SALAMI 73¢
- Coorsh 12 oz.
- SMOKED MEAT (4 paquets) 89¢
- Coorsh - Format sandwich 4 paquets 2 oz.
- ROULES BOLOGNE 89¢
- Coorsh 24 oz.
- BACON sans COUENNE 51¢
- Jubilée 1 lb.
- SAUCISSES FUMÉES 61¢
- Tout boeuf - Coorsh
- SAUCISSES de PORC 69¢
- Bilopago lb.
- SAUCISSES FUMÉES 99¢
- Maple Leaf - Format picnic 2 lb.

SAUCISSES

- SAUCISSES FUMÉES 61¢
- Tout boeuf - Coorsh
- SAUCISSES de PORC 69¢
- Bilopago lb.
- SAUCISSES FUMÉES 99¢
- Maple Leaf - Format picnic 2 lb.

DIVERS

- SOC de PORC 79¢
- Roulé, déossé, assaisonné lb.
- PARFAIT DESSERT 33¢
- Coorsh
- SALADE de CHOU 43¢
- Coorsh - Super-aubaine Pot 16 oz.
- ROULES aux OEUFS 59¢
- Bilopago Pot de 6
- CRETONS 10 oz. 67¢
- Tailleur

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS!

- MELONS D'EAU 98¢
- Entiers de la Floride - Chair rouge - ch.
- GROSSES BANANES 12¢
- Importées - Les préférées de la famille lb.
- POMMES de TERRE 40¢
- de table du N.-B. - Canada no 1 Sac 10 lb.
- ECHALOTES 3 pçts 29¢
- Fraiches du jardin - Du Québec pour
- RADIS FRAIS 3 pçts 29¢
- du jardin - Du Québec pour
- LAITUE en FEUILLES 2 pour 29¢
- Récolte du Québec
- MELONS DE MIEL 39¢
- du Texas
- CONCOMBRES FRAIS 17¢
- longs, vert de la Floride no 1 ch.
- POMMES Granny Smith 33¢
- de l'Afrique du Sud - De fantaisie - lb.
- ORANGES CALIFORNIE 88¢
- Extra de choix - Sucrées, juteuses
- Gross. 88 Douz.
- RAISINS BARLINKA 49¢
- de l'Afrique du Sud no 1 noirs, juteux lb.
- TOMATES 69¢
- Panier 2 lb. de la Floride no 1 mûries à point

Prix coupés à Plein

ALIMENTS CONGÉLÉS

- LIMONADE CONGEELEE 11¢
- Dominion - Blanche ou rose Bte 6 1/2 oz.
- JUS D'ORANGE 22¢
- Rég. - Congelé - Dominion Bte 6 1/2 oz.
- JUS D'ORANGE 41¢
- Congelé add. de sucre Dominion Bte 12 1/2 oz.
- Frites Congeées 48¢
- Hiltop Pçt 2 lb.
- PATES à la VIANDE 29¢
- Congelés assortis York - 8 oz.
- GATEAU CHOCOLAT 69¢
- Congelé Pepperidge - 13 oz.
- GATEAU VANILLE 69¢
- Congelé Pepperidge - 13 oz.

Prix coupés à Plein

ALIMENTS CONGÉLÉS

- COCA-COLA 11¢
- Le breuvage rafraichissant Bte 10 oz
- GATEAU SULTANA 49¢
- RICHMELLO 24 oz

Prix coupés à Plein

BREVAGES & JUS

- CRISTAUX TANG 39¢
- Sauveur d'orange Env. 6 1/2 oz.
- BREUVAGE aux RAISINS 38¢
- Welchade Bte 32 oz.
- BREUVAGE aux RAISINS 29¢
- Coronation Bte 48 oz.
- LIMONADE ROSE 12¢
- President Env. 3 1/2 oz.
- CRISTAUX à l'ORANGE 88¢
- Swing Coronation - Pçt 5 nv.
- JUS MÉLANGES 53¢
- Orange et p'mousse Dominion add. de sucre - Bte 48 oz.
- HONEY COMB 63¢
- Céréale de Post - Bte 12 oz.
- ALPHABITS 57¢
- Cécéale de Post - Bte 15 oz.
- CEREALE POST 39¢
- Grape Nut Flakes - Bte 12 oz.
- LUCKY CHARMS 43¢
- Céréale Big-G Bte 8 oz.
- HONEY SNACKS 45¢
- Céréale Kellogg - Bte 9 oz.
- SPECIAL "K" 54¢
- Céréale Kellogg - Bte 11 oz.
- MUFFETS QUAKER 43¢
- Gros format Bte 15 1/2 oz.

Prix coupés à Plein

CÉREALES À DÉJEUNER

- THE en SACS 75¢
- O. P. Le Thé sans Nom Paquet de 60
- THE en SACS 45¢
- O. P. Le Thé sans Nom Paquet de 30
- CAFE INSTANTANE 1.34
- Maxwell House - Pot 6 oz.
- CAFE en FEVES 88¢
- Richemello Sac 1 lb.
- CAFE MELITTA 1.56
- Extratin Bte 1 lb.
- CAFE INSTANTANE 1.45
- Chase & Sanborn - Pot 10 oz.
- CAFE INSTANTANE 1.95
- Taster's Choice - Pot 8 oz.
- HUILE VEGETALE 81¢
- Crisco Bout. 24 oz.
- SHORTENING 44¢
- Crisco Pçt 1 lb.
- CROISSANTS 37¢
- Pillsbury Pçt 8 oz.
- FARINE 84¢
- Tout usage Five Roses Sac 7 lb.
- SHAKE N'BAKE 97¢
- Mélange à paner le poulet Pçt 10 oz.

Prix coupés à Plein

CÉREALES À DÉJEUNER

- GATEAU ETAGE 79¢
- Fudge chocolat - Délicieux ch)
- PAINS genre GATEAU 49¢
- Cerises et pacanes ch.
- TARTELETTES 43¢
- Strudel aux pommes - fraiches - Pot de 6

Prix coupés à Plein

ARTICLES DIVERS

- FROMAGE TRANCHE 42¢
- Kraft - Tranches individuelles Pçt 8 oz.
- CHEEZ WHIZ 76¢
- Fromage mou de Kraft Pot 1 lb.
- FROMAGE FONDU 82¢
- Veivetta Pçt 1 lb.
- PATATES CHIPS 69¢
- Maple Leaf Pçt 11 oz.
- BATONNETS de FROMAGE 39¢
- Maple Leaf Pçt 5 oz.
- VIANDES en PATE 19¢
- assorties Paris Pâté Bte 3 oz.
- CRETONS 37¢
- Paris Pâté Bte 3 oz.
- MAIS grains entiers 22¢
- YORK DE FANTAISIE Boîte 12 oz
- MARINADES 49¢
- SUCREES ROSE Pot 24 oz
- DETERSIF LIQUIDE 67¢
- Mir 2 cont. 24 oz.
- JAVEL CONCENTRE 58¢
- Liquide Dominion Cruche 18 oz.
- OXYDOL 1.06
- saVon granulé - Format géant
- BREEZE BLEU 99¢
- Gratit! Linge de vaisselle 10¢ de rabais - Format géant
- DETERGENT 9
- Punch Format géant
- SAVON en FLOCONS 9
- Maple Leaf Format géant

Prix coupés à Plein

ARTICLES DIVERS

- ESSUIE-TOUT 59¢
- Pçt 2 roul.
- MAIS en CREME 18¢
- YORK de FANTAISIE Boîte 14 oz
- CAFE INSTANTANE 1.34
- Maxwell House - Pot 6 oz.
- CAFE en FEVES 88¢
- Richemello Sac 1 lb.
- CAFE MELITTA 1.56
- Extratin Bte 1 lb.
- CAFE INSTANTANE 1.45
- Chase & Sanborn - Pot 10 oz.
- CAFE INSTANTANE 1.95
- Taster's Choice - Pot 8 oz.
- HUILE VEGETALE 81¢
- Crisco Bout. 24 oz.
- SHORTENING 44¢
- Crisco Pçt 1 lb.
- CROISSANTS 37¢
- Pillsbury Pçt 8 oz.
- FARINE 84¢
- Tout usage Five Roses Sac 7 lb.
- SHAKE N'BAKE 97¢
- Mélange à paner le poulet Pçt 10 oz.
- PAPIER de TOILETTE 35¢
- assorti White Swan Pçt 2 roul.
- PAPIER de TOILETTE 65¢
- White Swan assorti Pçt 4 roul.
- PAPIER de TOILETTE 33¢
- Symphony Pçt 2 roul.
- PAPIER de TOILETTE 55¢
- Symphony Pçt 4 roul.
- ESSUIE-TOUT 58¢
- White Swan rég. - Assorti Pçt 2 roul.
- SERVIETTES de PAPIER 26¢
- Blanc White Swan - Pçt de 60
- BAGUETTES 39¢
- Lion Snap-Off - Pçt de 30
- SACS GUEST 49¢
- pour poubelles de cuisine Pçt de 25
- HARDI WRAP 67¢
- Protège vos aliments Roule. 200'
- PAPIER CIRE 35¢
- Rap Rite Roule. 100'
- TISSUS FACIAUX 22¢
- Kleenex - 2 pli - Bte de 200
- SELS de FRUITS 97¢
- Eno Pçt de 20
- RECIPIENTS à JUS 61¢
- de plastique
- CHAISES de JARDIN 3.99
- Aluminium - courroies 5 x 6
- CHAISES LONGUES 7.99
- Courroies 5 x 15
- BERCEUSES 9.95
- DeLuxe - Courroies 6 x 9
- DENTIFRICE 91¢
- MacLean - Rég. ou spearmint Format familial
- VITALIS 77¢
- pour vos cheveux - Bout. 4 oz.
- RINCE-BOUCHE 99¢
- Laternier Bout. 12 oz.
- EDGE 1.25
- Gélee pour la barbe - 6 oz.

Prix coupés à Plein

ARTICLES DE PAPIER

- FRAIS CUIT SUR LES LIEUX! 2537, boul. Ste-Anne et Place Laurier seulement!

Votre dollar va plus loin chez DOMINION - C'est garanti



Des manifestants hostiles aux relations sino-canadiennes ont paradé hier, portant affiches et pancartes, devant l'édifice qui abrite la délégation de Pékin à Ottawa.

Recommandation des médecins du Canada

Pas de prison pour le recel de drogues

Par KEN KELLY HALIFAX (P.C.) — L'abolition de la peine de prison pour simple recel de drogue, quelle qu'elle soit, est devenue mardi la politique de l'Association des médecins du Canada, du moins temporairement. En effet, cette décision prise par le conseil général de l'Association, pourrait être modifiée au cours des réunions ultérieures, cette semaine. La question est fortement controversée depuis que le conseil d'administration de l'Association a fait sa déposition, en avril, devant la commission Le Dain sur l'usage non-médical des drogues. Le conseil général avait alors remis aux membres du Conseil d'administration un document contenant une série de recommandations, parmi lesquelles figurait celle concernant l'abolition de la peine de prison pour recel de drogues. Mais, le Conseil d'administration avait rayé cette recommandation — et d'autres — avant de les sou-

mettre à la commission Le Dain. Pourtant cette dernière, bien avant d'entendre l'avis des représentants de l'Association des médecins, avait elle-même formulé cette recommandation dans le rapport intérimaire qu'elle avait remis quelques mois plus tôt au gouvernement fédéral. Le conseil sur les soins médicaux communautaires et un comité d'experts avaient protesté contre la décision du conseil d'administration de rayé la recommandation concernant la peine de prison. Le Dr Lionel Solursh, psychiatre de Toronto, qui était président de la commission des experts, a déclaré hier au Conseil général que les membres du conseil d'administration avaient, en fait, rayé neuf des dix recommandations qu'il avait présentées. Le Dr Solursh, qui est président de l'Association des médecins et résidents canadiens, qui groupe quelque 5,000 membres, et qui a dit que les jeunes médecins insistent pour que l'Association adopte une position ferme sur les questions d'intérêt aussi bien social que médical. La décision a été prise à la suite de l'intervention du Dr John Mount, de Toronto, président de l'Association des internes et résidents canadiens, qui groupe quelque 5,000 membres, et qui a dit que les jeunes médecins insistent pour que l'Association adopte une position ferme sur les questions d'intérêt aussi bien social que médical. Il a mis en garde les amis de la profession contre l'exemple de ce qui s'est passé aux États-Unis, où les jeunes médecins ont fini par former une organisation rivale à l'Association des médecins américains, dont ils condamnaient la politique.

Un assisté social ne veut pas, lui non plus un emploi qui ne lui plaît pas TORONTO (P.C.) — Plusieurs assistés sociaux célibataires ont laissé entendre, lundi, qu'ils préféreraient être privés des allocations que leur versait le Bien-être social plutôt que d'accepter un emploi qu'ils ne désiraient pas. Ces hommes, interviewés à un bureau de district du Bien-être social, commentaient ainsi une déclaration faite dimanche, à Thunder Bay, par le ministre du Bien-être, M. Thomas Wells. Ce dernier avait dit qu'on devrait refuser tout bénéfice social aux personnes en bonne condition physique qui refusent d'accepter un emploi. Roger Rhodes, 26 ans, qui a dit être assisté social en attendant d'obtenir un permis de chauffeur de taxi, refusait tout travail qu'on lui offrirait dans le nord de la province. "Personne ne peut vous forcer à quitter un endroit où vous ne connaissez personne", a déclaré cet homme, originaire de Hamilton, mais habitant à Toronto depuis les 10 dernières années. "Un homme a le droit de vivre et de travailler où il lui plaît!" Danny O'Leary, 22 ans, de Toronto, qui a fréquenté l'université durant deux ans, et dont le dernier emploi a été comme commis temporaire des postes, durant la période des Fêtes, a qualifié la suggestion de M. Wells de dégradante. "C'est comme transporter du bétail d'un endroit à un autre", a-t-il dit. "Il essaie de vous avilir au point où vous ne voudrez plus aucune assistance. Une personne doit être capable et être prête à travailler où elle veut travailler. A mon avis, personne ne doit être forcé à déménager dans une autre ville pour avoir un emploi." D'autres hommes interrogés à ce bureau d'assistance sociale ont fait des commentaires semblables.

UN DENTIER plus sûr à tout moment Ne craignez plus de voir votre dentier se détacher ou tomber au mauvais moment. Pour plus de sûreté et de confort, saisissez l'opportunité de nos dentiers adhésifs pour dentiers FASTEETH, qui maintiennent les dentiers fermement plus longtemps. Vous mangerez plus facilement. Etant alcaline, FASTEETH n'abîme pas les dents. Elle est sans danger, sans odeur, sans goût. Elle est facile à appliquer et à retirer. Elle est sûre, sûre, sûre. Voyez votre dentiste régulièrement, et procurez-vous votre FASTEETH à tous les rayons de pharmacie.

UN DENTIER plus sûr à tout moment Ne craignez plus de voir votre dentier se détacher ou tomber au mauvais moment. Pour plus de sûreté et de confort, saisissez l'opportunité de nos dentiers adhésifs pour dentiers FASTEETH, qui maintiennent les dentiers fermement plus longtemps. Vous mangerez plus facilement. Etant alcaline, FASTEETH n'abîme pas les dents. Elle est sans danger, sans odeur, sans goût. Elle est facile à appliquer et à retirer. Elle est sûre, sûre, sûre. Voyez votre dentiste régulièrement, et procurez-vous votre FASTEETH à tous les rayons de pharmacie.

Advertisement for Agnon shoes. It features several illustrations of different styles of men's and women's shoes, labeled A through E. The text includes 'CHOIX DE TRESSÉS POUR HOMMES' and 'POUR GARÇONS'. It also contains the slogan 'Toronto se fera-t-il passer un nouveau "Ste-Scholastique"?' and 'Ottawa se fera-t-il passer un nouveau "Ste-Scholastique"?' The advertisement lists prices for various styles and provides contact information for Agnon & Frère Inc. at 260 St-Joseph, 896 St-Joseph, 180 Ouest, St-Vallier, 568, 3e Ave. and Au 260 St-Joseph, département spécial pour enfants.

Réaction aux propositions de l'URSS Le Canada favorise l'exploration spatiale à des fins pacifiques

Par la PRESSE CANADIENNE d'après PC et AFP Le premier ministre M. Trudeau a déclaré hier aux Communes que le Canada prendra une part active à toutes négociations qui viseraient à interdire l'utilisation d'armes en provenance de la Lune. Il répondait à M. Barry Mather, NPJ pour Surrey-White Rock, qui demandait si le Canada appuierait les propositions soviétiques aux Nations unies visant à faire adopter une telle réglementation. A Washington, le gouvernement américain paraît avoir été surpris par la proposition soviétique de commencer à négocier aux Nations unies un traité sur le statut juridique de la Lune. "Nous étudions les déclarations de M. Andreï Gromiko, mais nous n'avons pas encore arrêté notre position sur son projet de traité", a déclaré le porte-parole du département d'Etat. Il n'est toutefois pas exclu qu'une réaction officielle américaine à la proposition soviétique soit rendue publique au cours de la journée. L'administration nationale de l'aéronautique et de l'espace (NASA), responsable du programme lunaire américain, s'est également refusée pour le moment à tout commentaire sur le projet soviétique. PROPOSITION SOVIETIQUE L'initiative prise mardi par M. Andreï Gromiko de proposer l'étude par la 26e session de l'Assemblée générale de l'ONU d'un traité international concernant le statut de la Lune, intervient alors que l'Union soviétique dispose d'ores et déjà d'une station scientifique orbitale pilotée autour de la Terre, "Saliout-Soyouz-1". La démarche du ministre soviétique peut donc avoir été inspirée par une situation qui donne une place de choix à l'URSS dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique. Moscou peut aussi avoir voulu tenir compte du fait que les Américains auront lancé vers la Lune, en juillet, un 4e équipage humain — à bord d'Apollo-15 — alors que l'Union soviétique s'est bornée jusqu'ici à l'exploration automatique du satellite naturel de la Terre, en particulier à l'aide de "Lunokhod-1". La proposition de M. Gromiko, de par ses six principes sur lesquels elle est fondée, se borne à compléter, en ce qui concerne la Lune, et elle seule, les grandes lignes du traité de l'espace signé le 31 mars 1967, par 76 gouvernements. Ce traité, intitulé "Traité sur les principes devant régir l'activité des Etats dans le domaine de l'exploration

et de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, de la Lune et des autres corps célestes", s'en tenait aux généralités. PRINCIPES Le document avait affirmé trois grands principes fondamentaux: — L'interdiction de proclamer des droits de souveraineté ou de propriété dans l'espace, — L'obligation de ne pas utiliser la Lune et les autres corps célestes qu'à des fins pacifiques et de s'abstenir de placer dans l'espace des armes à haut potentiel destructeur. — Enfin le devoir d'entreprendre et de poursuivre les activités spatiales dans un esprit de coopération internationale qui servira la paix et l'humanité. Il précisait en outre que les Etats ont le devoir d'aider et d'assister aux cosmonautes en péril. Les Soviétiques cette fois, prennent l'initiative en ce qui concerne la Lune, n'oubliant sans doute pas que, pour le traité existant, l'initiative en était due au président Lyndon Johnson, dans une allocution qu'il prononça le 7 mai 1966. Si ce n'est qu'en fin 1966 que les deux grands de l'espace finirent par se mettre d'accord, l'ONU, pour sa part, avait pris des initiatives limitées dans ce domaine dès 1961. Elle avait adopté sa résolution 1962 sur les principes juridiques des activités des Etats en matière spatiale le 13 décembre 1963, l'ayant fait précéder de l'adoption, dès le 17 octobre 1963, de sa résolution 1884, baptisée par les Américains "aucune bombe dans l'espace". La proposition soviétique d'aujourd'hui a l'avantage de souligner à une époque où la pollution est d'actualité, qu'il conviendrait que l'exploration et l'utilisation de la Lune se fassent seulement par des moyens excluant un changement défavorable à la pollution du milieu lunaire, et lance l'idée de la protection de la vie et de la santé de tout "lunaire" par tout Etat signataire du traité proposé. TRAITE DE L'ESPACE Cette même proposition tend aussi à rappeler que le "traité de l'espace" a été signé avant même que ne commence la conquête de la Lune et qu'il convient de le parfaire, non seulement en ce qui concerne la Lune mais pour les autres planètes également (l'exploration de Mars et de Vénus se poursuit et il est question du "grand tour" des planètes) et qu'en outre le traité a laissé dans la vague la définition de ce qu'est "l'espace extra-atmosphérique". A l'heure où s'organise avec plus de précision qu'auparavant l'installation de laboratoires lunaires internationaux, cette proposition vient à point. Nul doute qu'elle retiendra l'attention des pays signataires du précédent traité.

Advertisement for 'LA TÉLÉVISION A QUEBEC'. It features a grid of television channels and their locations: 3 WCAX-TV BURLINGTON, 4 CFCM-TV QUEBEC, 5 CKMI-TV QUEBEC, 7 CHLT-TV SHERBROOKE, 8 WMTW-TV MT WASH., 10 CFTM-TV MONTREAL, 11 CBVT-TV QUEBEC, 12 CFCF-TV MONTREAL, 13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES. It also includes a section for 'EXPLICATIONS' and 'AUJOURD'HUI - MERCREDI' with program listings for various channels.

Advertisement for 'Bière ÉPINETTE CANADIENNE'. It features an illustration of a woman in traditional dress and text describing the beer as 'RAFRACHISSANTE', 'DESALTEURANTE', and 'DELICIEUSE'. It also includes a section for 'HORAIRE DES POSTES LOCAUX ET DES POSTES TRANSMIS PAR CABLES'.

A large section of the page containing detailed television program listings for various channels (3, 4, 5, 7, 8, 10, 11, 12, 13) across different days of the week. It includes program titles, times, and channel numbers. The listings are organized by day: 'AUJOURD'HUI - MERCREDI', 'DEMAIN - JEUDI', and 'VENDREDI'. The programs listed include news, entertainment, sports, and educational content.

L'Opposition rend le gouvernement responsable de l'exode des fermiers

(par André Bellemare)
OTTAWA (P.C.) — Les partis de l'opposition sont tombés à bras raccourcis sur les politiques agricoles du gouvernement, hier aux Communies, en les rendant responsables des nombreuses démissions des fermes en raison des faibles revenus des agriculteurs et des coûts élevés d'exploitation.

Le ministre a fait état des prévisions de cette année qui veulent que les exportations du blé atteignent un nouveau sommet depuis 1963-64 où 685 millions de boisseaux avaient été vendus à des pays étrangers.

M. Olson a voulu se montrer optimiste et croire que les effets des politiques présentes du gouvernement en agriculture soient beaucoup plus rentables que dans le passé.

M. L. LASALLE
La motion de M. Lewis fut finalement rejetée par 108 voix contre 68.

Le député indépendant de Joliette, M. Roch LaSalle, a voté avec les ministériels contre la motion néo-démocrate. Dans une intervention, M. LaSalle a soutenu que le gouvernement ne peut être tenu seul responsable de la situation.

La somme réclamée de \$100 millions par M. Lewis lui est apparue "inacceptable" parce que, a-t-il dit, les débouchés que le Canada avait pour la vente du blé sont devenus im-

possibles aujourd'hui étant donné que certains clients d'il y a quelques années font maintenant figure de concurrents dans la production du blé.

M. LaSalle, qui a démissionné du parti conservateur récemment, a blâmé ses anciens collègues pour la "politicalité" qu'ils exercent en bloquant l'adoption du bill C-176 sur l'établissement d'offices nationaux de commercialisation des produits agricoles.

Selon lui, ce projet de loi viendra en aide aux cultivateurs dans la mise en marché de leurs produits.

Selon M. Roger Gaudry de l'Un. de Montréal

"Les éléments radicaux dans les universités sont en minorité"

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, qui a amorcé le débat en soumettant une motion de censure contre la politique agricole du gouvernement.

ASSISTANCE
D'après lui, le gouvernement "a fait baisser sérieusement le revenu des cultivateurs de l'Ouest et menace l'avenir de l'ensemble de la collectivité rurale du Canada."

M. Lewis a suggéré que l'Etat verse sans aucune condition et immédiatement une somme de \$100 millions additionnelle aux agriculteurs de l'Ouest par suite de la crise financière qu'ils traversent présentement.

Le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, a rétorqué que tout en reconnaissant les difficultés que connaît l'industrie agricole canadienne, ce phénomène n'est pas unique au Canada.

Il a rappelé également que le fédéral avait consacré le

TORONTO (P.C.) — "Les éléments radicaux dans les universités canadiennes forment une petite minorité, tandis que 95 pour cent des étudiants travaillent bien. Cette minorité ne représente pas la mentalité de la plupart des étudiants, nous ne pouvons l'ignorer, mais, n'allons pas conclure que l'étudiant moyen soit satisfait de notre société et soit prêt à la défendre telle qu'elle s'offre à lui."

C'est en ces termes que M. Roger Gaudry, recteur de l'Université de Montréal, a tracé le portrait du diplômé universitaire de demain. Il participait à une conférence plénière sur l'avenir à l'occasion du 100e congrès annuel de l'Association des manufacturiers canadiens, à Toronto.

Selon M. Gaudry, la moisson de plus en plus abondante de diplômés universitaires vient s'ajouter à l'abondance des moyens de production qui devraient faire du Canada l'un des pays les plus aptes à réussir au cours des prochaines années. Pour ce faire, toutefois, l'équilibre devra s'établir entre l'initiative privée et le contrôle étatique, afin que les diplômés universitaires ne tombent pas en nombre disproportionné sous influence des sphères gouvernementales.

CONDITIONS NOUVELLES
De nombreux changements affectant sans cesse notre société touchent particulièrement

le monde étudiant. Comment affecteront-ils les rapports entre jeunes diplômés universitaires et le monde des affaires? M. Gaudry a fait sur cette question les observations suivantes.

Il s'empresse de mettre son auditoire en garde contre la notion selon laquelle chaque étudiant universitaire serait "un activiste moins soucieux de la préparation de son avenir que d'apporter des changements aux institutions politiques et sociales".

Rendons-nous compte cependant qu'une évolution accélérée modifie la mentalité des étudiants et la rend fort différente de celle d'il y a 10 ou 20 ans. Le changement apporte sa rançon d'instabilité, d'insécurité, source principale des malaises sociaux qui affectent le monde entier. La population prend conscience de l'absence de "permanence". La désuétude planifiée devient coutumière, qu'il s'agisse de voiture ou de vêtement.

La stabilité de la famille est en butte aux habitudes nouvelles de populations nomades dont l'avènement résulte des progrès techniques. Le respect de l'autorité et "la sagesse" des anciens sont battus en brèche. Nombreux sont ceux qui s'adaptent difficilement à ses conditions nouvelles.

L'activité économique canadienne reprendra du poil de la bête

— Trudeau

TORONTO (P.C.) — Le premier ministre Trudeau a exprimé la confiance hier soir que l'emploi et l'activité de la production remonteront la pente au cours de cette année et de la prochaine. Mais il a ajouté que le gouvernement est prêt à adopter des mesures stimulantes, au besoin.

Dans une allocution préparée pour l'Association des manufacturiers canadiens, M. Trudeau n'a donné aucune indication que le prochain budget inclurait des réductions de taxes pour remonter l'économie, tel que demandé par les membres du parlement et d'autres.

Mais il a vigoureusement défendu les gestes tellement critiqués du gouvernement en vue de mettre fin à l'inflation par des restrictions aux dépenses et au crédit en 1969 et 1970. Les critiques maintiennent que ces politiques sont responsables de l'augmentation du chômage.

"Je demeure convaincu que si le gouvernement n'avait pas pris ces mesures en 1969 et en 1970 pour contenir les effets de l'inflation, le chômage serait dans une situation encore plus déplorable actuellement".

STIMULATION

"Laisser continuer l'inflation ne procurera pas plus d'emplois. Nous ne sommes pas obsédés par le problème de l'inflation. Nos efforts pour le contenir ne sont qu'un des aspects d'une politique équilibrée".

"Des politiques de stimulation ont déjà été adoptées en 1970 et seront continuées ou augmentées au besoin, et dans quelque forme qu'elles soient jugées nécessaires, elles assureront une augmentation vigoureuse et solide de notre économie et au chapitre des emplois".

Parlant de la législation si longtemps attendue sur les changements dans le système de taxation, il a déclaré que

Le Canada alloue \$680,000 pour les victimes du choléra

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement canadien, par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international, a alloué une somme de \$680,000 pour le secours d'urgence des réfugiés du Pakistan oriental.

Selon un communiqué de l'Agence, distribué, mardi à Ottawa, un montant global de \$300,000 est mis à la disposition du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, coordonnateur des interventions de secours de l'UNICEF, du Programme alimentaire mondial et

de l'Organisation mondiale de la santé.

Un autre montant de \$100,000 est mis à la disposition de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et le reste est utilisé par des organisations bénévoles canadiennes.

Oxfam Canada reçoit \$150,000; le Conseil canadien des Eglises, \$40,000; l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, \$40,000 et Mennonite Central Committee, \$50,000.

"Le Gouverneur général devrait être Chef d'Etat"

— Marcel Prud'homme

EDMONTON (P.C.) — Le gouverneur général devrait remplacer le monarque comme chef de l'Etat, au Canada, suggère M. Marcel Prud'homme, député libéral de la circonscription de Saint-Denis, dans la région montréalaise.

C'est la proposition qu'il a faite, lundi soir, alors que le comité parlementaire sur la constitution, dont il fait partie, entreprenait une série d'auditions à Edmonton.

Le système révisé conserverait certains traits de la monarchie pour étouffer les objections au régime républicain des États-Unis.

Par la suite, au cours d'un interview, M. Prud'homme a souligné que les gens devenaient nerveux, quand il était question de la monarchie et qu'il était fait mention d'y apporter des changements.

Le sujet était venu dans le cours de discussions, alors que l'Association des Clubs de femmes d'affaires et professionnelles de l'Alberta soumettait son mémoire.

"Notre système parlementaire canadien doit être maintenu et préservé, y compris notre monarchie", disait le mémoire.

"On doit empêcher toute détérioration future de ce système."

M. Prud'homme a alors souligné qu'un jeune Américain pouvait avoir comme ambition suprême de devenir un jour le président de son pays, tandis qu'un jeune Canadien ne pouvait cultiver un tel rêve.

Vous cherchez Les meilleures Aubaines? GEM vous les offre chaque semaine

ECONOMIES	ECONOMIES	ECONOMIES	ECONOMIES
CEREALE SPECIAL K KELLOGG 15 oz. .73	COCTAIL DE FRUITS QUALITE FANTASIE DEL MONTE 19 oz. .42	PRUNES ETUVEES QUALITE FANTASIE DEL MONTE 37 oz. .60	POIS ASS. QUALITE DE CHOIX IDEAL 10 oz. .29
PAPIER DE TOILETTE BLANC 6 roul. .83	ANANAS TRANCHEES QUALITE FANTASIE DEL MONTE 28 oz. .53	SAUCE AUX POMMES MARQUE ALLEN 28 oz. .45	BLE D'INDE EN CREME QUALITE FANTASIE LIBBY 3 .49
PAPIER-MOISSISSE BLANCS KLEENEX 400 .42	COCTAIL DE FRUITS QUALITE FANTASIE LIBBY 14 oz. .35	CRISTAUX A L'ORANGE TANG 28 oz. .45	TOMATES QUALITE DE CHOIX AYLMER 19 oz. .65
SERVIETTES SANITAIRES CONFIDETS 1 div. .55	PECHES DEMIES QUALITE FANTASIE LIBBY 14 oz. .48	JUS DE PRUNE QUALITE FANTASIE DEL MONTE 24 oz. .46	TOMATES ETUVEES QUALITE DE CHOIX AYLMER 19 oz. .34
ESSUIE-TOUT BLANCS WHITE SWAN 2 roul. .67	POIRES BARTLETT QUALITE FANTASIE DEL MONTE 28 oz. .62	JUS DE TOMATE QUALITE FANTASIE HEINZ 10 oz. .79	TOMATES RONDES QUALITE FANTASIE HEINZ 28 oz. .36
SUPPORTS POUR SERVIETTES DE PAPIER SCOTT .65	ANANAS TRANCHEES QUALITE FANTASIE LIBBY 28 oz. .49	JUS TROPICAL PUNCH LIBBY 48 oz. .36	BETTERAVES RONDES MEDIUM LIBBY 19 oz. .49
EPARGNES	EPARGNES	EPARGNES	EPARGNES
PATATES QUALITE DE CHOIX AYLMER 2 .43	SAUCE AUX TOMATES MARQUE CATELLI 14 oz. .57	SAUCE BAR-B-Q MARQUE KRAFT 28 oz. .66	CEREALES MELANGES POUR BERES HEINZ 16 oz. .55
SOUPES AUX TOMATES QUALITE AYLMER 10 oz. .13	FEVES AU LARD CUITES AU FOUR PURITAIN 28 oz. .49	POULET DESOSSE MARQUE CORDON BLEU 7 oz. .41	RELISH AU BLE D'INDE MALARENS 12 oz. .33
SOUPES AUX LEGUMES MARQUE AYLMER 10 oz. .14	PUREE DE TOMATES MARQUE GATTUSO 6 oz. .45	PAIN DE VIANDE MARQUE PREM 12 oz. .53	GHERKINS MEDIUM SUCRES M-LARENS 15 oz. .55
SOUPES AUX POIS MARQUE HABITANT 8 oz. .21	SAUCE AUX TOMATES MARQUE HUNT 7 oz. .43	NOURRITURE POUR CHIENS, AU BOEUF Dr BALLARD 15 oz. .33	OLIVES FARCIES L.P. GATTUSO 12 oz. .69
SOUPES AUX LEGUMES MARQUE HABITANT 8 oz. .21	SAUCE SOYA MARQUE V-H 8 oz. .28	BIERE DE CEREAL MARQUE VACHON 37 oz. .85	SANDWICH SPREAD MARQUE KRAFT 24 oz. .71
FEVES AU LARD SAUCE AUX TOMATES CLARK 3 .55	SAUCE AUX PRUNES MARQUE V-H 8 oz. .38	BIERE D'AROMES MARQUE KRAFT 60 oz. 1.79	SAUCE EN POUCE MARQUE BISTO 8 oz. .32

AUBAINE

BREVUJAGE A L'ORANGE OU AU RAISIN Président **49¢**

AUBAINE

ANANAS TRANCHEES QUALITE FANTASIE Del Monte **69¢**

AUBAINE

AMPOULES Cavalier 25 W., 40 W., 60 W., 100 W. **79¢**

AUBAINE

BAS-CULOTTES TAILLE UNIVERSELLE Domino **1.98**

AUBAINE

CIRE LIQUIDE CLAIR Johnson **1.19**

AUBAINE

DETERSIIF EN POUCE Duz **1.49**

PRIX COUPES

PAPIER POUR CONSERVER LA FRAICHEUR SARAN WRAP 12"x50" **.34**

GELEE DE PETROLE VASELINE **.35**

MELANGE POUR CROUTES A TARTES BRODIE **.40**

PAIN DE VIANDE MARQUE BOVRIEL **.41**

ASSIETTES DE CARTON 9" DIXIE **.41**

COULEURS ASS. PALMOLIVE **.45**

AL-ARCHES SALES BLANCHES OH BOGES KRISPY KERNELS **.45**

ARACHIDES EN ECALLES KRISPY KERNELS **.49**

PRIX COUPES

MARMELADE 3 FRUITS KRAFT **.55**

CEREALE SUGAR-CRISP POST **.55**

CEREALE ALPHA-BITS POST **.57**

LINGES TOUT-USAGE COULEURS ASS. CHIFFON-J **.57**

BISCUITS PAUSE-CAFE CHRISTIE **.58**

BISCUITS PIRATES CHRISTIE **.58**

ENCYCLOPEE ALPHA NOUVEAU FASCICULE CHAQUE SEMAINE **.59**

DINER BOULETTES BOEUF, POULET CORDON BLEU **.61**

PRIX COUPES

MELANGE POUR CHIENS CHAUDS POGO **.63**

FROMAGE CRACKER-BARREL MED. KRAFT **.75**

NETTOYEUR MARQUE SPIC & SPAN **.79**

FIXATIF A CHEVEUX SPRAY NET HELENE CURTIS **.79**

COUPE-CAFE MARQUE COFFEE MATTE **.82**

NOURRITURE POUR CHIENS TOP CHOICE **.89**

PATE DENTIFRICE ORDINAIRE OU MENTHE MACLEANS **.91**

CHASSE-MOUSTQUES AEROSOL OFF **.99**

AUBAINE

PAIN ENRICHIS Laurentien **.25**

AUBAINE

LAIT EVAPORE Carnation **.55**

Echangez votre 4e coupon du concours vacances '71

Fruits et Légumes

Frais — Grande variété

BANANES 11

MURIERS A POINT JAUNES DORES lb

BLE D'INDE SUR EPIS 6 **.69**

ESLIERI CAT. NO 1 1 **.33**

ORANGES JUTEUSES 1 **.59**

FRUITS IMPORTES 2 **.19**

RADIS CROQUANTS 2 **.29**

CHOUX DE SIAM 2 **.23**

ECONOMIES

HUILE VEGETALE MARQUE GATTUSO 32 oz. **.83**

HUILE VEGETALE MARQUE BRAVO 28 oz. **.78**

THE EN SACHETS MARQUE RED ROSE 60 **.83**

THE EN SACHETS MARQUE SALADA 100 **.79**

MELANGE A GATEAUX ASS. TWINKLE 2 **.47**

FARINE PRETAMISEE ROBIN HOOD 7 **.95**

CRÈME A FOUETTER MARQUE DR. JAM WHIP 4 oz. **.59**

MARSHINE MELLE MARQUE BLUE BONNIER 9 lb **.57**

EPARGNES

CIRE LIQUIDE MARQUE BRAVO 27 oz. **1.27**

CIRE LIQUIDE MARQUE BRAVO 27 oz. **1.25**

NETTOYEUR A TAPIS MARQUE GLORY 24 oz. **1.78**

NETTOYEUR A CHIENS MARQUE ALJAX 11 oz. **.49**

EMPOIS MARQUE ELEC 64 oz. **.89**

"SAUCE DE JAVEL" CONCENTREE JAVEX 28 oz. **.89**

SAVON LIQUIDE MARQUE PALMOLIVE 24 oz. **.79**

SAVON EN POUCE MARQUE JET BLEU 8 lb **1.25**

PRIX COUPES

VERRES DE CARTON MARQUE DIXIE **29¢**

EAU MINERALE MARQUE MONTCLAIR 2 **59¢**

SAUCE A LA VIANDE MARQUE CATELLI 2 **69¢**

BLE D'INDE EN CREME DE CHOIX YORK 3 **69¢**

"GALETTES" A LA MELASSE VACHON 3 **99¢**

INSECTICIDE POUR MAISON ET JARDIN RAID, JOHNSON 1 **1.19**

GRANDE SERVIETTE DE PLAGE EN RATINE SPONGIEUSE MOTIFS SIGNES DU ZODIAQUE 3 **3.99**

Viande de Première Qualité

Sélectionnée avec soin

ROTI DE SURLONGE 09 lb

DESOSSE, BOEUF DE L'OUEST

BOEUF FRAIS HACHE A TOUTES LES HEURES **.59**

CRETONS FRANCAIS **.69**

GALANTINE DE VEAU FRAICHE **.53**

CROQUETTES DE MORUE DELICIEUSES **.49**

UNE PIZZA AU PEPPERONI BEUNEAU FROMAGE, COULEURS **.89**

BACON TRANCHE SANS COUENNE MARQUE LEAF **.59**

SAUCISSES FUMEEES SANS PEAN MARQUE LEAF **.55**

JAMBON CUII TRANCHE MARQUE LEAF **.59**

AUBAINE

PATES ALIMENTAIRES ASST. Catelli 8 btes 16 oz **.69**

AUBAINE

FROMAGE VELVEETA Kraft 8 lb **1.49**

ACTIF financier en hausse

Tendance

TORONTO (PC) — Les pétroles de l'Ouest et les industriels étaient en tête des gains hier alors que les prix à la Bourse de Toronto ont fermé avec une avance fractionnaire sur un marché modéré.

Tendance

Le volume des transactions a été de 2.55 millions d'actions, par rapport à 2.53 millions lundi. La valeur des stocks échangés a été de \$19.4 millions, en rapport avec \$15.7 millions lundi.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Table listing active stocks with columns for stock name and price.

INDUSTRIES

Table listing industrial stocks with columns for stock name and price.

MINES

Table listing mining stocks with columns for stock name and price.

PETROLES

Table listing oil stocks with columns for stock name and price.

COTATIONS INDUSTRIELLES

Table listing industrial quotations with columns for stock name and price.

Main table of stock prices for various companies, including Alcan, Bell Canada, and others.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Table listing active stocks with columns for stock name and price.

INDUSTRIES

Table listing industrial stocks with columns for stock name and price.

MINES

Table listing mining stocks with columns for stock name and price.

PETROLES ET GAZ

Table listing oil and gas stocks with columns for stock name and price.

MINES

Table listing mining stocks with columns for stock name and price.

PETROLES ET GAZ

Table listing oil and gas stocks with columns for stock name and price.

MINES

Table listing mining stocks with columns for stock name and price.

PETROLES ET GAZ

Table listing oil and gas stocks with columns for stock name and price.

MINES

Table listing mining stocks with columns for stock name and price.

PETROLES ET GAZ

Table listing oil and gas stocks with columns for stock name and price.

MINES

Table listing mining stocks with columns for stock name and price.

Montréal New York

Tendance

MONTREAL (PC) — Après quelques défaillances manifestées au début de la matinée, les cours de la Bourse de Montréal ont modérément rétabli leurs prix dans la plupart des secteurs, laissant les banques et les papiers un peu en arrière, à la fermeture d'une séance peu achalandée de la Bourse de Montréal, mardi.

Le volume combiné des actions transigées à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne se chiffrait par 1.31 million, contre 1.21 million, lundi.

Les industriels ont pris 71 à 181.11, les composées, 36 à 179.25 et les services, 23 à 153.09, alors que les banques baissaient de 2.00 à 203.50, les papiers, de .60 à 84.23.

Les pertes dépassaient les gains par 132 contre 107, et 93 valeurs demeuraient inchangées.

Parmi les valeurs en hausse à la Bourse de Montréal, Southampton a perdu 2.14 à \$60, Great Britain and Canada Investments, \$1 à \$12, Maritime Electric, \$1 à \$25, Scott's Restaurants, 3-4 à \$14, Bell Canada, 5-8 à 347-1.2, Walker Group, 5-8 à \$37-7-8 et Veeco Industries, 1-8 à \$19-5-8.

Parmi les valeurs en baisse à la Bourse de Montréal, Falcombridge a perdu 5.5-8 à \$112-1-2, Canada Steamship Lines, \$2 à \$31, Trans Canada Pipe Lines, \$1-1-2 à \$31-3-4, Weldwood of Canada, 5-8 à \$16, Dome Petroleum, 3-4 à \$96-1-4 et Banque de Commerce, 1-2 à \$23-7-8.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Table listing active stocks with columns for stock name and price.

INDUSTRIES

Table listing industrial stocks with columns for stock name and price.

MINES

Table listing mining stocks with columns for stock name and price.

COTATIONS INDUSTRIELLES

Table listing industrial quotations with columns for stock name and price.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Table listing active stocks with columns for stock name and price.

INDUSTRIES

Table listing industrial stocks with columns for stock name and price.

MINES

Table listing mining stocks with columns for stock name and price.

PETROLES ET GAZ

Table listing oil and gas stocks with columns for stock name and price.

MINES

Table listing mining stocks with columns for stock name and price.

PETROLES ET GAZ

Table listing oil and gas stocks with columns for stock name and price.

Américaine

Tendance

NEW YORK (AFP) — La tendance a été faible à Wall Street, mardi. La crainte d'un desserrement de la politique monétaire et d'une hausse des taux d'intérêt a pesé sur le marché. Après un repli modéré à l'ouverture, les cours se sont effrités durant la séance et le mouvement de baisse s'est accéléré au cours de la dernière heure de transactions. Les affaires ont été assez calmes.

Les tabacs ont été pratiquement le seul compartiment à résister légèrement par endroits. En revanche, les ordinateurs ont été faibles, IBM et Burroughs étant respectivement 5 et 6 dollars. General Electric, Motorola et Syntex se sont nettement repliés parmi les électroniques, les télévisions et les pharmaceutiques qui se sont alourdis, de même que les automobiles et les caoutchoucs. Les sidérurgiques, les pétroles et les alimentaires ont cédé du terrain sur un large front. Les pertes ont été plus glorieuses parmi les transports aériens, les chimiques, les grands magasins et les papiers. Boeing et United Aircraft ont cédé plus d'un dollar parmi les aéronautiques qui ont été irréguliers comme les cuprifères et les mécaniques.

La moyenne des 30 industrielles de Dow Jones a baissé de 8.05 à 915.01, affichant, à 11h52-1-2, Canada Steamship Lines, \$2 à \$31, Trans Canada Pipe Lines, \$1-1-2 à \$31-3-4, Weldwood of Canada, 5-8 à \$16, Dome Petroleum, 3-4 à \$96-1-4 et Banque de Commerce, 1-2 à \$23-7-8.

Parmi les valeurs canadiennes, Canadian Pacific a perdu 3-4 à \$68, Dome, 3-4 à \$63, Granby, 3-8 à \$20-7-8, Massey, 3-8 à \$10-3-4, Hudson Bay, 1-8 à \$20-1-8 et Inco, 1-4 à \$37-3-4. McIntyre a pris 3-4 à \$15-3-4. La Bourse américaine, à l'avenant a pris 1 à \$14-1-4 et Scurry Rainbow, 1-4 à \$21-5-8.

Brascan a perdu 3-8 à \$18-1-8, Preston, 1-4 à \$2-9-8, Marconi, 1-8 à \$3-38 et Jupiter, 1-8 à \$8-3-4.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Table listing active stocks with columns for stock name and price.

INDUSTRIES

Table listing industrial stocks with columns for stock name and price.

MINES

Table listing mining stocks with columns for stock name and price.

COTATIONS INDUSTRIELLES

Table listing industrial quotations with columns for stock name and price.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Table listing active stocks with columns for stock name and price.

INDUSTRIES

Table listing industrial stocks with columns for stock name and price.

MINES

Table listing mining stocks with columns for stock name and price.

PETROLES ET GAZ

Table listing oil and gas stocks with columns for stock name and price.

MINES

Table listing mining stocks with columns for stock name and price.

PETROLES ET GAZ

Table listing oil and gas stocks with columns for stock name and price.

MINES

Table listing mining stocks with columns for stock name and price.

Canadienne

Tendance

MONTREAL (P.C.) — Les arrivages étaient modérés, la demande bonne, et les prix, stables, au cours d'une journée active sur les marchés aux bestiaux de Montréal, mardi.

Les arrivages, pour les deux marchés de l'est et de l'ouest, se chiffraient par 230 bouvillons, 224 vaches, 30 porcs et 26 montons et agneaux.

Les bouvillons de choix étaient vendus à des prix allant de \$32.25 à \$35.75; ceux de bonne qualité, de \$32.50 à \$33; ceux de qualité moyenne, à \$30 et ceux de qualité commune, de \$20.25 à \$24.

Les génisses de choix étaient offertes à des prix variant de \$28 à \$28.25; celles de bonne qualité commune, de \$20.25 à \$24.

Les vaches de bonne qualité étaient vendues à des prix allant de \$22.50 à \$24.50; celles de qualité moyenne, de \$21 à \$22.75; celles de qualité commune, de \$19.50 à \$21; celles destinées à la mise en conserve et à la charcuterie, de \$12 à \$19.25.

Les taureaux de bonne qualité valaient entre \$25.75 et \$28.25; ceux de qualité commune, de \$20 à \$26.

Les veaux de bonne qualité variaient de \$38.50 à \$44; ceux de qualité moyenne, de \$34.50 à \$38; ceux de qualité commune, de \$20 à \$35.

Les agneaux se vendaient entre \$53 et \$55.50 le cent livres.

Les moutons de bonne qualité étaient offerts à \$16; ceux de qualité commune, de \$6 à \$10.

Les arrivages de porcs étaient trop peu nombreux pour qu'on en donne les prix.

Marché des bestiaux

Tendance

MONTREAL (P.C.) — Les arrivages étaient modérés, la demande bonne, et les prix, stables, au cours d'une journée active sur les marchés aux bestiaux de Montréal, mardi.

Les arrivages, pour les deux marchés de l'est et de l'ouest, se chiffraient par 230 bouvillons, 224 vaches, 30 porcs et 26 montons et agneaux.

Les bouvillons de choix étaient vendus à des prix allant de \$32.25 à \$35.75; ceux de bonne qualité, de \$32.50 à \$33; ceux de qualité moyenne, à \$30 et ceux de qualité commune, de \$20.25 à \$24.

Les génisses de choix étaient offertes à des prix variant de \$28 à \$28.25; celles de bonne qualité commune, de \$20.25 à \$24.

Les vaches de bonne qualité étaient vendues à des prix allant de \$22.50 à \$24.50; celles de qualité moyenne, de \$21 à \$22.75; celles de qualité commune, de \$19.50 à \$21; celles destinées à la mise en conserve et à la charcuterie, de \$12 à \$19.25.

Les taureaux de bonne qualité valaient entre \$25.75 et \$28.25; ceux de qualité commune, de \$20 à \$26.

Les veaux de bonne qualité variaient de \$38.50 à \$44; ceux de qualité moyenne, de \$34.50 à \$38; ceux de qualité commune, de \$20 à \$35.

Les agneaux se vendaient entre \$53 et \$55.50 le cent livres.

Les moutons de bonne qualité étaient offerts à \$16; ceux de qualité commune, de \$6 à \$10.

Les arrivages de porcs étaient trop peu nombreux pour qu'on en donne les prix.

Dividendes

Tendance

Argus Corp. Ltd, 15 cents payable le 30 juillet. Inscription le 30 juillet. Actions privilégiées, classe A, à \$2.50, 62 1/2 cents, payables le 1er août. Inscription le 15 juillet. Privilegiées A, à \$2.60, 65 cents, payables le 1er août. Inscription le 15 juillet. Classe C privilégiées, 15 cents payables le 1er septembre. Inscription le 30 juillet. Classe B privilégiées, 67 1/2 cents, payables le 1er août. Inscription le 15 juillet.

T.G. Gright and Co Ltd, 10 cents payable le 30 juin. Inscription le 18 juin.

Harding Carpets Ltd, actions ordinaires, 12 cents; actions privilégiées A, 12 cents. Payables, les deux, le 2 juillet. Inscription, le 14 juin.

Hughes and Owens Co. Ltd, actions privilégiées, 40 cents; classe B, 10 cents. Payables, les deux le 15 juillet. Inscription, le 15 juin.

Loblaws Groceries Co. Ltd, privilégiées série B, 40 cents, payables le 15 juillet. Inscription, le 16 juin.

OSF Industries Ltd, 1-3 cent, payable le 30 juin. Inscription le 15 juin.

United Westburne Industries Ltd, privilégiées à 6-1-4 pour cent, série A, 78-1-8 de cents, payables le jour juillet. Inscription le 15 juin.

Ethyl Corp. 84 40 25% 25% 25% Ethyl Cel 1.25 66 21 20% 20%

Alcan 24 56% 56% 56% Adco 45% 45% 45% 45%

Bank of Montreal 100 100 100 100 Bell Canada 100 100 100 100

Canadian Pacific 100 100 100 100 Dominion 100 100 100 100

General Electric 100 100 100 100 IBM 100 100 100 100

International Harvester 100 100 100 100 Johnson & Johnson 100 100 100 100

McDonald's 100 100 100 100 Microsoft 100 100 100 100

Procter & Gamble 100 100 100 100 Sears & Roebuck 100 100 100 100

Walmart 100 100 100 100 Xerox 100 100 100 100

Yield 100 100 100 100 Zions 100 100 100 100

Yield 100 100 100 100 Zions 100 100 100 100

Fonds mutuels

Table listing various mutual funds such as A.G.F. Special, All Cdn Div, American Growth, etc., with their respective values and performance metrics.

Nombreux emplois aux étudiants de l'industrie de l'amiante au Québec

QUEBEC (CNW) — La demande mondiale de fibre d'amiante Chrysotile du Québec a engendré cette année, pour un nombre sans précédent d'étudiants, des emplois d'été dans les mines, moulins, ateliers de machines et bureaux de l'industrie de l'extraction de l'amiante du Québec, annonçait l'Association des mines d'amiante du Québec.

pour la plus grande partie des employés miniers en vacances. Habituellement, plusieurs mines d'amiante ferment pendant deux semaines durant juillet ou août en vue de permettre aux employés de prendre une partie de leurs vacances durant cette période.

Le gel des prix et des salaires ne serait pas la solution à l'inflation

NANAIMO, C.-B. (PC) — Selon le vice-président et général de la Banque de Montréal, les deux mesures qu'on maintient pour combattre l'inflation ne semblent ni l'une ni l'autre donner de bons résultats.

«Les banques débordent de liquidités, mais ni les gens ni les maisons d'affaires ne réagissent à cette situation où l'argent est plus facile à obtenir et à des taux d'intérêts plus bas», a déclaré samedi M. Fred N. McNeil devant les délégués au congrès de l'Association des dépositaires d'automobiles de la Colombie britannique.

Le Canada aide les îles touristiques dans leurs préparations pour l'avenir

Montreal Engineering Company Limited, une filiale de Monenco, a été choisie pour faire l'étude des besoins futurs de aviation dans l'Est des Caraïbes. Associés avec MECo pour

l'étude des besoins futurs de aviation dans l'Est des Caraïbes. Associés avec MECo pour l'étude des besoins futurs de aviation dans l'Est des Caraïbes.

Datsun et Toyota ont la faveur des Canadiens

TORONTO (P.C.) — Datsun et Toyota ont supplanté Volkswagen comme voitures importées les plus populaires au Canada, au cours des quatre premiers mois de cette année.

Les représentants Datsun ont vendu 12,110 nouvelles automobiles jusqu'à la fin d'avril, soit 6,3 pour cent du total des voitures vendues au pays, selon des statistiques publiées jeudi par la maison R.L. Polk and Co. Canada Ltd., qui se spécialise dans les statistiques sur l'industrie de l'automobile.

Trizec Corp. acquiert Great West International Equities

Trizec Corporation Ltd., a annoncé que plus de 90% des actions en circulation de Great West International Equities Ltd. ont été déposées à la suite de l'acceptation de l'offre concernant toutes les actions en circulation de la Great West International.

Trizec Corporation Limited et par suite de l'acquisition de Great West International, Trizec aura des actifs légèrement inférieurs à \$500,000,000, des revenus bruts de \$83,296,000, et des mouvements de trésorerie combinés de \$10,894,000 fondés sur le dernier exercice fiscal terminé des trois compagnies.

Saison d'exploration très active pour la Scandia Mining

MONTREAL (CNW) — L'assemblée annuelle de la Scandia Mining a eu lieu à Montréal le 31 mai. M. B.O. Kvendbo, président de la compagnie, a rapporté aux actionnaires que "la Scandia avait été très active au cours du dernier exercice".

«La majeure partie de cette activité a été concentrée sur les zones productives possibles de métaux de base détenues par la compagnie dans la région de Sturgeon Lake, dans le Nord-Ouest de l'Ontario, ainsi que sur la propriété du Canton de l'Isle-Dieu sur le campement minier de la Mattagami dans le Nord-Ouest du Québec. Environ 100 zones minières productives possibles ont également été soumises à la compagnie au cours de l'année», dit M. Kvendbo.

Hausse de l'actif de la Banque de Montréal

MONTREAL (PC) — La Banque de Montréal a réalisé des bénéfices de l'ordre de \$21 millions, soit 62 cents par action, au cours du semestre prenant fin le 30 avril, contre \$25 millions, ou 73 cents par action, l'an dernier à la même période.

C'est surtout à la réduction du taux de l'intérêt que l'on attribue la baisse du total de recettes de \$353.2 millions à \$338.3 millions.

Marché des obligations

Table showing bond market data including Canada and Guaranties, Provinciales et Garanties, and Corporations with various interest rates and prices.

Céréales

CHICAGO (P.A.) — Le maïs, le blé et le soja, en perte en début de séance, ont par la suite fini par reprendre sous l'effet d'un sérieux mouvement d'achats, hier, à la Bourse des céréales de Chicago.

Cours de la monnaie

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien était en hausse de 3-32 à 98 31-64 par rapport à la devise américaine, hier, à la clôture. Il y a une semaine, il était 98.

Les investissements étrangers au Canada sont primordiaux

Les investissements étrangers ont joué un rôle primordial dans le développement économique du Canada, mais ils n'en ont pas moins soulevé un certain nombre de questions complexes d'investissement.

objet, non pas d'accroître les recettes, mais de devancer, ou plus exactement de prévenir les pertes de marchés ou de profits en essayant de vendre à un prix supérieur à celui du tarif canadien.

La Revue expose le problème soulevé par la prolongation extraterritoriale des lois et règlements américains au Canada et elle déclare que le seul moyen d'obtenir le gouvernement canadien pour y remédier consiste à promulguer de nouvelles lois nationales, ou de nouvelles mesures administratives, dans tous les cas où le besoin s'impose.

Les marchés boursiers à la baisse et peu actifs

Le volume total des deux Bourses était de 5.18 millions d'actions.

La Revue fait remarquer que le Canada a un titre de substantiels bénéfices des investissements directs, et plus particulièrement de l'application d'avantages spéciaux dérivés de cet "apport global".

Quant aux inquiétudes que provoque la position prédominante d'importantes compagnies non-résidentes dans les secteurs de l'économie canadienne où l'expansion s'accroît à une cadence rapide, la Revue suggère qu'il serait plus sage pour l'économie canadienne de ne pas étouffer les avantages que l'on peut retirer de l'expansion efficace des compagnies en question, mais d'adopter des mesures pour renforcer la concurrence au Canada et chercher à raffermir la possibilité, pour les entreprises canadiennes, de se frayer un chemin dans de nouvelles zones d'expansion et d'évolution.

FONDS AMERICAINS

Table listing American funds such as A.G.F. Special, All Cdn Div, American Growth, etc.

Devises étrangères

Table listing exchange rates for various countries including Australia, Austria, Belgium, etc.

MISE EN CANDIDATURE

PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITE SCOLAIRE NEUFCHATEL COMTE CHAUVEAU

PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITE SCOLAIRE NEUFCHATEL COMTE CHAUVEAU

Le 28ième jour de mai 1971, conformément aux dispositions de la Loi de l'Instruction Publique, j'ai donné un avis public, indiquant la date, le lieu et l'heure de la mise en candidature.

Les multiples attraits du camping au Québec

Les attraits du camping au Québec sont à l'usage de son territoire; immenses et très variés. Ils permettent des vacances inoubliables. Leur gamme va des camping de brousse aux terrains bien aménagés, pourvue de tous les services souhaitables, à proximité des principales artères, des lieux historiques et des attraits touristiques.

Le Québec possède plus de 750 terrains de camping approuvés, offrant plus de 47.000 emplacements, dont 30.000 pour tentes ou roulottes et plus de 17.000 pour roulottes seulement. La plupart des terrains de camping du Québec appartiennent à l'entreprise privée, mais 39 fonctionnent sous la juridiction du gouvernement du Québec. 20 de ces terrains sont situés dans les parcs du gouvernement. Les tarifs sont de \$1 par unité pour les terrains sommaires et de \$3 pour ceux munis de tous les services.

Les terrains de camping du Québec sont d'accès facile. Le Québec est sillonné de grandes autoroutes pour ceux qui veulent arriver rapidement à destination. Mais ceux qui préfèrent des vacances plus reposantes empruntent les routes qui traversent les villes historiques et les calmes villages en découvrant des paysages admirables.

Les parcs du gouvernement s'étendent sur une superficie de 25.000 mc alors que le territoire total du Québec en compte 600.000. Peu de régions du globe ont consacré de si vastes espaces à la récréation de plein air, à la chasse, à la pêche, au canotage, à la natation et à l'alpinisme.

SEPT GRANDS PARCS

La direction générale des parcs du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche administre sept grands parcs: Laurentides, Gaspésie-Mont-Tremblant, La Vérendrye, Mont-Orford, Chibougamau et Mistassini, de même que nombre de réserves et parcs moins importants consacrés presque exclusivement à la pêche.

L'un des plus importants, et sans aucun doute le plus connu, est le parc des Laurentides (3.710 mc) qui s'étend sur une bonne partie du bouclier laurentien. Arrosé de rivières et de ruisseaux, émaillé de centaines de lacs où abonde le poisson, ce parc atteint 2.500 p. d'altitude à certains endroits. Il est situé à 30 m. à peine au nord de la ville de Québec et les terrains de camping peuvent y recevoir 330 groupes de campeurs. On y trouve aussi des auberges, des chalets avec cuisine et des camps de pêche dans le voisinage immédiat des lieux de pêche à la truite mouchetée.

A 90 m. au nord de Montréal, la métropole du Canada, le parc du Mont-Tremblant est situé au cœur d'une région montagneuse, parsemée d'un millier de lacs. D'une superficie de 920 mc, il présente 1.000 emplacements pour tentes et roulottes. Il est le rendez-vous de prédilection des familles et le point de rencontre de dizaines de milliers d'amateurs de plein air qui viennent y pique-niquer ou pratiquer leurs sports favoris: natation, navigation de plaisance, pêche à la truite, au brochet et au doré. A 15 m. au sud des limites du parc, à Saint-Faustin, le ministère possède une station piscicole qui attire de nombreux visiteurs.

Les terrains de camping dans l'immense parc de La Vérendrye (4.750 mc) que traverse la route 58 en direction de la région minière du Nord-Ouest québécois, offrent 250 emplacements pour tentes et roulottes. Ce parc est avantageusement pourvu de grands lacs et de cours d'eau qui facilitent les excursions en canots et en font le paradis des pêcheurs au grand brochet du Nord.

Le minuscule parc du Mont-Orford (15 mc) dans l'Estrie, près de la frontière du Vermont, possède un magnifique terrain pouvant recevoir 300 groupes de campeurs. Du sommet du mont Orford (2.750 p.), on y accède à l'année longue au moyen d'un télésiège, le visiteur découvre une vue grandiose jusqu'à l'extrémité sud du lac Memphrémagog (30 m. de longueur) qui pousse une pointe vers le sud à travers la frontière américaine. Un terrain de golf (18 trous) est accessible aux visiteurs. Les Jeunesses musicales du Canada qui y ont leur camp d'été offrent dans un remarquable auditorium des spectacles de théâtre et de musique à une audience sélect.

Le parc de la Gaspésie occupe 510 mc de territoire dans la partie centre-nord de la fameuse péninsule gaspésienne et plusieurs annexes répandues le long de la côte du golfe Saint-Laurent. Les monts Chic-Chocs qui s'étendent dans cette partie de la Gaspésie sont la plus haute chaîne au Canada, à l'est des Rocheuses (le mont

Jacques-Cartier atteint 4.300 p. et le mont Albert 3.700). Une gamme incomparable d'activités s'offrent aux amateurs de plein air: alpinisme, pêche, chasse et collecte de la flore subalpine. On y trouve l'un des rares troupeaux de caribou au Québec. Ses lacs regorgent de truites et, à proximité, de grandes rivières à saumon (Port-Daniel, Saint-Jean et Caspédia) fournissent les meilleures pêches en Amérique.

Les terrains de camping du parc de la Gaspésie proprement dit (Mont-Albert) et de ses annexes ailleurs dans la péninsule (Port-Daniel, Percé, Mont-Saint-Pierre, Carleton) offrent 580 emplacements pour tentes et roulottes.

Les immenses territoires (8.500 mc) des parcs Chibougamou et Mistassini, respectivement situés au nord et à l'ouest du parc des Laurentides, sont d'un relief plutôt adouci, sillonnés de longues rivières et baignés de grands lacs. La pêche, en particulier celle de la truite mouche-

tée, la truite grise, le brochet du Nord et le doré, y est fabuleuse. Les terrains du parc Chibougamau présentent plus d'un centaine d'emplacements pour tentes et roulottes.

En plus des terrains qu'il dirige dans ses parcs, le gouvernement a juridiction sur de nombreux camping situés aux portes des grandes villes de Montréal et Québec ou le long des grands axes routiers; dans des décors pittoresques, ils sont tous complètement équipés.

Dans la région montréalaise, l'on trouve trois grands terrains de camping presque à la portée de vue de "Terre des Hommes", héritière d'EXPO '67. Les visiteurs peuvent encore y admirer la plupart des pavillons dans les îles créées de toutes pièces pour l'EXPO, en plein cœur du Saint-Laurent, face à la métropole.

Le premier est situé à POINTE-DES-CASCADES, sur l'ancien canal Soulanges (route 2), qui aboutit à la grande route outarienne 401. Il offre quelque 150 emplacements pour tentes et roulottes. Plus près de la métropole, sur la route 3, le terrain de COTE-SAINTE-CATHERINE possède 375 emplacements et s'étend sur la berge même de la voie maritime. Les campeurs y admirent le mouvement des écluses qui laissent le passage aux grands océaniques qui les surplombent alors tels de gigantesques grattes-ciels. A Oka un peu à l'ouest de Montréal, sur la route 29, le parc PAUL-SAUVE constitue un centre de récréation incomparable sur les rives du lac des Deux Montagnes. On y trouve 1.000 emplacements.

Près de la ville de Québec, à Stoneham, sur la route 54 conduisant au Royaume du Saguenay, l'on trouve un terrain de camping situé dans un décor très pittoresque; il possède 350 emplacements pour tentes et roulottes.

A Villeneuve, à deux milles au nord-ouest de la fameuse chute Montmorency, un autre terrain offre 200 emplacements, et à Saint-Jean dans l'ILE D'ORLEANS (arrondissement historique), le terrain de camping, construit en terrasses dans les falaises de la rive sud de l'île, présente 20 emplacements et offre aux campeurs en même temps que l'accès facile à la Vieille Capitale, une vue incomparable sur le fleuve Saint-Laurent et le mouvement des navires qui y passent.

A Val Jalbert, le fascinant village fantôme situé à 5 milles de Roberval (route 55) dans la région du Lac Saint-Jean, le campeur trouvera sur la rive de la turbulente rivière Oulatchouane 150 emplacements bien aménagés. Il pourra aussi admirer la chute splendide de 280 pieds de hauteur ainsi que les gorges spectaculaires de cette rivière. De nombreuses maisons et plusieurs autres bâtiments entourent toujours la vieille papeterie de l'ancien village.

A Trois-Pistoles, à 150 m. de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent (r. 10), le Ministère possède un terrain pouvant recevoir 90 groupes de campeurs. A Rimouski (r. 10) et à Matane (r. 6), deux parcs offrent des emplacements pour 62 groupes de campeurs.

La direction générale du tourisme distribue gratuitement, à son siège et dans ses salles d'accueil (930, chemin Sainte-Foy, Québec 6; 12, rue Sainte-Anne, Québec 4; 2, place Ville-Marie, Montréal 113; 17, West 50th Street, New York) le répertoire "Terrains pour tentes et roulottes"; il fournit non seulement le nom et l'adresse des terrains, mais il en mentionne tous les services et les installations.



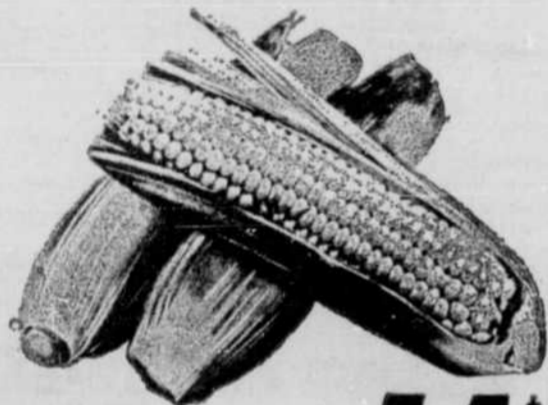
● LA PLUPART des terrains de camping du Québec appartiennent à l'entreprise privée, mais 39 fonctionnent sous la juridiction du gouvernement du Québec. Le parc du Mont-Tremblant, un rendez-vous familial à 80 m. au nord de Montréal, dans les Laurentides, offre deux terrains magnifiquement aménagés dont un sur les bords du lac Monroe. (Photo: Office du film du Québec)

GRANDS SPECIAUX

DE LA SEMAINE

TOUS NOS FRUITS ET LEGUMES SONT DE PREMIERE QUALITE

BLE D'INDE



Frais
Jeune et tendre
De la Floride

44¢

Economisez 25% POUR 5 EPS

BLEUETS FRAIS Economisez 17% Capot chapeau **49¢**

RADIS FRAIS Economisez 15% 2 petits par **17¢**

BROCOLI FRAIS Economisez 20% **39¢**

FEVES VERTES Economisez 22% **33¢**



PLANTE VERTE

ORANGES SUNKIST 89¢
CITRONS SUNKIST 77¢
JUS D'ORANGE 99¢
NAVET LAVE 06¢
CHAMPIGNON FRAIS 48¢
ECHALOTES FRAICHES 10¢

WHIPPET

Biscuits au chocolat pur de "Viau"

Boîte 24 bisc. **39¢**
Economisez 17%

POIS VERTS Economisez 10% **17¢**
MAIS EN CREME Economisez 12% **19¢**
HARCOTS YORK Economisez 12% **19¢**
SUGAR CRISP Economisez 13% **51¢**
GATEAUX SARA LEE Economisez 11% **61¢**

EAU SAINT-MALO Economisez 12% **27¢**
JAMBON CUIT Economisez 11% **51¢**
RELISH MCLARENS Economisez 15% **33¢**
GELEE POUR ASPIC Economisez 23% **10¢**
SALMON ROSE Economisez 11% **85¢**

MOUCHOIRS

"Scotties", de couleurs, deux plis

Boîte 200's **31¢**
Economisez 20%

JAVEX

Javel concentré

69¢ Gallon 128 oz
Economisez 22%

HUILE VEGETALE Economisez 12% **67¢**
CRUTE A TARTE Economisez 16% **37¢**
RIZ FRIT Economisez 10% **33¢**
PATES CAPELLI Economisez 13% **20¢**
ARACHIDES ROUGES Economisez 11% **75¢**

SERVIETTES DE TABLE Economisez 15% **57¢**
DENTIFRICE Economisez 24% **97¢**
SAVON DE TOILETTE Economisez 24% **28¢**
CIRE LIQUIDE Economisez 22% **77¢**
PANSEMENTS ADHESIFS Economisez 30% **79¢**

PAPIER DE TOILETTE

"Vivo", de couleurs, 2 plis

31¢ Cello 2 rouleaux
Economisez 11%

CANADA CATEGORIE "A" FRAICHEMENT ABATU

JEUNE DINDON



Jeune et blanc
Prêt à cuire
5 à 9 lb

35¢

Economisez 22%

COTELETTES DE PORC Economisez 20% **79¢**

SAUCISSE FUMEE Economisez 21% **53¢**

FILET DE SOLE Economisez 24% **83¢**

GELEE VEAU Economisez 14% **59¢**



BACON SWIFT

BOEUF HACHE 55¢
STEAK HACHE 95¢
CUISSON DE POULET 55¢
JAMBON MIDGET 75¢
SAUCISSON 35¢
SALADE DE CHOU 45¢

toujours, et tous les jours...

DE VRAIS BAS PRIX REGULIERS

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression 522-4771

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

Selon le ministre St-Pierre

Le réseau fédéral d'auberges de la jeunesse ne dédouble pas celui du Québec

par Uriel Poitras

QUEBEC — Le ministre de l'Éducation, M. Guy St-Pierre, a nié que le réseau d'auberges de jeunesse que le gouvernement fédéral est en train d'installer dans la province, constitue une duplication de services. Il y voit plutôt une certaine complémentarité avec le réseau du gouvernement québécois.

Mais MM. Camille Laurin et Jean-Jacques Bertrand, chefs parlementaires du Parti québécois et de l'Union nationale, ne sont pas tellement de cet avis. "Vous dites que l'on veut en mettre seulement le long de la route transcanadienne, parce qu'on veut permettre aux gens de voyager dans tout le pays. Franchement, est-ce qu'on est sûr qu'ils vont utiliser seulement cette route-là? Est-ce qu'ils ne prendront pas le Chemin du Roy, la route 2? Est-ce qu'ils ne prendront pas la route 5 qui passe par Trois-Rivières? Vous allez admettre avec moi que ça devient des réponses enfantines?"

M. Bertrand formulait cette appréciation de la situation, hier à l'Assemblée nationale, pour bien faire sentir que dans le domaine de la répartition fiscale, il y a bien des situations à corriger pour que le Québec puisse développer son territoire comme il lui semble le mieux.

Quant à M. Laurin, il de-

mandait si le Québec avait été consulté concernant le million de dollars que le gouvernement fédéral mettra à la disposition des municipalités afin de créer des auberges de jeunesse et de quelle façon cette somme sera distribuée. Le ministre St-Pierre a répondu que ce programme fait partie du programme Perspective-Jeunesse et le ministre Robert Guenneville, responsable du placement étudiant a ajouté que ce programme "est strictement de juridiction fédérale" et qu'il n'est donc pas "mesure de donner des chiffres".

M. St-Pierre a par ailleurs affirmé que "les intentions du fédéral sont strictement de doter le Canada d'un réseau d'auberges qui permet le déplacement d'étudiants... Ils n'ont nullement l'intention de dédoubler notre réseau d'auberges ou d'avoir des réseaux d'auberges qui veulent répondre à la même clientèle, c'est-à-dire qui permettent à des étudiants de demeurer une semaine à Gaspé ou à d'autres endroits... Cette politique consiste uniquement à doter le pays d'auberges qui permettent un séjour de 24 heures ou de 48 heures dans un endroit donné".

JURIDICTION DES LOISIRS: A DÉBATTRE

D'autre part, M. Jean-Noël Tremblay, député unioniste de Chicoutimi, s'inquiétait que dans ce programme fédéral il soit aussi prévu un programme de loisirs. "Ce qui constituerait une duplication de services, étant donné les programmes que le gouvernement du Québec doit mettre en application".

"La question demeure", a répondu M. St-Pierre. Il signifiait par là qu'il s'agit de savoir "pour quelle raison deux niveaux de gouvernement ou même trois, lorsqu'on prend les affaires municipales, tentent d'occuper un secteur loisir, un secteur jeunesse". Il se demandait s'il n'y a pas lieu, justement, de faire des changements. La question sera débattue lors de l'étude des crédits du Haut-commissariat des Loisirs et des Sports.

Du 1er au 5 juin, selon le ministre Toupin

FEDCO a saisi 1,061 caisses de 15 douzaines d'œufs chacune

QUEBEC (P.C.) — Du 1er au 5 juin, la Régie des marchés agricoles du Québec a saisi 1,061 caisses de 15 douzaines d'œufs chacune qui étaient illégalement offertes en vente au Québec.

Le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, a précisé en communiquant cette information à l'Assemblée nationale, jeudi, que ces saisies avaient été effectuées chez neuf commerçants exploitant commerce à Montréal, à Bécot, à Saint-Jérôme, à Trois-Rivières et à Shawinigan.

Le vertu d'une législation québécoise qui remonte au printemps de 1970, seule l'agence gouvernementale FEDCO est habilitée à assurer la mise en marché des œufs vendus au Québec. Les œufs saisis étaient mis en marché au Québec sans l'autorisation de FEDCO.

FELICITATIONS

Le ministre a noté que les œufs saisis ont été remis à FEDCO "qui les revend".

"S'il y a un profit réalisé ainsi par FEDCO, a ajouté M. Toupin, ce profit est remis aux producteurs saisis à la condition que ceux-ci se conforment à l'avenir au règlement établi."

C'est il y a environ un mois que l'Assemblée nationale adoptait un projet de loi — bill 15 — qui autorisait la Régie des marchés agricoles du Québec à saisir les œufs qui sont illégalement mis en vente au Québec.

M. Clément Vincent, (UN-Nicolet), a commenté la déclaration du ministre disant que celle-ci reflétait un problème qui devrait être soumis à l'examen de la Commission parlementaire de l'agriculture.

De son côté, M. Camille Laurin, (PQ-Bourget), a déclaré qu'il y avait lieu de féliciter le ministre de l'Agriculture pour la fermeté qu'il manifestait à l'égard des ventes illégales d'œufs, ajoutant que le ministre se devait d'être aussi ferme à l'endroit des producteurs d'œufs québécois que des producteurs de l'extérieur.

On sait que des producteurs d'œufs du Québec doivent manifester aujourd'hui, mercredi, devant les édifices de la législature à Québec pour protester contre les saisies d'œufs.

pendant réussir à donner une explication claire de cette affirmation.

Selon lui, la politique actuelle au Québec est simple: "Vous avez deux tendances qui s'affrontent, deux extrémistes, l'un prêt à faire la révolution avec Bourguist, l'autre prêt à se vendre et à se donner gratuitement, dans un fédéralisme inconditionnel".

M. Beaulieu s'est toutefois prononcé en faveur d'une régie présidentielle et en faveur d'un nouveau syndicalisme "qui s'occupera de toutes les classes de citoyens et non pas simplement d'un syndicalisme pour faire réélire des chefs syndicaux."

"Un syndicalisme qui cessera de laisser de côté 65 pour cent des travailleurs et qui cessera de se fier de l'économie du Québec".

A l'issue de son discours de 22 pages, malgré une cloaque bien organisée, le candidat a été ovationné durant... 40 secondes.

Selon M. Roy Fournier

"Un Québec séparé ne saurait pas contenir ses régions limitrophes"

OTTAWA (P.C.) — M. Roy Fournier, Solliciteur général du Québec, a affirmé mardi qu'un Québec séparé ne saurait pas contenir ses régions limitrophes.

Dans une allocution devant les membres du Public Affairs Council, en congrès à Ottawa, il a déclaré qu'advenant l'indépendance, l'Ouest du Québec s'allierait à l'Ontario, les Cantons de l'Est aux Etats-Unis, et la Gaspésie au Nouveau-Brunswick.

Me Fournier a estimé qu'une telle désintégration serait inévitable à cause de la localisation géographique très marquée de la force du Parti québécois prônant l'indépendance.

Si le PQ est fort dans Montréal et les villes, il l'est beaucoup moins dans les campagnes et est quasi absent dans certaines régions, a signalé le conférencier.

Le solliciteur général a noté, par exemple, que dans Hull et région de l'Outaouais contiguë à la capitale nationale, le PQ a récolté moins de 10 pour cent des voix aux élections du 29 avril 1970.

LES AMERICAINS

Selon lui, un pourcentage si faible n'est nullement représentatif de la population et ne peut décider de son avenir.

"Dans d'autres régions, comme Gaspé, les Cantons de l'Est, le pourcentage du vote accordé au PQ fut si faible que l'on peut presque dire que le parti n'a pas de prise sur celles-ci".

M. Fournier a consacré, par contre, la majeure partie de son discours à convaincre ses auditeurs, principalement les Américains, que les Etats-Unis avaient intérêt à augmenter leurs investissements au Québec.

La similarité de culture et d'institutions entre les deux pays constitue d'abord, une première garantie.

Ensuite, M. Fournier a affirmé que nombre de spécialistes canadiens, tels le premier ministre Bourassa, avaient acquis leur diplôme dans des universités américaines, et que l'inverse était vrai pour plusieurs Américains, ce qui faciliterait encore les rapprochements.

"Nous sommes différents, nous sommes différents, et je pense que vous voulez que nous restions distincts", a-t-il déclaré des Québécois.

Le Solliciteur général a estimé que le PQ, s'il prenait le pouvoir un jour au Québec, créerait un dommage irréparable en rompant le canal de dialogue établi avec les Etats-Unis.

La Croix-Rouge, C'est l'homme à l'aide de son prochain



Le ministre de l'Éducation, M. Guy St-Pierre, est le premier ministre québécois à s'inscrire à la Conférence québécoise sur l'éducation "36 heures dans un environnement éducatif" organisée par l'Association d'éducation du Québec et qui aura lieu les 10, 11 et 12 septembre à la Commission scolaire régionale Vaudreuil-Soulanges, Cité des Jeunes. L'Association d'éducation du Québec invite tous les organismes tant scolaires, industriels que les associations d'enseignants, de parents et d'étudiants à inscrire leurs représentants à ce 36 heures dans un environnement éducatif. Sur la photo, nous remarquons M. Guy St-Pierre, ministre de l'Éducation et M. Raymond Beauchemin, président de l'Association d'éducation du Québec.

Syndicalisation des vendeurs

La FTQ en lutte contre les concessionnaires d'automobiles

MONTRÉAL (P.C.) — L'Union des Employés de commerce FTQ a entrepris une lutte sans merci pour assurer la protection des vendeurs d'automobiles dans la province de Québec.

Dans les dernières semaines, l'Union a réussi à faire condamner une vingtaine de concessionnaires à verser \$42,000 d'indemnités à des vendeurs d'automobiles qui avaient illégalement été mis à pied pour avoir tenté de se syndiquer.

Le commissaire-enquêteur en chef au ministère du Travail, M. Normand Cinq-Mars, a ordonné, la semaine dernière, à Versailles Ford de verser \$4,201.89 d'indemnité à M. Lionel Jutras, comme il avait ordonné, le 27 mai, à Mid-Town Motors de verser \$4,114.43 à M. Georges Locas.

ment deux conventions collectives-types, "qu'on n'applique pas", sont signées pour seulement six employés.

SOLUTION

La solution envisagée par le syndicat est la signature d'une convention collective unique, régionale ou provinciale, comme on a tenté de le faire dans Saguenay-Lac Saint-Jean, mais les concessionnaires ont répondu par un lock-out qui a mis à pied 21 vendeurs, et qui s'est transformé en une grève par la suite.

"L'UN est en bonne santé malgré les déboires passagers" — Beaulieu

Par Bernard RACINE

MONTRÉAL PC — L'Union Nationale est bien vivante, a déclaré en substance hier soir M. Mario Beaulieu, à un souper bénéfice à \$100 le couvert.

Devant environ 700 convives, le candidat à la direction de l'UN a commencé par accuser la presse de vouloir la mort de son parti. "A chaque défaite du parti, les journalistes se dépêchent de l'enterrer", a-t-il dit.

Or, "l'Union Nationale est en bonne santé, malgré les revers, malgré les déboires passagers". Tout ce dont elle a besoin c'est un chef.

lera à la réalité québécoise." M. Beaulieu a accusé ensuite les journalistes de faire "la conspiration du silence autour au congrès de l'UN. Quand nous faisons un congrès avec fanfares et banderoles, les observateurs crient au scandale. Quand nous décidons de faire un congrès sobre, avec des idées structurées... les mêmes observateurs annoncent notre décès".

M. Beaulieu n'a pas apporté beaucoup "d'idées structurées" hier soir. Outre les quelques traits décochés à la presse, son discours n'était qu'une longue attaque contre le gouvernement Bourassa, où le candidat tentait de se faire la main en déma-

NE RESTEZ PAS SOURD

Nous pouvons vous aider... en vous faisant parvenir un LIVRE GRATIS

qui explique comment retrouver une audition claire, des deux oreilles. Des termes simples, des illustrations pratiques. Vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Une nouveauté destinée aux personnes qui n'acceptent pas de porter d'appareil encombrant.

Pour recevoir ce livre précieux POSTEZ CE COUPON SANS TARDER!

Nom _____

Adresse _____

PHILIPS SERVICE AUDITIF
J.-R. PEYROT/ACOUSTICIEN
451 est. Boul. Charest, Québec 2
Dépt. 26

AVIS

Aux membres de la Ligue Anti-Tuberculeuse de Québec, Inc.

AVIS est par la présente donné aux membres de la Ligue Anti-Tuberculeuse de Québec que l'Assemblée Générale annuelle sera tenue le vendredi 18 juin 1971, à 5 heures p.m. au Château Bonne-Entente, 3400, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy.

Pour recevoir le rapport des opérations, procéder à l'élection des directeurs, nommer les vérificateurs et transiger toutes autres affaires qui peuvent être soumises à l'assemblée.

Pierre CANTIN, avocat, secrétaire.

AVEZ-VOUS DES CORS ?

Pas besoin de revenir une fois par mois car nous enlevons la racine des cors et durillons. Traitement des ongles incarnés.

Traitement sans aucune douleur.

METHODS SCIENTIFIQUES

Clinique Den's Foot Clinic

853, rue St-Jean, Québec
Tél.: 694-0262 SUR RENDEZ-VOUS seulement

Sans tambour ni trompette Les prix des chambres privées et semi-privées des hôpitaux augmentés

MONTRÉAL (P.C.) — Les prix des chambres privées et semi-privées des hôpitaux de la province de Québec ont été substantiellement augmentés par un arrêté ministériel qui est entré en vigueur, sans faire de bruit, depuis le 1er juin 1971.

D'après les descriptions des chambres par l'arrêté ministériel du 15 mai et ce dont disposent les hôpitaux de Montréal, les prix quotidiens varieront entre \$12 et \$16, pour les chambres privées, et les chambres semi-privées deux lits disposant de 80 pieds cubes chacun coûteront un minimum de \$7.

Le gouvernement maintient le taux minimum de \$8 mais pour les chambres d'une superficie de 105 à 125 pieds cubes,

qui sont munies d'un lavabo et d'un téléphone, comme c'est le cas dans les hôpitaux de Montréal, le coût sera de \$10, et ce prix monte à \$12 pour une chambre de superficie plus grande, à \$14 si elle a une salle de bain complète partageable, à \$16 quand la salle de bain est privée et l'équipement plus complet, et à \$20 quand il y a un salon attenant.

Comme le gouvernement épouche 60 pour cent du prix des chambres privées et semi-privées, il diminue donc pour lui le fardeau financier que représente pour lui les hôpitaux et en fait retomber en partie le poids sur les contribuables.

Ni les centrales syndicales, ni les compagnies d'assurance n'ont pas encore réagi à ces augmentations imprévues.

Une industrie suédoise investit \$2.3 millions

MONTRÉAL (P.C.) — M. Claude Simard, ministre d'État à l'Industrie et au Commerce, a déclaré, mardi, à l'inauguration d'une nouvelle usine, que le fait pour une industrie suédoise d'avoir investi \$2.3 millions, à Vaudreuil, constituait un gage de confiance envers l'économie du Québec.

L'industrie, la Sandvik Canadian Ltd., une filiale de la Sandvik Steel Works Company, de Suède, produira des outils de tungstène et d'aciers spéciaux.

Un communiqué, distribué par l'Office d'information et de publicité du Québec, annonce que "sa construction a été rendue possible grâce à une prime de \$291,600 du gouvernement québécois pour son établissement".

A l'aide de ses 200 employés, la compagnie se spécialisera dans la production de convoyeurs et trois roues roulants, de pointes pour le creusage minier et l'usinage d'appareils servant aux opérations forestières.

La matière première proviendra de Suède, lorsqu'il s'agira d'aciers spéciaux, du Canada et du Québec dans les autres cas.

SACO a mené 146 missions bénévoles à l'étranger

MONTRÉAL (P.C.) — Lors de l'assemblée générale annuelle du Service administratif canadien outre-mer, tenue à Montréal mardi, le président de SACO, M. C.A. Peachey, a rapporté qu'au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars dernier, 146 missions bénévoles ont été menées à bonne fin, comparativement à 86 au cours de l'exercice précédent et 50 durant la première année d'activité de SACO.

"Il n'y a pas à douter que les organismes des pays en voie de développement trouvent profitable de recourir aux volontaires de SACO, ce qui comble un vide dans le programme d'aide du Canada", a dit M. Peachey.

Meurtre d'une adolescente à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES PC — Un adolescent de 15 ans est détenu par la police de Trois-Rivières en rapport avec la mort violente de Louise Hébert, âgée également de 15 ans.

La jeune fille a été retrouvée, à demi nue, près de la salle de bain par ses parents qui revenaient de voyage. Elle baignait dans son sang, et un tuyau de 18 pouces de long a été trouvé près d'elle sur le plancher.

Le service a été fondé pour servir de complément aux programmes d'aide financière prévue par le gouvernement, de façon à ce que ces pays puissent apprendre à faire fonctionner eux-mêmes leur économie.

ERRATA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY offre d'emploi POSTE DE PRINCIPAL

Pour le secteur anglais de Ste-Foy (au lieu de Collège St-Laurence, Ste-Foy)

CRITERES DE SÉLECTION POUR LE POSTE :

- 1—Être légalement qualifié et avoir un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans une institution reconnue;
 - 2—Posséder 17 ans de scolarité avec de préférence une Licence en administration scolaire;
 - 3—Avoir une compétence pédagogique reconnue;
 - 4—Avoir démontré par son activité dans son milieu professionnel, un leadership et des aptitudes à diriger le personnel.
- REMARQUE:** Les cours autres que ceux en Administration scolaire devront constituer une préparation valable.
- N. B.** Préférence sera accordée aux candidats bilingues et cela en plus de répondre aux autres critères précités.
- Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur CURRICULUM VITAE au :
- SERVICE DU PERSONNEL**
Concours 71-77
1100, Lavigerie, C. P. 244, Sainte-Foy

Après le repêchage d'hier...

Grâce à Imlach, le repêchage ne fut pas dépourvu d'intérêt AVEC SES PETITS TOURS DE PASSE-PASSE

MONTREAL (P.C.) — Punch Imlach, considéré depuis longtemps comme un des gars les plus astucieux dans la LNH, a encore prouvé sa valeur hier, lors du repêchage intra-ligue.

Pilote-gérant des Sabres de Buffalo, il a démontré comment il pouvait acquiescer des joueurs pour son club sans donner rien en retour, excepté de l'argent.

Reg Fleming lui a servi de pravail en quelque sorte en vue de l'acquisition de quatre joueurs.

Fleming n'était pas inscrit sur la liste de protection d'Imlach au début de la séance de repêchage. Le pilote-gérant l'a retiré et réinscrit sur sa liste à neuf reprises au cours des 13 premières rondes.

Imlach croyait que Fleming ne serait probablement pas repêché et il l'a offert chaque fois qu'il réclamait lui-même un joueur.

Il a poursuivi le manège pendant la première heure et au cours des trois premières rondes. Alors que tout le monde semblait satisfait de son sort, Imlach a prolongé la séance jusqu'à la 14e ronde.

Imlach a obtenu Danny Lawson, Rod Zaine, Tom Miller et Ken Murray pour le prix de \$40,000 chacun, tout en offrant Fleming comme appât.

Imlach a aussi réclamé le défenseur Ray MacKay du Chicago, libérant Jean-Guy Talbot, puis a repêché René Robert du Toronto, le perdant ensuite au Pittsburgh.

Buffalo n'a pas protégé Dick Duff, Don Marshall, Talbot et

Fleming, perdant Marshall au Toronto.

Imlach a admis qu'il avait songé depuis plusieurs jours au meilleur système en l'occurrence, adoptant finalement le principe de "laisser les autres clubs compléter leur liste de protection avant d'agir".

Les 14 clubs de la LNH ont réclamé 23 joueurs lors du repêchage intra-ligue, hier, au coût total de \$920,000 et au prix de \$40,000 pour chaque joueur.

Les Sabres de Buffalo ont été les plus actifs alors que le pilote-gérant Punch Imlach a choisi six jeunes joueurs au coût total de \$240,000.

Par contre, il a perdu les services du vétéran Don Marshall aux Leafs de Toronto et ceux du jeune gardien Gary Edwards aux Kings de Los Angeles, récoltant ainsi \$80,000.

L'ailler gauche vétéran Wayne Carleton, qui a compté 22 buts avec Boston l'an dernier, a été le premier joueur repêché par les Golden Seals de la Californie.

En tout, neuf joueurs, y compris les gardiens Al Smith et Edwards, ont été réclamés lors du premier tour.

Les Black Hawks de Chicago ont perdu Dennis Kearnes, Dave Burrows et le défenseur Ray McKay dès la première ronde au Vancouver, Pittsburgh et Buffalo.

Afin d'obtenir Carleton, les Seals ont enlevé le nom de Gerry Erman, mais Boston ne l'a pas réclamé.

Lorsque Detroit a repêché Smith du Pittsburgh, les Penguins ont réclamé le jeune

gardien Jim Rutherford en retour pour la somme de \$30,000.

Les Flyers de Philadelphie ont repêché le défenseur Larry Brown du New York dans la première ronde, abandonnant leur droit sur le vétéran Larry Hillman.

Toronto a réclamé Marshall du Buffalo et St-Louis a repêché Mike Parizeau du New York, abandonnant Claude Laforge, que les Rangers ont ignoré.

Autres rondes

Cinq joueurs, y compris le vétéran Tim Horton, ont été réclamés dans la deuxième ronde.

Par ailleurs, il a perdu les services du vétéran Don Marshall aux Leafs de Toronto et ceux du jeune gardien Gary Edwards aux Kings de Los Angeles, récoltant ainsi \$80,000.

De plus, la Californie a réclamé Frank Hughes du Toronto; Vancouver, Fred Speck du Detroit; Buffalo, René Robert du Toronto; et Philadelphie, Frank Spring du Boston.

La Californie a libéré Doug Roberts; Vancouver, Ron Ward; Buffalo, Floyd Smith; et Philadelphie, Gary Peters, qui a été réclamé par Boston.

Les Seals ont repêché Stan Gilbertson du Boston dans la 3e ronde, abandonnant Bill Hicks. Vancouver a réclamé Reynald Comeau des Canadiens et Buffalo, Hugh Harris des Canadiens.

Dans un marché conclu antérieurement, Minnesota a repêché Brian Lavender, abandonnant Bob Murdoch, qui a été réclamé immédiatement par les Canadiens.

Imlach a terminé avec Dan-roy Lawson du Minnesota, McKay du Chicago, Harris du Montreal, Rod Zaine du Pittsburgh, Tom Miller du Detroit et Ken Murray du Toronto, pendant que Pittsburgh lui enlevait René Robert.

Rousseau et Provost

Par ailleurs, Minnesota a envoyé Robert Rousseau aux Rangers de New York afin de compléter un échange antérieur entre les deux clubs, impliquant la venue de Bob Nevin chez les North Stars.

Rousseau a récolté quatre buts et 20 aides avec les Stars l'an dernier. On sait qu'il était passé aux Stars des Canadiens en retour de Claude Larose.

D'autre part, les Canadiens ont vendu Claude Provost aux Kings de LA. Provost n'avait pas joué l'an dernier. Il avait récolté 254 buts et 1,005 aides au cours de sa carrière dans la LNH.

Imlach a attendu sagement jusqu'à la 14e et dernière ronde pour conserver les services de Reg Fleming qu'il avait enlevé et remis sur la liste de protection à neuf reprises.

Fleming n'était pas inscrit sur la liste de protection originale des Sabres, Imlach l'a inscrit sur la liste au 5e tour, l'enlevant et le remettant sur la liste jusqu'au 13e tour.

Enfin, Detroit et Pittsburgh ont hésité jusqu'à la dernière minute, Imlach conservant ainsi son dur ailier.

Avant le repêchage les gouverneurs avaient forcé le Canadien et les Seals à protéger Philippe Myre et Gary Smith au lieu d'Al Johnstone et de Chris Worthy.

Campbell obtient gain de cause

Les gouverneurs de la LNH ont adopté un règlement sévère hier dans le but de mettre fin aux bagarres générales.

Le président Clarence Campbell a déclaré:

"Les propriétaires sont inquiets depuis longtemps de ces sorties en masse des joueurs pour participer à une mêlée générale. Je croi qu'ils ont adopté un règlement sévère qui devrait dissuader les jours de la faire".

Le règlement antérieur, qui prévoyait une mineure et une amende automatique pour le premier joueur qui quittait son banc pour participer à une bagarre, et a été remplacé par un autre qui prévoit des suspensions sévères, plus une perte de salaire.

De plus, le coupable écoperait d'une inculpation automatique de match.

Le comité des règlements de la LNH avait suggéré une mineure à chaque club et une inculpation au joueur, mais les gouverneurs ont été plus sévères.

L'inculpation automatique de match signifie que le joueur coupable est expulsé immédiatement de la partie et écoperait d'une amende automatique de \$100 pour sa première violation du règlement.

Sévérité

Si le joueur se rend coupable d'une autre infraction semblable, il écoperait d'une suspension automatique du match, plus une inculpation de partie et \$100 d'amende. La punition augmentera avec le nombre d'infractions.

Les autres joueurs qui interviennent et participent à la bagarre écoperont d'une mineure, majeure et inculpation, plus une punition de match automatique.

Les punitions seront encore plus sévères pendant les séries éliminatoires, car un joueur n'aura plus de seconde chance. Il écoperait alors d'une suspension automatique d'un match, plus sa part dans le match de cette série. En cas de récidive, le coupable écoperait d'une suspension de deux matchs, plus les amendes automatiques.



ROBERT ROUSSEAU échangé aux Rangers CLAUDE PROVOST vendu aux Kings de L.A.

Quatre clubs n'ont repêché aucun joueur

MONTREAL (P.C.) — Joueurs repêchés hier, lors de la réunion de la LNH.

Californie — Wayne Carleton, Boston; Frank Hughes, Toronto; Stan Gilbertson, Boston.

Detroit — Gardien Al Smith, Buffalo.

Vancouver — Dennis Kearnes, Chicago; Fred Speck, Detroit; Reynald Comeau, Montréal.

Pittsburgh — Dave Burrows, Chicago; Tim Horton, New York; René Robert, Buffalo, qui l'avait eu du Toronto.

Buffalo — Ray McKay, Chicago; Dan Lawson, Minnesota; Hugh Harris, Montréal; Rod Zaine, Pittsburgh; Tom Miller, Detroit; Ken Murray, Toronto.

Los Angeles — Gardien Gary Edwards, Buffalo.

Minnesota — Brian Lavender, Montréal.

Philadelphie — Larry Brown, New York; Frank Spring, Boston.

Toronto — Don Marshall, Buffalo.

St-Louis — Mike Parizeau, New York.

Montréal, Chicago, New York et Boston — aucun.



WAYNE CARLETON de Boston à Californie



DON MARSHALL de Buffalo à Toronto



AL SMITH de Pittsburgh à Detroit



TIM HORTON de New York à Pittsburgh

QUEL SERA LE PROCHAIN CLUB FERME DES REMPARTS?

Par Jean POULIOT

Il se formera vraisemblablement un circuit junior de Tier-2, lors de l'assemblée de l'association de hockey amateur du Québec en fin de semaine à Chicoutimi. Cette ligue sera la seule qui pourra servir de ferme pour les clubs de la ligue Junior Majeure du Québec, car l'actuel Junior B deviendra du Tier-3, sur un plan strictement régional, pour ne pas dire paroissial.

Rivières ne lâcheront pas prise aussi facilement, surtout qu'ils viennent de faire grandir le pilote Jean-Claude Aubry, geste de nature à resserrer l'intérêt des villes-sœurs envers leur organisation.

Disons que les Remparts sont très satisfaits de leur entente avec Sainte-Foy l'an dernier, mais que les dépenses d'un Tier-2 ne concordent avec le budget établi avec le Couillard de l'an dernier. Si Bob Chevalier décide de s'en tenir au Tier-3, il ne pourra pas être club-ferme des Remparts, et il n'est que logique que ces derniers commencent à regarder ailleurs. Mais les Ducs de Trois-

Enfin, une dernière nouvelle de la Vallée du St-Maurice fait savoir que Jacques Marcotte, le nouveau président des Bruins juniors A, a obtenu que le Junior B évolue à Grand-Mère, afin de ne pas saturer Shwinigan, Jacques, qui réside précisément à Grand-Mère, a fait d'une pierre deux coups, car cette ville attirait plus que sa voisine avec une équipe beaucoup plus faible avant de se retirer, il y a un an.



● C'est mardi le 15 juin prochain à 1h, p.m., en la salle de réception de la Laiterie Laval Ltée, 875, 4e Avenue, que Jean Béliveau remettra lui-même le chandail qu'il portait durant la dernière saison de hockey à M. Damase Blais, le gagnant du tirage qui a eu lieu le 18 avril dernier. Jean Béliveau sera accompagné de quelques membres de l'organisation de la Soirée Jean-Béliveau, notamment M. Zoticque Lespérance, vice-président de la Brasserie Molson à Montréal, M. Raymond Lemay, président de la Piste Blue Bonnets de Montréal, qui sont avec Jean et le soussigné, 4 des 6 fiduciaires du Fonds Jean-Béliveau. M. Gerry Patterson, le gérant d'affaires de Jean Béliveau accompagnera lui aussi quelques autres invités de Montréal.

Une réforme qui s'imposait depuis longtemps

MONTREAL (P.C.) — Les séries éliminatoires de la LNH seront présentées d'une autre façon la saison prochaine.

Selon le nouveau format, la série A opposera les premiers et quatrième clubs ou classement dans la division Est et la série B, les clubs de 2e et 3e places.

De même, la série D, les clubs de 2e et 4e étage.

Les demi-finales opposeront, tout comme l'an dernier, les vainqueurs de la série A à ceux de la série D ainsi que les vainqueurs de la série B à ceux de la série C.

Appravant, les séries quart-de-finale opposaient les clubs des 1ère et 3e places ainsi que les équipes de 2e et 4e places.

longé de 8 mètres en raison du virage ralentisseur soi t13 km 469 — en 3:38"1-10, moy. 222 km 321.

Mais, en 1969, les deux Jacky, Ickx le Belge, et Olivier, le Britannique, au terme d'une sensationnelle bataille avec l'Allemand Hans Herrman et le Français Gérard Larrousse, sur une "Ford GT 40", frôlaient les 5000 km couvrant 4098 km à la moyenne de 208 km 250.

PERSPECTIVES

Enfin, l'an passé, les "Porsche 917" entamaient la course à une allure endiablée et dès le 27ème passage, le Britannique Vic Elford, sur une "917", bucolait le circuit en 3'21" — moyenne: 241 km 235 soit 2" 6-10 plus vite que le record de Hulme et Andretti, établi sans le virage ralentisseur en 1967. Une grande, très grande performance était venue. Malheureusement, la pluie tombait deux heures après le départ et n'allait pas cesser

ON RECULERA ENCORE LES LIMITES DE L'IMPOSSIBLE AUX 24h. DU MANS

PARIS (AFP) — Dans moins d'une semaine, samedi prochain 12 juin, à 16 heures, sera donné le départ des 39èmes "24 heures du Mans", la plus grande course automobile du monde.

Les progrès techniques réalisés dans le domaine de l'automobile sont tels que les limites de l'impossible sont repoussées pratiquement chaque année. Toujours plus vite... donc toujours plus loin...

Dès 1966, les 200 km-h de moyenne étaient dépassés pour la première fois, les Néozélandais Bruce McLaren et Chris Amon, sur "Ford", ayant triomphé à la moyenne que "on jugeait effarant de 201 km 795 pour une distance de 4843 km 090. Pourtant, ce record que tout le monde estimait solidement accroché allait tomber dès l'année suivante... littéralement pulvérisé.

Pour la première fois, le "cap" des 5000 km était franchi. Plus que largement puisqu'il y avait eu les Américains Dan Gur-

ney et Anthony Foyt, sur "Ford" également, parcourraient exactement 5239 km 900 en deux tours de cadran à la stupefiante moyenne de 218 km 038 tandis que le record du circuit alors de 13 km 461 était abasé par Denis Hulme et Mario Andretti, tous deux sur "Ford", à 3'23"6 moyenne: 238 km 014. Les sommets semblaient être atteints.

RECORDS

On pouvait le croire d'autant qu'en 1968, la cylindrée des prototypes était limitée à 3,000 cc et que, de plus, un virage ralentisseur, destiné à briser la vitesse des bolides devant les tribunes et stands de ravitaillement, était créé. En effet, cette année-là, malgré le beau temps, le Mexicain Pedro Rodriguez et le Belge Lucien Bianchi, sur une "Ford GT 40", ne parcouraient, tout est relatif, que 4452 km 880 — moy. 185 km 536 — alors que l'Allemand Rolf Stommelen, sur une "Porsche de 3 litres", établissait le record du circuit — ral-

lent pendant toute la nuit. Il n'était alors plus question de record et l'Allemand Hans Herrman et son équipier britannique, Richard Attwood, sur une "917", triomphaient en couvrant 4607 km 810 à la moyenne de 191 km 992.

Logiquement, on est en droit de penser que les vainqueurs de cette 39ème édition parcourront plus de 5000 km. Mieux même, le record absolu à la distance risque fort d'être battu. Les 5300 km, si la piste reste sèche, sont à la portée des bolides 1971. En effet, lors des essais d'avril dernier, le Britannique Jackie Oliver, sur une "Porsche 917" a tourné en 3'13" 6-10 à la fantastique moyenne de 250 km 457, vitesse jamais réalisée sur le circuit Mancaeu.

VIRAGES

Les 600 cc de la "Porsche 917" lui permettent d'atteindre sur la longue ligne droite des hunaudières (plus de 5 km) des vitesses extraordinaires, pro-

ches des 400 km-h en pointe. C'est évidemment à cet endroit que les bolides peuvent gagner le plus de temps car, le circuit de la Sarthe, tout en se prêtant à d'effrayantes vitesses, n'en est pas facile pour autant.

En effet, quelle que soit la voiture, il est démontré que les "S de la route privée" ne peuvent être franchis à plus de 133 km-h, le virage à angle presque droit du "tertre rouge" ne l'étant qu'à 105 km-h. Tout ceci tendant à démontrer que la rapidité d'un bolide compte mais qu'il faut également que le pilote possède de grandes qualités de pilotage.

Toujours est-il que l'on peut s'attendre à de fantastiques performances dans ces 89èmes "24 heures du Mans".



Ce que j'en pense...

UN EFFORT DE FAÇADE

La ligue Nationale a décrété de nouveaux règlements pour voir diminuer le nombre de batailles, mais je doute que les amendes augmentées ou les punitions de partie changent quoi que ce soit. Le président Campbell fait bien une sortie de temps à autre pour calmer les députés, mais les joueurs savent qu'ils ne feront pas vieux os s'ils ne respectent pas la loi de la jungle qui règne sur la surface glacée.

Peu de pilotes ont le courage de le dire publiquement, mais la consigne aux joueurs est très connue. Souvent, ils n'ont même pas besoin de lire dire: les nouveaux apprennent des anciens et ceux qui ne s'y soumettent pas se retrouvent dans les mineurs.

Le texte le plus clair a été écrit par Punch Imlach à une période où Campbell ne pouvait pas sévir contre lui, parce qu'il était en dehors du hockey. Il y raconte qu'après la conquête de la coupe Stanley en 1967, ses joueurs perdirent de leur fougue et qu'il sut dès l'automne suivant qu'il aurait de la difficulté à se tailler une place dans les éliminatoires.

TOUS POUR UN

Il lui a suffi de deux joutes hors-concours pour réaliser que les athlètes avaient perdu le feu sacré: un match contre les Rangers, personne ne se porta au secours de Pete Stelmowski qui mangea une raclée contre quatre adversaires, puis une joute contre les Bruins où trois Bostoniens se portèrent impunément à l'attaque de Pete Coscher.

Voici le credo de l'instructeur tel qu'écrit en noir sur blanc par Punch dans son livre "Hockey is a battle":

"Dans une bonne équipe, les joueurs s'appuient. Quand vous vous faites frapper, vous restez abasourdis quelques instants, sans défense. C'est alors à un de vos coéquipiers de surgir et de planter celui qui vous a fait ça. A ce moment-là, vous savez que l'équipe est derrière vous et ça vous donne le désir de jouer encore plus fort pour les autres gars, sachant qu'ils vous appuient.

Peut-être est-ce un jeu où vous vous faites frapper et que personne n'y peut rien sans attraper une punition stupide. Alors un coéquipier vient vous dire: "Ne t'en fais pas, je l'aurai quand ça sera le temps" Quand il touche à la rondelle, alors il y goûte. Lui ou un autre: ce qui compte, c'est que le gars qui se fait frapper sache que les autres sont derrière lui et l'aideront.

Mais quand il sait que personne ne s'en occupe quand il se fait donner ça, son attitude devient négative. Après un mauvais coup reçu, il ne voit personne à son aide et il se dit: "Pourquoi mangerais-je des coups pour eux?" Quand ça commence sur une équipe, personne n'aide plus personne et c'est la fin.

Il ne s'agit pas d'oublier la rondelle, mais s'ils vous défont, vous devez leur répondre sur le champ. Même mieux, vous devez les défier les premiers et voir s'ils ont du cœur. Si vous n'êtes pas agressif, vous ne pouvez pas faire partie d'un club de hockey, vous ne pouvez pas vous appeler un membre d'une équipe, d'aucune sorte".

C'est comme ça que les joueurs doivent agir, s'ils veulent demeurer dans la Nationale. Et ce n'est pas une amende légitime et là qui les fera renoncer au \$20,000 par année, au meilleur fonds de pension qui soit, aux bonis de la coupe Stanley et à la renommée, avec tout ce qu'elle comporte d'avantages pécuniaires dans ce siècle de la publicité.

DEUX CHANCES AU LIEU D'UNE

Jangle s'est inscrit à la 3e tranche de la série "Capitale" et un bon scénariste aurait préféré qu'il tombe dans une division différente de Shadydale Air Scot, afin de faire monter tout le "climax" jusqu'à la finale du 17 juin.

Car c'est toute une attraction. Sans doute, Jangle a-t-il une marque de 2:02 2/5 sur une piste de cinq huitièmes de mille, mais le 2:06 du poulain de Nicol Tremblay a été réussi sur un tracé alourdi d'une seconde ou deux par la pluie. De plus, il s'agissait d'une piste d'un demi-mille, soit encore une différence appréciable.

Enfin, si Jacques Bruyère connaît bien la piste de Québec, il n'en est pas de même pour Jangle. Et les poulains, ce sont des bébés avec tous leurs caprices. Ils peuvent être influencés par des virages différents, un dernier bout droit de longueur changée, le "footing", la réaction de la foule, parfois même un ombrage de poteau. Il n'y a rien de plus imprévisible.

Mais en fin de compte, ce n'est pas mauvais que les deux grands aspirants soient tombés dans la même division dès demain soir, car avec le genre de conditions atmosphériques qui prévalent à Québec, deux chances d'avoir une piste sèche ce n'est pas un luxe.

C'EST COMPLIQUE

Quatre clubs de la ligue Nationale ne peuvent pas perdre de gardien de buts au repêchage cette année: au l'an prochain, parce qu'ils ont servi à l'approvisionnement du Vancouver et du Buffalo l'an dernier.

Le Canadien qui a perdu Rocky Farr aux Sabres est donc dans une situation particulièrement avantageuse. D'abord Ken Dryden est intouchable, parce qu'il est une recrue. Tous les autres gardiens de leur organisation le sont à cause du privilège mentionné plus haut. Pollock a alors pensé à ses Voyageurs. S'il n'obtient pas un jour ce qu'il veut dans un échange pour Myre, il serait possible de l'assigner aux Voyageurs, où il pourrait descendre sans passer par les "valviers" parce que neva protégé. L'impayable Samuel avait en effet eu la précaution de protéger à sa place Al Johnstone. Mais les gouverneurs ont remplacé les règlements contradictoires par le bon sens et ont forcé le Canadien à protéger Myre. Et Phil ne pourra descendre dans l'Amérique sans être offert aux autres clubs de la L.N.H., ce qui n'est que justice pour lui.

L'ANECNOTE DU JOUR

"Sais-tu que c'est toute une bâtisse ce Grand Théâtre? Il y a même des glaces pour le curling".

— "Ça me surprendrait beaucoup, tu es le premier à m'en parler".

— "Je suis sûr de cela. J'ai entendu plusieurs fois en fin de semaine à la radio annoncer qu'on y présentait les grands BALAIS canadiens".

Cinglant retour les Expos au Parc Jarry

Même si Juan Marichal leur faisait face

Sommaire des EXPOS

SAN FRANCISCO:				
ab	p	ca	pp	
Bonds, ed-cc	3	0	0	0
Spier, ac	2	0	1	0
Mays, cc	2	0	0	0
Williams, cd	1	0	0	0
McCovey, lb	3	0	0	1
Henderson, cf	3	0	0	0
Dietz, f	4	0	0	0
Fuertes, 2b	3	1	2	0
Lanier, 3b	3	0	1	1
Marichal, 1	0	0	0	0
Rosario, fu	0	0	0	0
Cumberland, 1	0	0	0	0
Duffy, fu	1	0	0	0
Robertson, 1	0	0	0	0
Gallagher, fu	1	0	0	0
Stoneman, 1	0	0	0	0
Total	22	8	6	3

MONTREAL:				
ab	p	ca	pp	
Jones, cf	3	2	2	1
McDowell, cf	3	2	2	0
Hunt, 2b	3	2	2	0
Staub, cf	3	2	2	3
Fairly, lb	3	0	0	0
Bailey, 3b	3	0	0	0
Labov, 3b	0	0	0	0
Day, cf	0	0	0	0
Bateman, f	4	1	1	1
Wine, ac	4	1	0	0
Stoneman, 1	0	0	0	0
Total	22	10	13	10

SAN FRANCISCO				
ab	p	ca	pp	
000 021 000-3				
310 123 008-10				

MONTREAL				
ab	p	ca	pp	
000 021 000-3				
310 123 008-10				

MONTREAL (PC) — Les Expos de Montréal ont bombardé Juan Marichal de cinq points, au cours des quatre premières manches, hier soir, et ont profité de la performance de six coups sûrs, affichée par Bill Stoneman, pour écraser les Giants de San Francisco, 10-3.

Les Expos ont assailli Marichal, après que Stoneman ait retiré ses trois premiers rivaux au bâton, dans la 1ère manche. Mack Jones a commencé avec un simple et a atteint le 3e coussin, à la suite du double de Ron Hunt, qui a obtenu un retrait et un but sur balles intentionnelles à Ron Fairly, Bob Bailey a frappé un simple de deux points. Boots Day a ajouté un autre point, avec un simple.

Jones a porté la marge à 4-0 avec son 3e circuit de la saison dans la 2e reprise, puis John Bateman l'a imité dans l'engagement suivant.

Les Giants ont répliqué avec deux points dans la 3e, grâce à simple et quatre buts sur balles, mais les Expos ont rétorqué avec deux points dans la deuxième moitié de la manche, puis avec trois autres, grâce au circuit de Rusty Staub dans la 6e reprise.

Stoneman a retiré 13 rivaux au bâton et donné huit buts sur balles, en remportant son 8e triomphe de la saison.

C'était le deuxième revers de Marichal aux mains des Expos, en trois ans.

San Frn. 000 021 000-3 6 2
 Montréal 310 123 008-10 3 0

Marichal 8-4, Cumberland 5, Robertson 6, Hamilton 3 et Dietz; Stoneman 8-3 et Bate-

man, C.—Montréal, Jones 3, Bateman 3, Staub 3.

Gain des Dodgers à Philadelphie
 PHILADELPHIE (PA) — Jim Lefebvre a cogné un circuit de deux points dans la 6e manche, hier soir, en procurant un gain de 4-2 aux Dodgers de Los Angeles, sur les Phillies de Philadelphie.

L'exploit de Lefebvre a procuré une avance de 3-0 aux Dodgers avant que Willie Montanez ne réduise la marge à 3-2, avec un circuit de deux points, dans la deuxième moitié de la reprise.

Les Dodgers ont ajouté un point d'assurance dans la 8e reprise avec trois buts sur balles et un frappeur atteint par un lancer.

San Ang. 000 012 010-4 9 0
 Philadelphie 000 002 000-2 6 0

Singer 4-9, Brewer 8 et Haller; Short 4-8, Fryman 3, Hoerner 8 et McCarter, C.—Los Angeles, Lefebvre 5; Philadelphie, Montanez 10.

Pepitone en frappeur au centre
 CHICAGO (PA) — Joe Pepitone a cogné son 7e circuit de la saison, dans la 12e manche, hier, en permettant au lanceur Ken Holtzman et aux Cubs de Chicago de blanchir les Pirates de Pittsburgh 1-0.

Pepitone a réussi son exploit, après deux retraits, aux dépens de Mudect Grant, qui avait relevé Jim Nelson, dans la 8e reprise.

Holtzman, qui en était à son premier match depuis sa partie sans coup sûr, jeudi dernier, a alloué neuf coups sûrs et retiré 12 rivaux au bâton.

Nelson, qui en était à son premier départ de la saison, a cédé sa place à un frappeur d'urgence dans la 8e manche, après avoir alloué quatre coups sûrs.

Pitts. 000 000 000 000-0 9 0
 Chica. 000 000 001-1 6 2

Nelson, Grant 3-2 et Sanguillet; Holtzman 4-6 et Breeden, C.—Chicago, Pepitone 7.

Jerry Grote s'est remis à cogner
 NEW YORK (PA) — Jerry Grote a frappé trois simples, en mettant fin à une longue léthargie, hier soir, alors que les Mets de New York ont supplanté les Padres de San Diego 6-4.

Grote a produit un point et en a compté un autre, tandis que Gary Gentry, pendant sept manches, et Danny Frisella combinèrent leurs efforts au monticule.

Les Mets ont compté trois points dans la 1ère manche, puis Art Shamsky a cogné son 3e circuit de l'année dans la 3e reprise.

Les Padres ont répliqué avec deux points dans la 6e reprise puis avec deux autres dans la 8e, à l'aide de trois coups sûrs et un but sur balles.

San Diego 000 062 020-4 10 1
 New York 301 010 108-6 10 0

Arlin 2-8, Coombs 3, Miller 7 et Barton; Gentry 5-4, Frisella 8 et Grote, C.—New York, Shamsky 3.

Beau duel de lanceurs
 HOUSTON (PA) — Don Wilson a affiché une tenue de cinq coups sûrs et l'a emporté aux dépens de Gary Nolan, hier soir, alors que les Reds de Cincinnati ont encaissé un revers de 2-0 aux mains des Astros de Houston.

Wilson a retiré huit rivaux au bâton et n'a alloué qu'un seul but sur balles en ayant le meilleur sur Nolan, qui n'a accordé que six coups sûrs en sept manches.

Les Astros ont profité de deux simples et d'un retrait forcé à l'intérieur, pour ouvrir le pointage dans la 4e manche, puis ont ajouté un autre point dans l'engagement suivant, à l'aide du triple de Doug Rader.

Cincinnati 000 000 000-0 3 1
 Houston 000 110 008-2 7 1

Nolan 3-7 et Bench; D. Wilson 5-3 et Hlatt.

GIGANTISME



Par Jacques Plamondon

MONTREAL — Il est difficile de comprendre la fièvre des Giants de San Francisco au classement de la division Ouest de la ligue Nationale. En effet, avant que ne débutent les hostilités en 1971, tout le monde affirmait que les Dodgers de Los Angeles formaient l'équipe à battre dans cette section et les petits Giants n'apparaissent même pas dans le décor, la plupart des experts leur accordant le 4e rang ou même le 5e. Alors, qu'est-il produit? Les Giants sont partis en flèche et ils ont nettement devancé les autres coursiers au premier quart de mille si bien qu'on se demande maintenant si ces derniers ont vraiment une chance de les rejoindre. Pourtant, les gars de San Francisco ont ralenti considérablement au cours du dernier "urlong". Ils en ont eu plein les bras à domicile lors des récentes visites des Mets de New York et des Phillies de Philadelphie. Réussiront-ils à tenir le coup jusqu'à la fin? Voilà la question à l'heure, Vejons donc un peu le personnel sur lequel le gérant Charlie Fox devra compter pour réussir cet exploit étonnant.

Au premier coussin, celui dont la taille est vraiment en accord avec le nom de l'équipe, le grand Willie McCovey, McCovey, dont les qualités défensives restent discutées, a été l'an dernier le plus dangereux frappeur des ligues majeures avec 39 circuits, 126 points produits, un nombre record de 137 buts sur balles et une moyenne de puissance de .612. Au 2e coussin, on retrouve Tito Fuentes à qui les Giants font maintenant confiance à plein temps. Charlie Fox a préféré la vitesse de Fuentes à l'expérience de Ron Hunt, et c'est pour cette raison que les Giants ont laissé aller Hunt aux Expos. Au bâton, Fuentes est un frappeur ambidextre. Au poste d'arrêt-court, le nouveau venu Chris Speier. Venant de nulle part, le jeune Speier vient d'atteindre le niveau des ligues majeures, et on ne sait trop comment il y est arrivé. Il y a deux ans à peine, Speier évoluait pour l'équipe de London (Ontario) dans une ligue semi-professionnelle. Pourtant, il est déjà à San Francisco et il a débuté en lion sa carrière dans les ligues majeures. Toutefois, on commence à se demander si ce départ fulgurant n'est pas simplement l'effet d'un genre de "beginner's luck". En tout cas, les Giants n'ont pris aucune chance et ils ont obtenu la semaine passée les services du joueur d'intérieur Frank Duffy de l'organisation de Cincinnati. Il y a aussi Hal Lanier qui peut pivoter habilement autour du 2e coussin. Enfin, au 3e but, le jeune Alan Galagher gagnera peut-être la confiance de son gérant. De toute façon, si Galagher ne se montre pas à la hauteur, il y aura toujours l'homme à tout faire Ken Henderson qu'on pourra placer à cette position. Henderson, un autre frappeur ambidextre, peut cogner la balle d'aplomb.

Au champ extérieur, les deux vedettes sont l'éternel Willie Mays et l'extraordinaire Bobby Bonds. Mays connaît plus qu'un regain de vie cette saison malgré ses 40 ans. Il s'est remis sérieusement en marche vers la marque de Babe Ruth et il se permet même de cogner des quatre-butts victorieux dans les dernières manches d'un match. Si Mays est dangereux, les Giants le sont aussi, soyez-en assurés. Bobby Bonds est un voltigeur parfait un frappeur idéal. Il peut frapper aussi bien pour le simple, le double, le triple ou le circuit. Sur les buts, il est peut-être le coureur le plus dangereux de tout le baseball professionnel. En tout cas, lorsque Bonds est sur les sentiers, vous êtes dans le trouble. Un petit Willie Mays en miniature quoi! La recrue Jim

Rosario complète le portrait au champ extérieur. Rosario n'est pas un frappeur de longue distance, mais il peut frapper souvent en lieu sûr comme en témoignent sa moyenne de .301 à Phoenix l'an passé. Enfin, derrière le marbre, le receveur est Dick Dietz. Dietz a prouvé avec ses 107 points produits en '70 qu'il avait sa place dans l'alignement régulier des Giants, mais on doute encore avec raison s'il est capable de la défensive. Il a amassé 25 balles passées à son dossier l'an dernier. Son substitut est l'ancien receveur des Red Sox de Boston, Russ Gibson.

Au monticule, la rotation des débutants se compose de Marichal, Gaylord Perry, les jeunes Bryant et Stone, de même que Rich Robertson. Marichal tente un retour en force après avoir été ému par des blessures la saison dernière; il devrait gagner 20 parties. Gaylord Perry est une valeur stable avec une campagne de 23 gains en '70. Les trois autres n'étaient même pas sur la liste du club avant le début du calendrier. Ron Bryant est encore sans expérience, tandis que Rich Robertson a toujours été un lanceur bien moyen. Le département de la relève me semble convenable pour le moment. Le vétéran Don McMahon devra toutefois retrouver son bon œil, mais il est peut-être déjà trop âgé. Il est possible cependant que l'acquisition du vétéran Steve Hamilton arrive à combler cette lacune. Le drolier Jerry Johnson semble vouloir connaître un été exceptionnel et il fera probablement figure de leader chez les pompiers. Frank Reberger et John Cumberland devront pour leur part se contenter d'un rôle de second plan.

Les Giants seront-ils encore bon premier au fil d'arrivée? Je n'en suis pas certain. Leur formation est bâtie autour de trois vedettes à l'attaque (Bonds, Mays et McCovey) et de deux piliers au monticule (Marichal et Perry). Ces cinq joueurs forment le cœur de l'équipe, tandis qu'on a confié à des jeunes des rôles très importants. Des recrues comme Speier et Rosario auront leur bon œil, mais il est peut-être déjà trop âgé. Il est possible cependant que l'acquisition du vétéran Steve Hamilton arrive à combler cette lacune. Le drolier Jerry Johnson semble vouloir connaître un été exceptionnel et il fera probablement figure de leader chez les pompiers. Frank Reberger et John Cumberland devront pour leur part se contenter d'un rôle de second plan.

DANS LA LIGUE AMERICAINE

CLEVELAND (P.A.) — Roy Foster a cogné un circuit de trois points en conduisant Sam McDowell et les Indiens de Cleveland à un gain de 5-3 aux dépens des White Sox de Chicago hier soir.

L'exploit de Foster, aux dépens de Wilbur Wood, a procuré une avance de 3-0 aux Indiens dans la 2e manche.

Les Indiens ont porté la marge à 4-2 dans l'engagement suivant à l'aide d'un retrait, mais Tom Egan a bouclé le circuit pour les Sox dans la 9e reprise.

McDowell a retiré 11 rivaux au bâton en affichant une fiche supérieure à .500 pour la première fois cette saison.

Chicago 002 000 001-3 6 1
 Cleveland 031 000 108-5 7 0

Wood 4-3, Foster 7, Keasley 7 et Egan; McDowell 6-5 et Fosse. Circuits: Cleveland, Foster 4; Chicago, Egan 4.

Atlanta (P.A.) — Le frappeur d'urgence Darrell Evans a produit le point victorieux avec un ballon-sacrifice dans la 10e manche, hier soir, en procurant un gain de 8-7 aux Braves d'Atlanta sur les Cards de St-Louis.

Evans a réussi son exploit après un retrait, faisant compter le coureur suppléant Sonny Jackson.

Les Cards avaient égalé les chances à 7-7 grâce à une poussée de quatre points dans la 8e manche, marquée de deux erreurs résultant en trois points après deux retraits.

Les Braves avaient pris une avance de 7-3 grâce à trois circuits par Hank Aaron, un exploit de deux points; Orlando Cepeda, un exploit de trois points; et par Earl Williams.

Ted Simmons et Ted Sizemore ont également bouclé le circuit au profit des Cars.

St-Louis 101 010 040-7 12 0
 Atlanta 202 010 000-8 13 2

Carlton, Taylor 5, Shaw 8, Drabowsky 9, Linzy 10, Arroyo 10 et Simmons; Jarvis, Wilhelm 8, Barber 9, Upshaw 10 et Didier, G.; Upshaw (7-4) — P.: Linzy (1-1). Circuits: Atlanta, Aaron 18, Cepeda 14, Williams 5 — St-Louis, Simmons 2, Sizemore 1.

OAKLAND (P.A.) — Ray Culp a lancé une partie de trois coups sûrs et en a retiré 11, mardi soir, donnant par 5-1 la victoire au Red Sox de Boston sur les As d'Oakland, interrompant ainsi leur série de cinq victoires consécutives.

Boston 001 210 100-5 7 0
 Oakland 000 000 010-1 3 1

Culp et Josephson; Odom, Segui 5, Knowles 7, Patterson 9 et Duncan, G.: Culp (7-4) — P.: Odom (1-2). Circuits: Boston, Josephson 6, Oakland, Duncan 7.

ANAHEIM (PA) — Mel Stottlemyre a limité l'équipe de Californie à six coups sûrs, tandis que Danny Cater en frappait quatre consécutifs, dont un coup de circuit, menant ainsi les Yankees de New York à la victoire par 3-0, mardi soir, sur les Angels.

New York 100 100 010-3 12 0
 Californie 000 000 000-0 6 1

Stottlemyre 7-3 et Munson; Hassler 0-1, Allen 5, Fisher 8, Stephenson, C.—New York, Cater 1.

BALTIMORE (P.A.) — Mark Belanger et Don Buford ont produit deux points chacun, lors d'une poussée de 5 points dans la 2e manche hier soir, alors que les Orioles de Baltimore ont écrasé les Twins du Minnesota 8-2 grâce à la performance de Pat Dobson.

Belanger a frappé un double et Buford l'a suivi avec un circuit en envoyant Bert Blyleven aux douces.

Les Orioles ont ajouté un point non mérité dans la 4e reprise, puis deux autres dans la 8e.

Minnesota 000 000 011-2 9 2
 Baltimore 050 100 028-8 13 0

Blyleven 6-7, Corbin 2, Peranoski 3, Hamn 2 et Mitterwald; Dobson 3-3 et Hendricks. Circuit: Baltimore, Buford 8.

KANSAS CITY (P.A.) — Ed Kirkpatrick a produit deux points avec un double, hier soir, alors que Paul Splitteroff a remporté son premier triomphe sous la grande tente en conduisant les Royals de Kansas City à un gain de 4-2 sur les Sénateurs de Washington.

C'était le 8ème gain des Royals au cours de leurs 10 derniers matches.

L'exploit de Kirkpatrick a couronné une poussée de trois points dans la 3ème manche, marquée de deux erreurs.

Les Sénateurs ont compté leur premier point dans la 5e reprise à l'aide d'un but sur balles, un simple et un ballon-sacrifice, puis Tom McGraw a

buclé le circuit dans la 9e manche.

Splitteroff a alloué 5 coups sûrs et retiré deux rivaux au bâton en 7 2-3 manches.

Washington 009 010 001-2 6 3
 Kansas City 003 000 108-4 8 1

Cox, Brown, Riddleberger 7, Pina 7 et Casanova; Splitteroff, Abernathy 8 et May. G.: Splitteroff, 1-0 — P.: Cox.

La ligue Eastern a continué à subir les méfaits du mauvais temps hier soir, alors que la pluie forcée la remise du simple Pittsfield à Pawtucket et du double Elmira à Québec.

Il s'en fallut de peu pour qu'on puisse jouer à Québec.

En effet, Trois-Rivières a vu la pluie cesser quelques heures avant la capitale et son terrain a eu le temps de sécher suffisamment. Ce sera donc un double ce soir et probablement demain soir, si le temps se remet au beau.

Les lanceurs de Gus Niarhos sont les mêmes que ceux prévus pour hier, soit Jerry McLain et Paul Sullivan. Du côté des Royals, Harry Malmberg a opté pour Ed Jackson (4 G, 1 D, MPM 3,2) et Mike Assaf (1 G, 5 D, MPM 3,9). Les fi-

go et Milwaukee. Holloway mesure 6' et pèse 175 livres.

Waterbury 200 001 1-4 8 0
 Manchester 000 003 2-5 6 1

Cluck, Marone (7) LP et Coggins; Bongiovanni et Cocca, CC: Manchester; Winston, O'Connell; Waterbury; Quinn

Chicagob 002 000 108-5 7 0
 Wood 4-3, Foster 7, Keasley 7 et Egan; McDowell 6-5 et Fosse. Circuits: Cleveland, Foster 4; Chicago, Egan 4.

Atlanta (P.A.) — Le frappeur d'urgence Darrell Evans a produit le point victorieux avec un ballon-sacrifice dans la 10e manche, hier soir, en procurant un gain de 8-7 aux Braves d'Atlanta sur les Cards de St-Louis.

OAKLAND (P.A.) — Ray Culp a lancé une partie de trois coups sûrs et en a retiré 11, mardi soir, donnant par 5-1 la victoire au Red Sox de Boston sur les As d'Oakland, interrompant ainsi leur série de cinq victoires consécutives.

MINNESOTA 000 000 011-2 9 2
 Baltimore 050 100 028-8 13 0

Blyleven 6-7, Corbin 2, Peranoski 3, Hamn 2 et Mitterwald; Dobson 3-3 et Hendricks. Circuit: Baltimore, Buford 8.

KANSAS CITY (P.A.) — Ed Kirkpatrick a produit deux points avec un double, hier soir, alors que Paul Splitteroff a remporté son premier triomphe sous la grande tente en conduisant les Royals de Kansas City à un gain de 4-2 sur les Sénateurs de Washington.

Chicagob 002 000 108-5 7 0
 Wood 4-3, Foster 7, Keasley 7 et Egan; McDowell 6-5 et Fosse. Circuits: Cleveland, Foster 4; Chicago, Egan 4.

Atlanta (P.A.) — Le frappeur d'urgence Darrell Evans a produit le point victorieux avec un ballon-sacrifice dans la 10e manche, hier soir, en procurant un gain de 8-7 aux Braves d'Atlanta sur les Cards de St-Louis.

Carnavals et Royals doivent attendre encore 24 heures

La ligue Eastern a continué à subir les méfaits du mauvais temps hier soir, alors que la pluie forcée la remise du simple Pittsfield à Pawtucket et du double Elmira à Québec.

Il s'en fallut de peu pour qu'on puisse jouer à Québec.

En effet, Trois-Rivières a vu la pluie cesser quelques heures avant la capitale et son terrain a eu le temps de sécher suffisamment. Ce sera donc un double ce soir et probablement demain soir, si le temps se remet au beau.

Les lanceurs de Gus Niarhos sont les mêmes que ceux prévus pour hier, soit Jerry McLain et Paul Sullivan. Du côté des Royals, Harry Malmberg a opté pour Ed Jackson (4 G, 1 D, MPM 3,2) et Mike Assaf (1 G, 5 D, MPM 3,9). Les fi-

ches des deux équipes se ressemblent étrangement, les Carnavals jouant pour 477 et les Royals pour 450; c'est donc la lutte vers le 500 qui est en jeu à compter de 6h.30 au stade municipal ce soir.

Les Expos de Montréal ont réclamé Conredge Holloway, arrêt-court de 17 ans de Huntsville, Alabama, comme premier choix au repêchage des agents libres hier. Les Expos jouissent du 4e choix, après les White Sox de Chicago, San Die-

go et Milwaukee. Holloway mesure 6' et pèse 175 livres.

Waterbury 200 001 1-4 8 0
 Manchester 000 003 2-5 6 1

Cluck, Marone (7) LP et Coggins; Bongiovanni et Cocca, CC: Manchester; Winston, O'Connell; Waterbury; Quinn

Chicagob 002 000 108-5 7 0
 Wood 4-3, Foster 7, Keasley 7 et Egan; McDowell 6-5 et Fosse. Circuits: Cleveland, Foster 4; Chicago, Egan 4.

Atlanta (P.A.) — Le frappeur d'urgence Darrell Evans a produit le point victorieux avec un ballon-sacrifice dans la 10e manche, hier soir, en procurant un gain de 8-7 aux Braves d'Atlanta sur les Cards de St-Louis.

OAKLAND (P.A.) — Ray Culp a lancé une partie de trois coups sûrs et en a retiré 11, mardi soir, donnant par 5-1 la victoire au Red Sox de Boston sur les As d'Oakland, interrompant ainsi leur série de cinq victoires consécutives.

Résultats à Blue Bonnets

MARDI

COURSE NO 1
 No 2 Katzy Bert (G. Gendron) 2.10, 2.60 — No 1 Cullins (J. Hebert) 5.10, 4.10 — No 3 (S. Grise) 3.10.

Ont aussi couru: Wauhella, E. B. Dillar, Corcoran, Dean, Carol Mir, A. Wish, Kimberley Lou.

TEMPS: 33, 1.05.2, 1.30.1, 2.10.4.
 Piste bonne.

COURSE NO 2
 No 9 Marlen Spangler (S. Grise) 11.90, 6.30, 5.00 — No 2 Constant (Y. Polier) 11.60, 8.50 — No 8 Rokase (A. Hanna) 7.60.

Ont aussi couru: Honorable, Red Rex, Bonus Angus, Mamie, Prima Pick, Wildcat Mir.

TEMPS: 32, 1.04.3, 1.37, 2.08.4.
 Piste bonne.

PARI-DOUBLE: 2-6 831.90.

COURSE NO 3
 No 2 Pleasant Emma (Y. Seguin) 8.90, 4.00, 3.00 — No 5 Gold Fly (A. Dequise) 3.50, 3.00 — No 7 Toussie (J. Jodoin) 4.80.

Ont aussi couru: Mungataurari, Cooper Gage, Bolder Hanover, No 4 Miles away a été retiré.

TEMPS: 31.4, 1.04.2, 1.38.2, 2.07.
 Piste bonne.

COURSE NO 4
 No 9 Pretty Speedy (R. Robillard) 3.90, 3.40 — No 5 Armbrò Gazelle (J. Cyrène) 4.10.

Ont aussi couru: Orlando Presto, Armbrò Jazz, Sharp Hoot, Pelley Way, Saker Hanover, Peony Hanover, Ramar Hanover.

TEMPS: 31.2, 1.04.3, 1.36, 2.07.4.
 Piste bonne.

QUINELLA: 5-9 819.10.

COURSE NO 5
 No 5 Nicodemus Hanover (B. Côté) 6.30, 4.50, 3.90 — No 3 Stage Presence (A. Hanna) 16.20, 5.90 — No 1 Irish Grattan Guy (G. Gendron) 5.20.

Ont aussi couru: Worthy Godden, Mountain Banker, Mintrial, Hoveland, Miss.

TEMPS: 32.2, 1.04, 1.36.3, 2.09.
 Piste bonne.

Inscrits à Blue Bonnets

MERCREDI

COURSE NO 1
 AMBLE Bourse \$1,100.
 1-Royal Dominion (A. Hanna) 2-1
 2-Foo Pa (pas nommé) 3-2
 3-One Ida Howard (pas nommé) 3-1
 4-Ad Da Gard (G. Gendron) 4-1
 5-Symphony Starline (M. Turcotte) 6-2
 6-Glade Run (D. Filion) 5-1
 7-Mansfield (pas nommé) 6-1
 8-Jaelou (M. Gingras) 10-1
 9-Noseys Brother (J.-G. Brosseau) 12-1

Eligibles:
 1-Little Scotch (pas nommé)
 2>Showells Adios (N. Bardier)

COURSE NO 2
 AMBLE Bourse \$1,100.
 1-Fairwell Light (M. Turcotte) 2-1
 2-Squad Rico (pas nommé) 5-4
 3-Diller Sport (J.-G. Lareau) 4-1
 4-Guy Master (T. Miller) 6-1
 5-Christian Abe (Y. Rich.) 8-1
 6-Alton Time (M. Piar) 10-1
 7-Roys Queen (Y. Poirier) 10-1
 8-Aris Call (R. GrandMaison) 12-1
 9-Treason Adios (G. Lachance) 13-1

Eligibles:
 1-Kappa Queen (J. Hébert)
 2-Ace Dean (R. Bouthillier)

COURSE NO 3
 AMBLE Bourse \$2,000.
 1-Avon Maggie (A. Hanna) 2-1
 2-Loyal Friend (J. Foley) 5-2
 3-Twenty Yankee (C. Pelletier) 5-1
 4-West River Eggamag (L. Aubin) 4-1
 5-Bare Foot Boy (B. Côté) 5-1
 6-Stephen Mir (M. Dostie) 6-1

COURSE NO 4
 TROT Bourse \$1,800.
 1-Baguer Dandee (J. Cyrène) 5-2
 2-Serki R. (Y. Desjardins) 5-2
 3-Princeton Lobell (D. MacTavish) 7-2
 4-Dandy Lobell (G. Gendron) 4-1
 5-Tilson Hanover (M. Turcotte) 6-1
 6-Superman Mir (M. Dostie) 6-1
 7-Mr. Parish (S. Brisson) 5-1
 8-Happy Monarch (L. Pelletier) 8-1
 9-Ruth Ann Sky (P. Caldwell) 10-1

Eligibles:
 1-Perfect Blend (B. Côté)

COURSE NO 5
 AMBLE Bourse \$1,500.
 1-J.M. Titan (D. Normandin) 2-1
 2-Oxford Flyer (A. Dequise) 3-2
 3-Green River Ally (R. Samson) 2-1

COURSE NO 6
 No 3 Theda Sue (J.-G. Lareau) 12.50, 7.60 — No 4 Fran Brown (S. Grise) 8.80.

Ont aussi couru: Bethel Adios, M. A. Oudry, Proulx, Chase, Lofly, John Glenn, Joselaine Scottie, Hubry Boy.

TEMPS: 31.2, 1.04.2, 1.36.2, 2.07.3.
 Piste bonne.

QUINELLA: 4-3 832.20.

COURSE NO 7
 No 4 Brookville Lord (D. Normandin) 3.90, 2.70, 2.30 — No 2 Lord Sa-lé beritage dans la 4e manche, puis ont ajouté un autre point dans l'engagement suivant, à l'aide du triple de Doug Rader.

Cincinnati 000 000 000-0 3 1
 Houston 000 110 008-2 7 1

Nolan 3-7 et Bench; D. Wilson 5-3 et Hlatt.

LIQUE AMERICAINE

COURSE NO 8
 No 4 Playbill Creed (A. Hanna) 3.20, 3.00 — No 3 Mountain Captain (C. Crockett) 3.50.

Ont aussi couru: Miss D Will, Bul-let Kasl, Arden Scamp, Try My Coffee, Von Trizitz, Belle de Tracy.

TEMPS: 32.2, 1.06.1, 1.35.3, 2.07.3.
 Piste bonne.

QUINELLA: 3-4 832.20.

COURSE NO 9
 No 3 Star Record (D. Normandin) 3.10, 2.90, 3.00 — No 4 Third Edition (D. MacTavish) 8.00, 3.90 — No 1 Desert Prince (B. Côté) 3.80.

Ont aussi couru: Cabonga Saunders, Chicago, White, Lorette.

TEMPS: 30.1, 1.07.5, 1.34.3, 2.07.
 Piste bonne.

COURSE NO 10
 No 3 Silent Majority (C. White) 3.90, 3.20 — No 5 Autumn Frost (J. Finley) 4.30.

Ont aussi couru: Vifardan, Traveler Hanover, Pasagard Lobell, Shurdale Ginger, Nardina Pre Empt, 2-Senator Frost (N. Boucher) 6-1.

TEMPS: 31.2, 1.04, 1.36.1, 2.06.
 Piste bonne.

EXACTA: \$41.0.
 ASSISTANCE: 6,973.
 Total au Pari-Mutuel: \$49,921.

LIQUE AMERICAINE

COURSE NO 11
 No 2 Star Record (D. Normandin) 3.10, 2.90, 3.00 — No 4 Third Edition (D. MacTavish) 8.00, 3.90 — No 1 Desert Prince (B. Côté) 3.80.

Ont aussi couru: Cabonga Saunders, Chicago, White, Lorette.

TEMPS: 30.1, 1.07.5, 1.34.3, 2.07.
 Piste bonne.

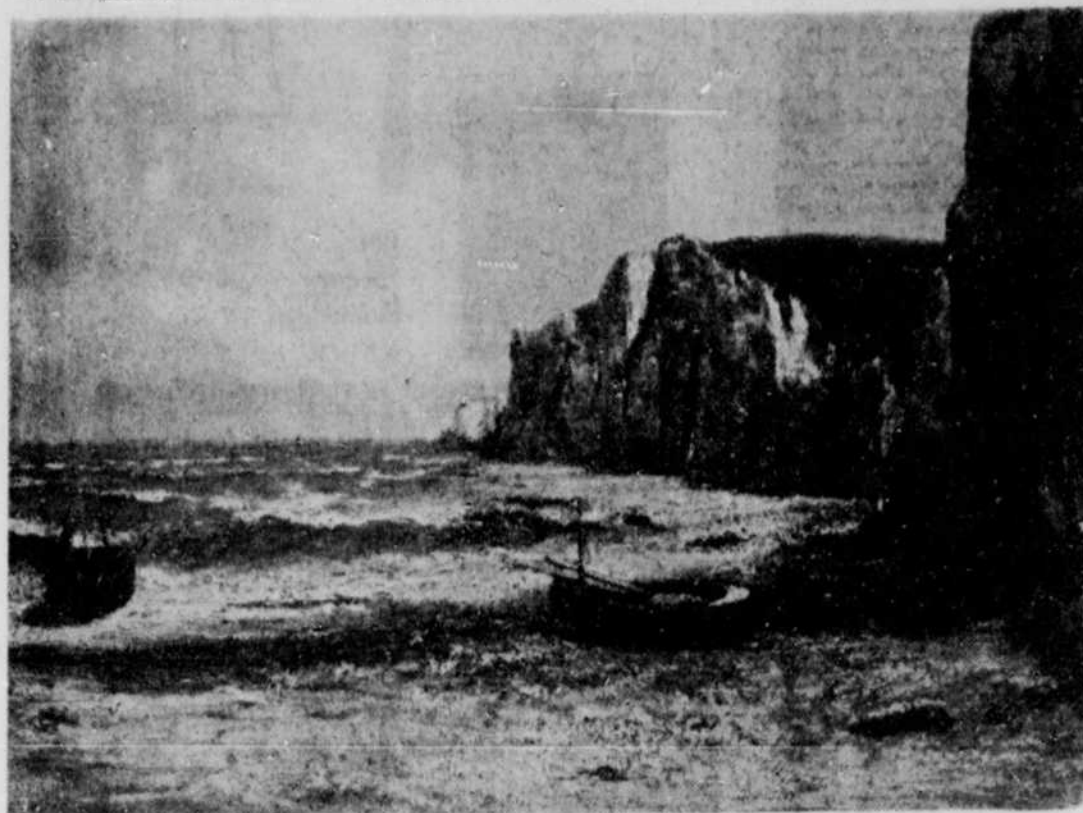
COURSE NO 12
 No 3 Silent Majority (C. White) 3.90, 3.20 — No 5 Autumn Frost (J. Finley) 4.30.

Ont aussi couru: Vifardan, Traveler Hanover, Pasagard Lobell, Shurdale Ginger, Nardina Pre Empt, 2-Senator Frost (N. Boucher) 6-1.

TEMPS: 31.2, 1.04,

Communication-Jeunesse: un mouvement qui veut promouvoir la création littéraire chez les jeunes

Au Québec, l'édition de livres pour la jeunesse périclité, mais en quantité. On peut de productions audio-visuel- d'année en année, non en qua- illustrer de façon concrète cet



état de crise en disant qu'en 1960, une dizaine de maisons d'édition publiaient des œuvres pour la jeunesse; en 1971, il ne s'en trouve plus que deux.

On sait pourtant à quel point il est important pour un pays de posséder ses propres instruments de culture. C'est pourquoi des pays aussi petits que le Danemark et la Hollande ont une production considérable de livres pour enfants, magnifiquement illustrés.

Aussi dans le but de contrer les difficultés sans cesse croissantes de l'édition de littérature pour la jeunesse, des spécialistes tels que auteurs, concepteurs, bibliothécaires, critiques, etc., se sont récemment groupés en une corporation appelée COMMUNICATION - JEUNESSE. Profondément convaincus de la nécessité d'une littérature authentiquement nationale, les membres de cette nouvelle corporation entendent bien favoriser et stimuler la production et la diffusion des œuvres de jeunesse canadiennes de langue française. Dans cette optique, ils ont présenté un mémoire aux membres du Conseil des Arts du Canada, dans lequel ils dénoncent avec vigueur la situation inquiétante de l'édition de littérature de jeunesse au Canada français et recommandaient une aide accrue aux auteurs et aux éditeurs, une protection efficace et juste du livre de jeunesse canadien-français.

Pour faire suite à ce mémoire, COMMUNICATION - JEUNESSE a organisé avec la participation de M. Robert Elie, directeur-adjoint du Conseil des Arts et M. Naim Kaftan, directeur du Service des Lettres du même organisme, une rencontre avec les éditeurs de langue française, rencontre qui a aidé à faire le point, à préciser les causes et les conséquences de la carence actuelle de ce genre d'édition.

Malgré la brève existence du mouvement, les réalisations de COMMUNICATION - JEUNESSE sont déjà fort encourageantes: à part ce mémoire au Conseil des Arts du Canada, un mémoire au ministère des Affaires culturelles du Québec, une participation au dernier Congrès des Bibliothécaires du Québec, un colloque au Salon de la Femme, divers comités ont été formés et chaque membre dans son domaine respectif œuvre avec enthousiasme pour la promotion du livre de jeunesse. Présentement le comité de recrutement est très actif et toutes les personnes qui de près ou de loin sont intéressées à la littérature de jeunesse, sont invitées à se joindre au mouvement. Pour tout renseignement, l'adresse est la suivante:

Communication-Jeunesse, Case postale 882, Station Outremont, Montréal 154, Québec

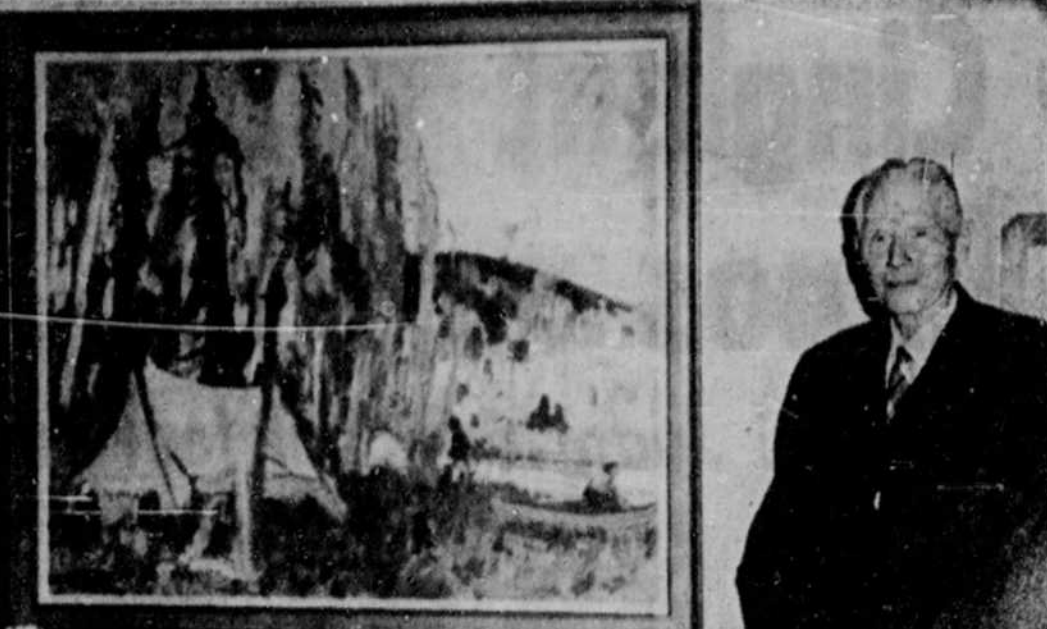
COMMUNICATION - JEUNESSE adresse une invitation toute spéciale aux futurs ou très jeunes auteurs et illustrateurs-concepteurs, qui très souvent perdus dans l'anonymat, se dé-

couragent, n'osent pas présenter leurs textes ou leurs dessins à des éditeurs ou même souvent ne savent pas à quelles portes frapper.

COMMUNICATION - JEUNESSE forte de la diversité de ses membres, se propose d'être un lieu de rencontre, d'encadrement littéraire où chaque problème puisse être étudié par des personnes qualifiées en vue de solution possible.

Enfin les projets fusent de toutes parts. Et à l'heure où le Gouvernement provincial s'éveille enfin au problème du livre québécois, tous les espoirs sont permis. Le rôle de COMMUNICATION-JEUNESSE sera d'aider à concrétiser ces espoirs.

Renseignements additionnels: Paule Daveluy, 334-5547.



● UNE EXPOSITION culturelle intitulée "Rappel historique de la peinture au Québec", a présentement lieu à la bibliothèque municipale de Ste-Foy, jusqu'au 11 juin inclusivement. Cinquante auteurs exposent leurs toiles, dont M. René Richard de Baie St-Paul, que l'on remarque sur la photo, près d'une de ses œuvres. L'exposition est ouverte au public de 14 à 17h. et de 19 à 22h.

● LE MUSEE DU QUEBEC présente jusqu'au 15 juin prochain une exposition de 22 œuvres d'artistes français, appartenant à la Galerie nationale du Canada à Ottawa. Ces peintures qui sont exposées, et qui furent réalisées de 1840 à 1924, permettront au spectateur d'apprécier une variété de styles qui vont du romantisme de Théodore Chassériau à la fantaisie de Marc Chagall. On pourra également admirer des œuvres de quelques peintres impressionnistes et post-impressionnistes qui furent à la base de l'art abstrait du XXe siècle. Sur la photo, on remarque une des toiles exposées, soit "Les rochers, à Etretat", de Gustave Courbet.

(Photo la Galerie nationale du Canada)

Le galendbr

Saint-Pierre, Ile d'Orléans

Votre nouveau théâtre d'été, trois (3) milles à gauche du pont, à vingt (20) minutes du centre-ville.

VENDREDI 11 JUIN
à 20h.00 et 22h.00

Gilles Vigneault

Orchestre sous la direction de Gaston Rochon

Son seul spectacle dans la région de Québec cet été.

Chansons anciennes et nouvelles.
Dix ans après son premier grand succès à l'île d'Orléans (Mont-Saint-Rene)

EN PREMIERE PARTIE:
LOUIS ROYER
accompagné par Gilles Ouellet

SPECTACLE TOUTS LES SOIRS
sauf le lundi au Galendbr:
"LA JARNIGOINE" Comédie de Pierre Morancy
Mise en scène de Marc Legault

RESERVATIONS: 828-2745
Entrée: \$3.00 seulement

La chorale Festival Singers à Paris

PARIS (AFP) — La chorale canadienne Festival Singers est arrivée à Paris, dernière étape d'une tournée qui l'a conduite à travers l'Europe.

Les Festival Singers, qui constituent un des éléments les plus réputés du monde musical canadien, donneront mercredi soir, en l'église de la Madeleine, un concert spirituel. Au programme une cantate de Bach, une messe de Haydn et divers motets. L'orchestre de l'ORTF accompagnera les chanteurs.

La chorale sera dirigée par son fondateur, M. Elmer Isler. Créée en 1954, elle a réalisé de fréquentes tournées aux Etats-Unis et au Canada.

L'actuelle tournée européenne est placée sous le patronage du ministère des Affaires extérieures du Canada.

Les Festival Singers donneront un second concert jeudi au Centre culturel canadien.

GRAND FESTIVAL MONDIAL DE MAGIE ET SORCELLERIE

Avec tous les grands magiciens, fakirs, voyants, hypnotiseurs et illusionnistes du monde entier
UN TOURBILLON DE SENSATIONS A VOUS COUPER LE SOUFFLE!

CE FORMIDABLE SPECTACLE A FAIT SALLE COMBLE DURANT DEUX SEMAINES AU ST-DENIS A MONTREAL

CE SOIR 20 h. 30 précises et jusqu'à samedi,
matinée samedi à 14 h. 30

Location, soir: \$3, \$4, \$5, \$6.
matinée: \$2, \$3, \$4, \$5.

Grand Théâtre de Québec
Salle Louis-Frèchette, tel 643 8131

Spectacle gratuit à l'ouverture de "Terre des Hommes"

C'est Place des Nations, une heure avant l'ouverture de Terre des Hommes, que débutera la grande fête qui ne prendra fin que le 6 septembre, dans les îles enchantées.

En effet, c'est à la conclusion d'un grand spectacle, sur la scène de la Place des Nations, que les portes de Terre des Hommes s'ouvriront à tous venant, à 16 heures, le vendredi 11 juin, pour ne se refermer que le soir de la Fête du Travail.

Ce spectacle qui débutera à 15 heures réunira un orchestre de 35 musiciens, des chanteurs d'opéra, des chanteurs populaires, un grand pianiste canadien, un célèbre humoriste, une idole des enfants, une vedette western avec une compagnie de danse moderne, une troupe de danseurs folkloriques, cent tambours — sans compter la compagnie Française de la marine et les artificiers qui lanceront dans le ciel un feu d'artifice de plein jour. Il y aura un autre feu d'artifice, le soir, à minuit.

Ce premier spectacle de Terre des Hommes est offert gratuitement aux vingt mille personnes qui se présenteront les premières. Mais faut-il rappeler que, cette année, tous ceux qui se présenteront, et aussi souvent qu'ils le voudront, entreront à Terre des Hommes sans passeport et sans avoir à bourse délier.

Les archéologues de la Côte Nord ont besoin de vivres

Parce qu'il n'a pas reçu de subvention gouvernementale, le groupe de chercheurs de la Société archéologique de la Côte Nord qui devait rejoindre l'archéologue René Levesque à Brador cet été sera dans l'impossibilité de le faire et les recherches poursuivies depuis trois ans sur les premiers habitants de la Côte Nord devront être abandonnées à moins d'atteindre les objectifs fixés par le Fonds de Secours Brador de Québec.

Pour venir en aide à ces chercheurs, Brador-Secours aurait besoin en effet de \$5,000 devant assurer l'installation d'un camp archéologique et son maintien au cours de l'été ainsi que d'au moins 3,000 boîtes de conserves et autres denrées non périssables.

Toute nourriture peut être envoyée au 960, Myrand, app. 4, Sainte-Foy, tandis que les chèques ou mandats-postes seront faits à l'ordre de la Société Archéologique de la Côte Nord et adressés à la Caisse populaire de Lourdes du Blanc-Sablon, au soin de René Levesque.

Pour tout renseignement, communiquer au numéro 527-7509 pour les gens demeurant dans les régions de Québec et Ste-Foy ou au numéro 661-4745 pour ceux des régions de Charlesbourg, Beauport et Giffard.

RESTAURANT Club Napoli

2, boul. Charest O.
coin Langelier, Québec.

SPECTACLE ET CONCOURS DE DANSE
tous les mercredis soir

DIFFERENTS PRIX A GAGNER

ORCHESTRE "LES NAPOLITAINS"
en vedette

La formidable LUCIA

VENDREDI! — SOIREE SPECIALE
Musique continuelle
2 ORCHESTRES

CINE RÉSUMÉ

Les analyses de films apparaissant ci-dessous sont classées suivant leur valeur artistique telle qu'établie par l'Office des Communications sociales. Les chiffres doivent être interprétés comme suit: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

A la fin du texte est indiqué, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION
un guide complet à conserver toute la semaine.

N.B.: CES FILMS SONT CLASSES SELON LEUR VALEUR ARTISTIQUE

La maison des Borjes Cinéma CANADIEN	Drame psychologique avec Marie Dubois, Mathieu Carrière, Maurice Garrel. Julien, professeur de géologie, et sa femme Isabelle vivent avec leurs deux enfants dans une vieille maison à la campagne. Un jour un jeune Allemand, Carl Stephan, traducteur du livre de Julien, arrive. Ce dernier tombe amoureux d'Isabelle. Elle résiste à la tentation d'une infidélité à son mari et profite de l'occasion pour modifier de façon positive ses relations avec lui. Sens du devoir. (2) Présenté sur semaine à 7.20, 9.20 et samedi et dimanche à 12.30, 2.20, 4.00, 5.45, 7.45, 9.30 (4e semaine)	La faute de l'abbé Mourel Cinéma CANARDIERE	Drame, avec Francis Huster, Gillian Hills, André Lacombe. Un jeune prêtre est curé d'une paroisse de campagne, il n'a que deux confidants. Il est devenu amnésique à la suite d'un coup de sang. Lorsqu'il recouvre la mémoire il retourne dans sa paroisse. Albine le relance et Serge la repousse. La jeune fille se laisse mourir de langueur. Scènes provocantes. (5) Présenté à 1.00, 3.50, 6.40, 9.30. 3e semaine)
M.A.S.H. Cinéma ODEON (Dauphin)	Comédie avec Donald Sutherland, Elliot Gould, Tom Skerritt. Pendant la guerre de Corée, trois jeunes chirurgiens affectés à un hôpital de l'armée se débarrassent de leur tâche harassante en inventant des plaisanteries baroques au détriment de collègues plus collets-montés. La tentative de suicide d'un camarade leur inspire toute une mise en scène pour le guérir de ses complexes. Ils connaissent toutes sortes d'aventures dont ils sortent vainqueurs. Force peu commun. (3) Présenté à 1.15, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (4e semaine)	Soldier Blue Cinéma STE-FOY (Alouette)	Western, avec Candice Bergen, Peter Strauss et John Anderson. Un jeune soldat, Honus Gant, et une femme blanche, Cresta Lee, sont les seuls survivants de l'attaque d'un détachement de cavalerie par les Cheyennes. Ils entreprennent de rejoindre l'armée, mais Gant est blessé, et Cresta rejoint seule le régiment. Scènes de massacre. (5) Présenté samedi, dimanche et mercredi à 100, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sur semaine à 7.00, 9.00.
Tora! Tora! Tora! Cinéma CAPITOL	Film, avec Richard Fleischer, Toshio Masuda et Kinji Fukasaku. En 1941 le gouvernement japonais décide l'attaque de la base américaine. L'assaut est donné par air le 7 décembre avant que la déclaration de guerre ne soit communiquée au gouvernement des Etats-Unis. Surprise complète et dommage considérable. Les Etats-Unis sont entrés dans la deuxième guerre mondiale. Reconstitution impressionnante. (3) Présenté à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. (3e semaine)	Ingrid Cinéma PIGALLE	Film, avec Renate Larsen, Ulrike Teichmann et Arnold Marquis. Le film suit la croissance d'une fillette depuis sa naissance jusqu'à l'éveil chez elle de l'amour. Une première expérience malheureuse la conduit à l'avortement avant qu'elle n'épouse un camarade d'enfance avec qui elle connaît le bonheur. (5) Présenté à 3.55, 8.50.
Le voyou Cinéma PARIS	Drame, avec Jean-Louis Trintignant et Christine Lelouch. Simon Duroc dit le Suisse organise avec minutie l'enlèvement de l'enfant d'un employé de banque et réclame une rançon aux patrons du père de victime. La banque paie, mais il est dénoncé par un de ses complices. Valeur de divertissement. (3) Présenté à 12.55, 4.20, 7.45.	L'initiation Cinéma LIDO	Drame, avec Chant'el Rensud, Jacques Riberoles, Danielle Ouimet. Victoire lit un livre de l'écrivain Gervais Messiaire qui la bouleverse. Elle s'essaye à des jeux sexuels avec un ami, Pierre, mais l'expérience la laisse insatisfaite. Elle fait la connaissance de Messiaire et a une aventure amoureuse avec lui. Scènes d'inconduite. (6) Présenté sur semaine à 9.15. Samedi à 7.45. Dimanche à 2.45, 6.15, 9.45.
Les mâles Cinéma LE BIJOU	Comédie, avec Donald Pilon, René Blouin et André Pelletier. Un étudiant, Emile, et un bûcheron, Saint-Pierre, ont fui la société et vive ensemble dans les bois depuis un an et demi. Un jour, ils décident d'aller au village le plus proche pour y enlever une femme. Ton d'amoralité. (4) Présenté dimanche à 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.00. Sur semaine à 7.00, 9.00.	Trafic de filles Cinéma CARTIER LAIRET	Drame, avec Christine Aurel et Henri Lambert. Une danseuse, Lydia, et une hôtesse de l'air, Helga, partagent le même appartement à Paris. Lydia est séquestrée par ses patrons dans une villa en province. Helga inquiète, alerte la police. Scènes indécentes. (6) Présenté sur semaine à 7.51. Samedi et dimanche à 1.40, 4.55, 7.55.
Love Story Cinéma EMPIRE	Comédie, avec Ali McGraw, Ryan O'Neal et Ray Milland. Oliver Barrett fils de famille riche, s'éprend d'une camarade d'origine modeste, Jenny Cavillier. L'épouse, même si son père est contre. Devenu avocat à New-York, Jenny est atteinte d'une maladie incurable. Sentimentalité. (4) Présenté vendredi à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, 11.15. Samedi à 11.00, 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, 11.15. Dimanche et sur semaine à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (6e semaine)	Les rebelles enragés Cinéma ST-ROMUALD	Drame, avec Steve Alaimo, Willie Pastano et Bobbie Byers. Sa voiture détruite durant une course, Rod Tilman se retire de la compétition. Des motards lui proposent une association pour perpétrer un vol. Rod accepte, après s'être entendu secrètement avec la police. Violences. (6) Présenté sur semaine à 9.00. Dimanche à 5.00, 9.00.
Sierra Torride Cinéma ODEON (Frontenac)	Western, avec Shirley MacLaine et Clint Eastwood. Au Mexique, un aventurier, Hogan, sauve une femme de l'attaque de trois bandits. La victime lui apprend qu'elle est une religieuse, soeur Sara, pourchassée par les troupes françaises de l'empereur Maximilien pour activités révolutionnaires. (4) Présenté à 12.50, 4.30, 8.10.	Les anges du diable Cinéma ST-ROMUALD	Drame, avec Ross Hagen, Dee Duffey et Sharyn Kinzie. A son retour de guerre, Monte Chapman se met à la recherche des meurtriers de son frère David. Admis dans une bande de motards, Monte et Linda la fiancée de David, découvrent que ces derniers sont les meurtriers. Violences brutales. (6) Présenté sur semaine à 7.30. Dimanche à 7.30.
La conquête de l'Ouest Cinéma STE-FOY (Champlain)	Western, avec George Peppard, Debbie Reynolds et Carol Baker. En 1840, la famille Prescott part s'établir dans l'Ouest. Le père et la mère meurent au cours du voyage. Leurs deux filles, Eve et Lilith, trouvent à se marier. Hommage au courage des pionniers de l'Ouest américain. (4) Présenté samedi, dimanche et mercredi, à 12.40, 4.45, 8.55. Sur semaine à 8.55.	M. Dague à votre service Cinéma STE-FOY (Champlain)	Film, avec Paul Mantey, Jan Murray et Terry Moore. L'agent secret Dick Dagger est chargé de retrouver un savant allemand disparu. Devenu le complice d'un ancien officier nazi, Hoffmann, maintenant établi à Los Angeles, qui ambitionne de contrôler le monde par des moyens scientifiques. Violence. (6) Présenté mercredi, samedi et dimanche à 3.20, 7.15. Sur semaine à 7.15.
Un cri dans l'ombre Cinéma PIGALLE	Drame, avec George Peppard, Inger Stevens et Keith Mitchell. Reno Davis, est engagé par la veuve d'un général français, Anne de Villemont, pour servir de précepteur à son fils Paul. Ce dernier est enlevé et gardé en Italie pour empêcher Anne de révéler ce qu'elle sait sur un complot tramé contre le gouvernement. Violences cruelles. (5) Présenté à 1.50, 7.05.	Traquenards Cinéma PIGALLE	Drame, avec Anna Gaël, Hans Meyer et Jean-Claude Charney. Une jeune antiquaire, Agnès, porte secours à un étranger, Warren, qui se révèle bientôt mêlé à une affaire de traite de blancs. Bien qu'il soit épris d'Agnès, Warren la livre à son patron qui exerce sur lui un chantage. Exhibitionnisme. (6). Présenté à 5.00, 10.15.
Des garçons et des filles Cinéma PARIS	Comédie, avec Roger Van Hool et Ludmila Mikael. Dix jeunes gens d'occupations et d'origines diverses se cotisent pour louer ensemble une vieille maison du quartier de Neuilly. Les problèmes particuliers à chacun finissent par la décision de la propriétaire de faire déménager la maison. (5). Présenté à 2.35, 6.00, 9.35.	Monde pervers Cinéma CARTIER LAIRET	Documentaire réalisé par Roberto Bianchi Montero. Ce film présente pélemée une quarantaine de séquences, tournées un peu partout à travers le monde, le but est d'observer les bizarreries du comportement humain. Mépris de la personne humaine. (6). Présenté sur semaine à 6.25, 9.30. Samedi et dimanche à 3.19, 5.19, 9.34.
L'histoire d'une femme Cinéma ODEON (Frontenac)	Drame, avec Bibi Andersson et Robert Stack. Alors qu'elle étudie la musique à Rome, une jeune Suédoise, Karin, s'éprend d'un Italien, Bruno, pour apprendre par la suite qu'il est marié. Elle retourne en Suède pour épouser un attaché d'ambassade américain, David. Fidélité conjugale. (5) Présenté à 2.50, 6.30, 10.15.	L'Ecole du sexe Cinéma CANARDIERE	Comédie, avec Derek Aylward, Rose Alba, Hugh Latimer. Ruiné par ses épouses successives, Gilles décide de refaire fortune. Il fonde une école où il veut enseigner aux jeunes filles. Son premier groupe d'élèves se compose de délinquantes. Leur succès est tel que l'école attire les filles de bonne famille. Mais la police intervient. Intrigue insipide. (7) Présenté à 2.30, 5.20, 8.15. 3e semaine)
		Valérie Cinéma LIDO	Film réalisé par Denys Héroux avec Danielle Ouimet. Ce film n'a pas été coté par l'Office des Communications Sociales. Présenté sur semaine à 7.30, Samedi à 6.30, 9.30. Dimanche à 1.00, 4.30, 8.03.

Moscou propose un traité international pour la Lune

Réaction américaine plutôt timorée

WASHINGTON (A.F.P.) — Le projet soviétique de traité sur la délimitation de la Lune a été accueilli tièdement aujourd'hui par les Etats-Unis qui, en tant que conquérants de l'espace, sont les principaux intéressés.

Une copie de la lettre adressée à ce sujet par le ministre soviétique des Affaires étrangères Andreï Gromyko au secrétaire général des Nations unies U Thant, a été communiquée par l'ambassadeur Jacob Malix au représentant des Etats-Unis à l'ONU, M. George Bush. Mais, dans l'après-midi de mardi, le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Bray, se bornait à dire que l'étude de la communication soviétique était en cours et que le gouvernement n'avait pas encore arrêté sa position.

Un haut fonctionnaire de la direction des affaires des organisations internationales au Département d'Etat, ou la proposition soviétique est analysée, a déclaré à l'AFP que le gouvernement américain souhaitait recevoir des explications supplémentaires de Moscou avant de prendre position sur le projet de traité.

Toutefois aux Nations unies, un membre de la délégation américaine a déclaré aux journalistes que, à première vue, la proposition soviétique ne semblait pas apporter grand-chose de nouveau par rapport au traité de 1967 sur l'exploration de l'espace qui porte déjà sur la Lune.

Dans certains milieux officiels américains, on se demande si l'initiative soviétique sur la Lune n'est pas une tentative pour faire passer à l'arrière plan les débats qui viennent de s'ouvrir à la Commission juridique des Nations unies à Genève sur la responsabilité en matière d'accidents provoqués par des engins spatiaux. L'Union soviétique est opposée à un projet d'origine occidentale visant à soumettre de tels accidents à la compétence juridique du pays où ils se produisent plutôt qu'à celle du pays ayant lancé l'engin.

NATIONS UNIES, N.Y. (A.F.P.) — Le projet de traité proposant un droit international pour la Lune qui a été soumis à l'O.N.U. par l'Union soviétique est assez semblable au traité — approuvé par l'assemblée générale de l'O.N.U. en décembre 1966 et entré en vigueur en octobre 1967 — qui énonçait "les principes devant régir l'activité des Etats dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes".

Toutefois, estime-t-on à l'O.N.U., le nouveau traité tient compte et du développement de la technologie spatiale en ce qui concerne la Lune et des préoccupations croissantes au sujet de la pollution de l'environnement, qu'il s'agisse du milieu humain actuel ou d'un nouveau milieu où les hommes sont peut-être appelés à habiter.

Un des articles du nouveau projet de traité — l'article cinq — décrit en détail les activités humaines qui seraient autorisées à la surface "et dans les entrailles" de la Lune — lancement d'objets sur la Lune, de la Lune et sur orbite lunaire, déploiement d'appareils, d'équipement et de personnel, liberté de mouvement à la surface, dans les "entrailles" ou dans l'espace lunaire d'appareils et de cosmonautes.

L'article huit interdit l'appropriation de la surface ou du sous-sol de la Lune non seulement par les Etats, mais par les organisations internationales, gouvernementales ou non, ainsi que toute transaction commerciale portant sur des secteurs lunaires.

La délégation américaine a pris connaissance avec intérêt de la lettre de M. Andreï Gromyko, contenant le projet de traité, dont elle avait été informée, apprend-on, pendant le week-end.

Les Etats-Unis accueillent cette initiative avec satisfaction et étudieront de près le texte de ce projet, déclare-t-on à la délégation américaine où l'on rappelle que Washington avait pris des initiatives dans ce domaine sous l'administration Johnson.

Selon les précédents établis en ce qui concerne l'élaboration à l'O.N.U. de traité sur des aspects du désarmement ou sur l'exploration spatiale, des négociations vont s'engager au sujet du nouveau texte entre les deux grandes puissances spatiales, Etats-Unis et URSS. Celles-ci pourraient commencer en marge des débats du sous-comité juridique du comité de l'O.N.U. sur l'exploration et l'utilisation pacifique de l'espace qui vient de commencer une session à Genève.

Selon l'évolution de ces pourparlers, qui portent sur des questions très importantes et concrètes pour les deux pays, un texte commun pourrait être soumis ultérieurement aux autres membres du comité, de l'espace, pour discussion.

Il est trop tôt pour prédire si ces négociations aboutiront suffisamment vite pour permettre à la prochaine session de l'Assemblée générale, qui siégera cet automne, d'approuver déjà un tel traité.

L'URSS craindrait une compétition militaire à partir de la Terre

De Jean RAFFAELLI

MOSCOU (A.F.P.) — L'Union soviétique, en proposant à l'O.N.U. d'étudier un projet de traité international sur le statut juridique de la Lune, cherche avant tout à prévenir toute tentative de compétition militaire à partir du satellite naturel de la Terre.

Les finances soviétiques, déjà éprouvées par l'effort de défense considérable du pays, supporteraient difficilement une telle compétition, notent à ce propos les observateurs. Le projet de traité soviétique, de fait, prévoit l'interdiction sur la Lune de toute activité poursuivant des fins militaires.

En préconisant une ratification internationale du statut de la Lune qu'elle propose, l'U.R.S.S. échappe par avance à l'accusation de collusion, alors qu'en fait les "Etats membres" dont fait mention le projet de traité

se réduisent à l'évidence à deux pour le moment et que le texte est aussi bien pu être adressé à Washington. La sanction internationale en outre l'avantage de prémunir Moscou, en progrès aidant, contre des initiatives émanant d'abord de puissances nucléaires.

Autant que les réactions américaines, que les soviétiques prévoient d'abord indifférentes, puis, assez rapidement positives, celles de la France, et surtout de la Chine (qui pourrait entrer au conseil de sécurité l'an prochain), seront enregistrées en U.R.S.S. avec intérêt.

En attendant, il est très vraisemblable que la propagande soviétique exploite rapidement, après les prises de position sur la sécurité européenne et la réduction des Forces en Europe, la nouvelle initiative du Kremlin, peut-être provoquée par l'expérience "SOYOUZ-SALIOUT", en tout cas amplifiée par son succès.

FORMULE 52

La vente qui ne finit jamais

52 SEMAINES D'EPARGNES



	POULET FRAIS CATEGORIE 'A' - CANADA PRET A CUIRE 2 à 3 LIVRES .33 3 à 4 LIVRES .37		FOIE DE PORC FRAIS FRANÇAISE .39 BOLOGNA TRANCHE MAPLE LEAF .49 BACON TRANCHE SWIFT .59 SAUCISSE FRAICHE MERE MICHELLE .69 SMOKED MEAT COORSH .89 CUISSES DE POULET FRAICHES, POUR GRILLER .59 POITRINES DE POULET FRAICHES, VIANDE BLANCHE .65 SAUCISSE FUMÉE SWIFT .55 JAMBON EPAULE SANS JARRET .43 SPARE RIBS DE PORC FRAIS .79
	ROTI DE PALETTE COUPE REGULIERE - ROUGE OU BLEU La livre .69		CERISES BING CALIFORNIE NO 1, ROUGES ET JUTEUSES .59
	JAMBON MIDGET MAIGRE - DESOSSE - LAFLEUR La livre .79		BANANES AMIGO GROS FRUITS .12
			CELERI FLORIDE NO 1, GROSSEUR 24 .33
			CITRONS CALIFORNIE, DE CHOIX, GROSSEUR 165 .39
			RADIS FLORIDE NO 1 .29
			ECHALOTES CALIFORNIE NO 1 .10

VENTE AVANT LES VACANCES
Nulle part ailleurs vous pourrez mieux vous y préparer que chez TRANS-KEBEC

BAS PRIX TOUS LES JOURS

BREUVAGE ALLEN ORANGE, RAISIN OU FRUIT PUNCH Boite 48 oz .33	CEREALE KELLOGG CORN FLAKES Boite 16 oz .42	PAIN PROVINCIAL TRANCHE 2 livres .29	POIRES DESSERT CULVERHOUSE CHOIX Boite 28 oz .33	MIRACLE WHIP KRAFT Jarre 48 oz .88	PAPIER DE TOILETTE WHITE SWAN BLANC OU COULEURS ASSORTIES Format de 4 rouleaux .59
--	--	---	--	---	--

SURVEILLEZ LES ETIQUETTES DE TABLETTE

52 SEMAINES D'EPARGNES

La vente qui ne finit jamais

BAS PRIX TOUS LES JOURS

CRISTAUX A L'ORANGE TANG .21	FEVES AU LARD PURITAN .49	VINAIGRE CANADA BLANC .36	ARACHIDES BRUNES KRISPY KERNELS .46	RINCE-ROUCHE SCOPE 1.42	JAVEX JAVELISANT .57
CAFE INSTANTANE MAXWELL HOUSE 1.63	BATONNETS D'AGLEFIN HIGH LINER .49	RAISINS WASCO .79	ARACHIDES SUR ECALLES KRISPY KERNELS .49	DENTIFRICE CREST .94	CIRE LIQUIDE CLAIR 1.27
FROMAGE TRANCHE INDIVIDUEL CANADIEN KRAFT .40	MINI EGG ROLLS CHUN KING ASSORTIS .69	BEURRE D'ARACHIDES KRAFT, CREMEUX 1.70	BISCUITS LIDO .36	ESSUIE-TOUT ROYALE .56	NETTOYEUR A VITRES .35
SUCRE GRANULE 1.08	SPAGHETTI HEINZ SAUCE AUX TOMATES ET FROMAGE .22	SIROP DE TABLE VACHON .45	CHOCOLAT NEILSON .79	SERVIETTES DE TABLE .29	NETTOYEUR A VITRES .49
FEVES VERTES COUPES, BLEU LAKE ATOMER .25	CEREALES PABULUM MIXTE .62	PATE A TARTES FRUITES ROBIN HODG .47	LIQUEURS COTT .21	MOUCHOIRS BLANCS WHITE SWAN .32	EAU DE JAVEL LIQUIDE .44
POIS VERTS ASSORTIS, YORK CHOIX .24	FARINE ROBIN HOOD TOUT USAGE .79	MELANGE A GATEAUX ROBIN HODG .65	EAU BASSIN DE VICHY ST-YORRE .45	SACS POUR DOUBELLES .36	EAU DE JAVEL CONCENTRE .59
TOMATES YORK, CHOIX .39	SHORTENING SNOWFLAKES .37	GATEAUX SARA LEE CHOCOLAT OU BANANES .74	FIXATIF POUR CHEVEUX 1.70	SACS POUR DOUBELLES .62	BATTERIES .79
POUDRE GRAVY BISTO .35	HUILE VEGETALE .75	CRACKER JACK LOWNIEY .36	HUILE DE BAIN SOFTIQUE 1.38	DESODORISANT JAVEX .78	PLAQUETTES VAPONA MARQUETTE 2.89
RIZ UNCLE BEN LONG .65	MOUTARDE CONDOR .34	MARSHMALLOWES .33	CREME NOXZEMA .37	DETERSIF EN POUDRE DRIVE .97	AMPOULES ELECTRIQUES .55
DINER MACARONI KRAFT .17	OLIVES FARCIES .87	ARACHIDES BLANCHES KRISPY KERNELS .48	CREME NOXZEMA .73	NETTOYEUR A EVIERS JAVEX .25	DETERGENT LIQUIDE .49

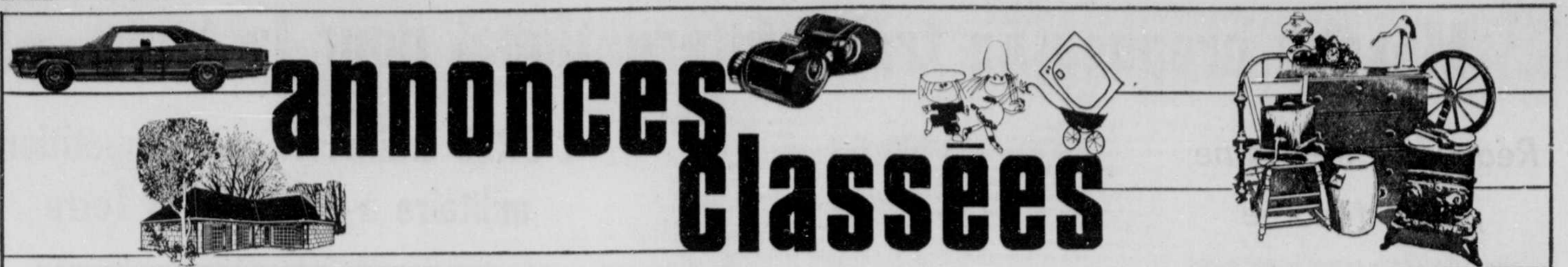
alpha

Enveloppes alpha 1.59

ENSEMBLE DE BADMINTON POUR 2 JOUEURS **1.89**

Valleur réelle 2.49

PROFITEZ DES NOMBREUX SERVICES PERSONNELS OFFERTS DANS TOUS LES DEPARTEMENTS



L'Action Tél.: 522-4771
3, Place Jean-Talon, C.P. 1727
L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907.

TARIF D'ABONNEMENT A "L'ACTION"
VENTE AU NUMERO 15¢

60 CENTS PAR SEMAINE OU
\$25.00 par année

40 CENTS PAR SEMAINE OU
\$20.00 par année

ETATS-UNIS
\$20.00 par année

PAYS ETRANGERS
\$27.00 par année

COUPON D'ABONNEMENT
L'ACTION
C.P. 1727
QUEBEC 2, Qué.

TARIF DES PETITES ANNONCES

Table with columns for 'Nombre de mots', '1 jour', '3 jours cons.', '6 jours cons.' and corresponding rates.

Annonces à la ligne agate: 18¢ la ligne, (minimum 10 lignes)

Charge de service pour les numéros de casier \$1.00

Argent à prêter

A vendre - Divers

A vendre - Divers

HENRI TURCOTTE L'EE

Chambres à louer

Chambres à pension

Chalets à louer

CHALET NADEAU, Quai Rivière

MEILLEURES MACHINES AUX MEILLEURES CONDITIONS

E. LACOUTURE INC., 530, Côte d'Abraham

UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT INC., 555, boulevard Charest Est

Commerce à vendre

Ecoles

ECOLE BLUTEAU cours commercial

Femmes, filles deman.

Hommes demandés

Immeubles

FIDUCIE DU QUEBEC

Logements à louer

PLACE APOLLO

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Maisons demandées

Avons acheteurs sérieux maison seule ou revenue

Qui dit vrai?

Marchandises sèches

Meubles à vendre

Matériaux construction

Hommes demandés

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Meubles à vendre

Médecins

DR CHARLES RINFRET

MAITRISEZ VOS NERFS

L'Institut Pasco enr.

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Roulottes

AUTOBUS-Roulottes, tout équipé

Garages André Bélanger

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

Sténodactylos

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIÈCES REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

EN SPECIAL

MERCURY 68

PONTIAC 69

TER paiement 45 jours

office overload

Terrains à vendre

CHARLESBOURG EST

Vendeurs demandés

Entreprise d'avant-garde

Yachts - Canots

Gray marin, 6 cylindres

Informations financières

INSCRIPTION ADDITIONNELLE

MAGNASONIC CANADA LTD

CON QUEST EXPLORATION LTD

RAYEES DE LA LISTE

STANDARD STRUCTURAL STEEL LIMITED

AVIS

GASPE QUEBEC MINES LIMITED

OMISSION DE DIVIDENDE

L. B. SHAW LIMITED

DIVIDENDE DECLARE

LE TRUST GENERAL DU CANADA

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

SANS CESSE CROISSANT 100% DEMANDE

ELECTRICIENS: Cinq années d'expérience

SOUDEURS: Préférence sera donnée

MECANICIENS (Diesel): Expérience des freins

MECANICIENS D'ENTRETIEN (Matériel lourd)

MECANICIENS D'ENTRETIEN - USINE (Millwright)

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

Logements à louer

LES ÉCHECS

Le mercredi 9 juin 1971

Le match Montréal-Rimouski

La force d'une équipe

En grande partie sur ses réserves

L'an dernier, le High School

de Rosemont avait vaincu le Cégep

de Rimouski sur les échiquiers

5 et 6. Cette année, les rôles

étaient renversés et le résultat

le fut également. L'équipe de Rimouski

gagnait par 3 1/2 sur les quatre premiers

échiquiers et n'a pas eu besoin

de deux points de forfait, qu'elle n'a d'ailleurs

pas réclamés au départ.

La partie suivante, jouée sur le 2^e échiquier,

est à peu près ce qui s'est passé

sur les autres.

BLANCS Gary Katch, Rosemont

NOIRS Louis Lavoie, Rimouski

Sicilienne, Najdorf

1 d4, c5, 2 Cf3, d6, 3 d4, c4; 4 Cd4, Cf6; 5 Cc3, a6; 6 Fc2, e5; 7 Cb3, Fc6; 8 Fg5, Fc7; 9 Ff3, Cb7; 10 Dd2, 0-0; 11 0-0, Tc8; 12 Tfd1, Dc7; 13 Tacl, b5; 14 a3, Tf8; 15 Cd5, F:d5; 16 e:d5, Cb6; 17 F:f6; 18 Ca5, Cc4; 19 C:c4, D:c4; 20 Ta1, h6; 21 Tc4 (le sac

critique du pion par h4 pouvait être envisagé, de même que Fc2, Da2; 22 Df4, Fg5; 23 Tccl, T:c2; 24 Tc2, Tc8; 25 T:c2, T:c2; 26 Tc2, Tc2; 27 Dc1, Tel; 28 Perd par le temps, les blancs ayant épuisé les deux heures

allouées pour les 45 premiers coups.

N.080671 PHN

MOTS CROISÉS

Problème No 936

HORIZONTAL

1-Vase pour égoutter le fromage - Petit cube.

2-Qui concerne les brebis - Dromptées.

3-Venus au monde - Existera - Préfixe qui signifie réunion.

4-Pronom - Ville d'Assyrie, sur le Tigre.

5-A travers - Epoque.

6-Endommagé, gâté - Détruit les fondements.

7-Garni de carton - Marmite de cuisine.

8-Division d'un ouvrage - Nom anglais des bohémien.

9-Rebut de la filasse de chanvre - Terre argileuse (pl.).

10-Presque une ruche - A condition - Dans.

11-Jeune fille qui fête la Sainte Catherine l'année de ses vingt-cinq ans.

12-Particule affirmative - Espèce d'euphorbe.

VERTICAL

1-Réduit en un moindre volume - Signifie réunion.

2-Reconnaissance - Marche - Peur de faire face au public.

3-Situé - En tout lieu.

4-A l'intérieur - Projectile cylindrique.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Les barrières commerciales interprovinciales sont néfastes

"Nous devons déplorer l'apparition de barrières au commerce interprovincial" déclare M. W. F. McLean, président de Canada Packers Limited, dans le rapport annuel de la compagnie.

M. McLean fait ce commentaire au sujet de l'évolution des provinces vers l'application de mesures restrictives sur le commerce interprovincial de la viande. Au début de la semaine, la légalité de la réglementation sur la mise en marché des oeufs a été mise en question par le gouvernement du Manitoba qui a fait appel à la Cour Suprême du Canada à la justice.

M. McLean affirme: "Ce qui s'est produit dans le domaine

commerciaux moins favorables, particulièrement pour la viande de bœuf, en raison de l'augmentation rapide du prix des matières premières pour les viandes cuites.

Selon le rapport, les dépenses en immobilisations durant l'année ont atteint le total exceptionnel de 16,886,000. Les principales dépenses ont été effectuées pour l'établissement d'une tannerie à Lethbridge, en Alberta, et les importants agrandissements de l'usine de gélatine à Toronto et de Canadian Vegetable Oil à Hamilton.

M. McLean ajoute que d'autres dépenses seront engagées cette année dans ces deux dernières usines.

M. McLean termine ce chapitre en ajoutant: "Je ne prétends pas que nous sommes parfaits sous tous rapports, mais je crois toutefois que nos installations principales rencontrent assez bien les exigences qu'imposent les connaissances actuelles en matière de pollution. Quant aux secteurs qui nous causent encore des problèmes, les travaux de correction sont en marche, ou encore, nous pourrions nous étudier afin d'en arriver aux véritables solutions".

BLANCHET — A Lauzon, le 7 juin 1971, à l'âge de 25 ans, est décédé accidentellement, M. Marin Blanchet, fils du capitaine Sylvain Blanchet et de dame Marguerite Prossin, frère de Hélène, Lorraine (Mme Jean Morin), Jacques (Ginette Jacob), Serge, Louise (Ouellet), Paule, Bernard. Il demeurait au Cap St-Ignace.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 juin, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Edouard de la Durantage & Fils, Cap St-Ignace, à 2 heures 45, pour l'église du Cap St-Ignace, ce et de là au cimetière paroissial, 9-6 (12 fs)

BOUCHER — A Berthier-en-Bas, à l'âge de 76 ans, est décédé accidentellement, M. Joseph Alfred Boucher, frère de Freddy, Rosalia (Mme Oscar Paquet), Albertine (Mme Jean-Baptiste Cloutier) et Cécile.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 2 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial, 9-6 (11 fs)

LANGVIN — A Charlesbourg, le 8 juin 1971, à l'âge de 71 ans, est décédé M. André Langvin, ex-échevin et commissaire d'école de Charlesbourg, épouse de dame Rose-Alme Bourbeau, père de Adrien (Lucille Auclair), Jules (Marguerite Heny), Anne-Marie (Mme Raymond Antin), frère de Emile (Aimée Fortier), Albert (Delphine Vézina), Antonio (Marguerite Boivin), Charles, Gérard, Aurèle, Michel, Marie-Anne (Mme Alphonse Magnan), Alexina (Mme Joseph Bélanger), Antoinette (Mme Paul Renaud). Il demeurait à 8275, 1ère Avenue, Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 juin, à 3 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 115, 80e Rue Est, Charlesbourg, à 2 heures 50, pour l'église de St-Charles-Borromeo, Charlesbourg et de là au cimetière paroissial.

S. V. P. ne pas envoyer de fleurs. 9-6 (3 fs)

L'horoscope

JEUDI, 10 JUIN, 1971

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous ne trouverez pas du premier coup ce qu'il convient d'accepter ou de rejeter. Imposez-vous des moments de réflexion sérieuse pour y voir clair.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Journée d'un genre différent de celui que vous espérez. Ne perdez pas votre temps en compagnie de personnes insignifiantes.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Contrôlez votre enthousiasme afin qu'il ne fasse pas de mal à personne. Votre passe-temps favori vous procurera de bons moments.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Accordez-vous tout le repos physique et intellectuel dont vous avez besoin. Une journée qui vous apportera un élément de surprise intéressante.

24 juillet au 23 août (Lion) — On vous signale un danger à éviter. La pratique des sports faite avec modération aura d'excellents effets sur les natifs de ce signe.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Une attitude passive ou négative éloignera vos amis et vos meilleurs collaborateurs. Organisez-vous pour retrouver votre enthousiasme.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous facilitez une réconciliation. Votre vie spirituelle tirera profit d'une méditation. Journée fructueuse.

24 octobre au 23 novembre (Scorpion) — Demain sera ce qu'il sera, occupez-vous d'aujourd'hui d'abord. Vous profiterez d'une conversation si vous savez l'orienter.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Renforcez vos liens d'affection filiale et fraternelle. Soyez raisonnable et logique dans vos réclamations professionnelles.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — N'intervenez pas dans les affaires des autres, à moins qu'on ne sollicite vos conseils. La prière vous sera d'un grand confort.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Variez le menu de vos activités récréatives, si vous voulez en tirer un maximum de profits. Une personne influente s'intéresse à vous.

20 février au 20 mars (Poissons) — Faltes de cette journée un jour de paix et de repos. Configurations planétaires mixtes. Perspectives stimulantes.

Passant l'exploitation de la compagnie en revue, M. McLean annonce que les ventes ont augmenté de 4,6 pour cent au cours de l'exercice financier de 1971 pour s'établir à \$919,178,000. En 1970, le chiffre de ventes avait atteint \$878,979,000.

Le profit net a été de 4 pour cent inférieur à celui de l'exercice précédent. M. McLean ajoute que cette diminution est décevante, même si le profit net est le deuxième plus élevé de toute l'histoire de la compagnie, n'ayant été dépassé que par celui de l'an dernier.

Il avance que l'accroissement des profits doit être proportionnel à l'augmentation des placements aux postes des immobilisations et des disponibilités et à celle des investissements des actionnaires.

Dans le secteur des produits dérivés du bœuf, les profits, avant déduction des impôts, ont été de \$1,400,000 inférieurs à ceux de l'an dernier, représentant 1,26 pour cent des ventes en comparaison de 1,58 pour cent l'an dernier. La diminution des profits s'est produite principalement au cours du dernier trimestre à la division canadienne de la salaison, qui a dû faire face à des condi-

Les actions de Triton sont de nouveau transigées depuis vendredi, 4 juin 1971

Les actions de Triton Explorations sont de nouveau transigées à la Bourse Canadienne depuis le 4 juin, 1971.

Les transactions boursières des titres de la compagnie Triton furent suspendues le 28 mars 1971, parce que celle-ci n'avait pas fourni tous les détails sur un contrat signé par ses représentants.

La compagnie Triton a maintenant satisfait tous les organismes ayant juridiction en révélant toutes les clauses d'un contrat intervenu entre elle et la Société Ammi, s.p.a., une compagnie de l'état italien, concernant la vente de concentré cuprifère. Ce contrat, d'une durée de 15 ans, stipule que la compagnie Triton expédiera en Italie un minimum de 10,000 tonnes de concentré par année.

La valeur du contrat dépasse 150 millions de dollars.

COTE — A Québec, le 7 juin 1971, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Omer Côté, chef ingénieur, époux de dame Eugénie Brisson. Il demeurait au 65, avenue Roosevelt.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 juin, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Pitié et de là au cimetière St-Charles, 8-6 (12 fs)

DARVEAU — A Val St-Michel, le 7 juin 1971, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Marie-Louise Bourget, épouse de feu M. Charles Darveau, mère de Lucienne (Mme Odina Drolet), Rachelle (Mme Gaston Larose), Georges, Thérèse (Mme Emile Drolet), Angèle (Mme Marcel Pageau), Benoit, sœur de Elie (Jeanne Sioui), Félix (Rose Jolivet), Delphis (Lucienne Garneau). Elle demeurait à 548, boul. Pie-XI.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ du salon funéraire Fardeau Inc., 30, St-Joseph, Loretteville, à 9 heures 30, pour l'église de St-Gérard Majella et de là au cimetière paroissial, 8-6 (12 fs)

DION — A Québec, le 7 juin 1971, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Marcel Dion, époux de dame Aurèle Jobin. Il demeurait à 2840, rue Chevalier.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation, à 2 heures 30, pour l'église de Ste-Monique des Saules et de là au cimetière St-Charles, 8-6 (12 fs)

DOYLE — A Québec, le 8 juin 1971, est décédé M. Henry Doyle, rentier, époux de dame Eva Ouellet, père de Harry (Solange Vézina-Martel), Thérèse, Lucie (Mme Clément Perron), grand-père de Hélène et Thérèse Doyle, Annie, Mireille, François et Sylvie Perron. Il demeurait à 1442, Villars.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 1584, chemin St-Louis, à 9 heures 45, pour l'église de St-Michel de Silery et de là au cimetière St-Charles, 9-6 (11 fs)

Les Japonais parmi les grands vendeurs d'automobiles au Canada

TORONTO (P.C.) — Deux compagnies d'importations japonaises ont rapporté jeudi qu'elles occupaient les troisième et quatrième rangs parmi les plus grands vendeurs d'automobiles au Canada.

Datsun, avec 6,3 pour cent du total des ventes d'automobiles, à la fin d'avril, venait en troisième place, devant Toyota, dont les ventes représentaient 5,7 pour cent du marché

canadien, suivant des statistiques recueillies par R.L. Polk and Co. Canada Ltd.

Le fabricant ayant obtenu la plus grande part du marché est Chevrolet avec 8,2 pour cent des ventes totales, suivi de Ford avec 7,8 pour cent.

Selon son rapport, Datsun avait vendu 12,110 véhicules, à la fin d'avril, soit presque le double de voitures vendues à la même époque l'an dernier.



La proposition soviétique

MOSCOU (A.F.P.) — M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, dans sa lettre qu'il vient d'adresser à U. Thant, secrétaire général de l'ONU, et proposant un projet de traité international de la Lune, déclare que "de l'avis du gouvernement soviétique, il convient à l'heure actuelle de prendre les mesures nécessaires pour dresser les règles du droit international régissant les activités des Etats sur la Lune, leur utilisation de la Lune, et qu'un traité international approprié servirait ce but".

Dans sa lettre, diffusée par l'agence Tass, M. Gromyko écrit notamment: "La Lune, le seul satellite naturel de la Terre, joue un rôle important dans la domestication du cosmos. Elle doit être utilisée exclusivement dans l'intérêt de la paix et pour le bien de

la totalité de l'humanité. Il importe que les activités des Etats sur la Lune ne servent pas à créer un foyer de conflit international".

M. Gromyko indique que l'un des points du projet de traité proposé par l'URSS, prévoit notamment que "les Etats membres du traité coopéreront sur la Lune dans des activités de recherches et d'exploitation sur l'ensemble du territoire lunaire, dans le sous-sol et dans l'espace circum-lunaire, mais que ces activités des Etats membres ne peuvent être un obstacle au travail similaire accompli sur la Lune par d'autres Etats". Enfin, "les Etats membres du traité, accorderont le droit d'asile dans leurs stations, ouvrages, installations, ou appareils spatiaux à toute personne accidentée d'un autre Etat membre, se trouvant sur la Lune".

POLIQUIN — A Québec, le 7 juin 1971, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Marie Poliquin, fille de feu M. Napoléon Poliquin et de feu dame Marie-D'Égypte Levesque, sœur de Alexandre (Eva Balduc). Elle demeurait chez sa nièce, Mme Charles Racine, 1505, 27e Rue.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 juin, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Hardy, angle de la Canardière, à 9 heures 45, pour l'église de St-Pie-X et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier Ouest), 9-6 (11 fs)

PREVOST — A Québec, le 7 juin 1971, à l'âge de 75 ans et 9 mois, est décédée dame Elvire Bouchard, épouse de feu M. Adèle Prevost, mère de Roger (Suzanne Drolet), Rita (Mme Joffe Powell), Paule, Gilles, Jean (Yvette Fiset), Jeannette (Mme Gérard Auger), Thérèse (Mme Adrien Sylvain), André (Théodore Jacques), Claire (Mme Léonard Lemieux), Huguette (Mme Jean-Paul Duchesne), Denise (Mme Paul-Henri Paré), Raoul (Gisèle Vézina), sœur de Ida (Mme Jack Steinert), Adrienne (Mme Omer Bisson). Elle demeurait au 650, 64e Rue Est, Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 juin, à 2 heures P.M.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 2 heures 40, pour l'église de St-Jérôme de l'Auvergne et de là au cimetière St-Charles (St-Vallier Ouest), 8-5 (3 fs)

LANGLAIS — A Deschambault, Co. Portneuf, le 7 juin 1971, à l'âge de 75 ans et 11 mois, est décédé M. Léger Langlais, époux de dame Marie-Louise Hardy, père de Hélène (Mme Albert Boivin), Lucien (Lucienne Darveau), Marcelle (Mme Jean Vincent), Isabelle (Mme Emilien Lefebvre), Hervé (Jacqueline Paquet), Albert (Hélène Godin), Rolland, Monique (Mme Jean-Paul Mayrand), Bella (Mme Lucien Naud). Il demeurait au 322, chemin du Roi, Deschambault.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Guy Denis, 222 chemin du Roi, Deschambault, à 2 heures 45, pour l'église de Deschambault et de là au cimetière paroissial, 8-6 (12 fs)

LETOURNEAU — A Québec, le 7 juin 1971, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Mélanie Landry, épouse de feu M. Joseph-Louis Letourneau, mère de Anna-Marie (Mme Docteur F. Leclerc), Siméon (Lucette Couture), Adrienne (Mme François Lachance), Sœur Ste-Mélanie, Catherine, Sr Gertrude des Soeurs du Bon Pasteur, Berthe, Lucienne, Arméde (Lydie Vachon), Stella (Mme Georges Boissinot), Louis-de-Gonzague (Aline Lemay), sœur de M.-Louise (Mme William Croteau), Blanche (Mme Arthur Savoie), Bernadette (Mme Odina Savoie), Camille, Léger, Eusèbe. Elle demeurait au 1405, avenue Champfleury.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 juin, à 3 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Hardy, angle de la Canardière, à 1 heure 30, pour l'église de St-Sylvestre, Co. Lotbinière et de là au cimetière paroissial, 9-6 (12 fs)

HILOMENE

Par Ernie Bushmiller

Celui-ci ne fonctionne pas... je vais le retourner.

QUE VOULEZ-VOUS DIRE LES "BOOMERANGS" NE SONT PAS "RETOURNABLES" ?

LA FAMILLE TETEBECHÉ

par Chic Young

Rosalie, voudrais-tu te couvrir Mavis pendant que je brasse ma sauce ?

Dais-je dire quelque chose ?

Tu ne seras pas obligé.

Tu n'as qu'à grogner de temps à autre afin qu'elle sache qu'il y a quelqu'un sur le fil.

LE FANTÔME

par Lee Falk et Ray Moore

Il y a des fois... disent les gens... quand le Fantôme quitte la jungle.

Prends soin de Héros.

Oui, O Esprit qui marche.

... et il marche dans les rues de la ville comme un homme ordinaire.

C'est une de ces fois.

L'ASTRONAUTE

CA Y EST! JE LA VOIS!

VITE! SORS LE DRAPEAU!

HOURRA! ON EST LES PREMIERS!

La météo

MONTREAL (P.C.) — Voici les prévisions de la météo pour mercredi, le 9 juin 1971: Régions du St-Maurice et du Lac St-Jean: généralement ensoleillé. Minimum 40. Maximum environ 65.

Aperçu pour jeudi: ensoleillé et un peu plus chaud.

Régions d'Ottawa, de Montréal, des Laurentides et des Cantons de l'Est: généralement ensoleillé. Minimum 45. Maximum près de 70.

Aperçu pour jeudi: ensoleillé et un peu plus chaud.

Régions de la ville de Québec, de Rimouski et de Baie-Comeau: dégagement graduel devenant généralement ensoleillé dans l'après-midi. Minimum 40 à 45. Maximum de 65.

Ventoux.

Aperçu pour jeudi: ensoleillé et un peu plus chaud.

Régions de Gaspé et Sept-Îles: nuageux avec périodes ensoleillées. Minimum 40 à 45. Maximum de 60.

Aperçu pour jeudi: généralement ensoleillé et ventoux avec des températures de saison.

TORONTO (P.C.) — Voici les températures observées au cours des 24 dernières heures dans les principales villes nord américaines:

	MIN.	MAX.
Vancouver	47	62
Victoria	47	62
Edmonton	52	61
Calgary	42	66
Regina	48	62
Winnipeg	40	69
Toronto	61	75
Ottawa	68	77
Montréal	64	69
Québec	52	62
Fredericton	54	79
Saint-Jean, N.-B.	50	73
Moncton	52	75
Halifax	49	59
Charlottetown	51	66
St-Jean, T.-N.	38	48
New York	73	93
Washington	69	91
Miami	76	85
Los Angeles	58	65
San Francisco	51	59

Offres et demandes d'emploi

On recherche :

CHEZ LES HOMMES

Un mécanicien d'hélicoptère pour emploi à Yellowknife et dans l'Arctique. Fera la réparation et l'entretien d'un hélicoptère Bell 47G3B1. Doit être bilingue ou prêt à apprendre l'anglais. Salaire jusqu'à \$900 par mois selon expérience. Tél.: 694-3751

Un mécanicien diesel, classe A ou AB, pour la réparation générale et l'entretien de la machinerie lourde. Emploi aux chutes Churchill, salaire selon convention, \$4,03 l'heure. Travail de 60 heures par semaine, temps et demi après 8 heures par jour. Chambre et pension \$14.00 par semaine. Tél.: 694-3282

Un tailleur de fournitures, à la machine, pour une manufacture de chausures. Tél.: 694-3206

CHEZ LES FEMMES

Des couturières et des opératrices de machines à coudre dans le domaine des habits pour hommes. Tél.: 694-3206

CANDIDATE DISPONIBLE

Une jeune femme, âgée de 25 ans, bilingue, possédant beaucoup d'expérience et d'aptitudes pour le travail de réceptionniste. Aimerais avoir un travail varié qui ferait appel à son initiative. Présentement en emploi, voudrait changer pour de meilleures conditions de travail. Tél.: 694-3776

Pour de plus amples informations, adressez-vous aux bureaux du

ARTHUR THIVERGE & FILS

ÉPICIER-BOUCHER — GROS ET DETAIL

198 Hermine (coin Mazenod) Tél. 522-3804

Sucre granulé, 10 lbs	1.19	DINDE CANADA "A"	.39
Fèves blanches, 2 lbs	.35	DE 8 à 12 LBS, LA LB.	.59
Marinade sur Ray, 24 ox.	.45	BOEUF HAUT-CÔTE,	.59
Graisse pur lard, 2 lbs.	.49	LA LB.	
Café inst., 10 ox.	1.39	JAMBON CUIT	1.49
Pois suçant, 5 lbs.	.69	TRANCHE	
Tomates choix, 19 ox.	2/59	ROASTBEEF SURLONGE,	1.09
Jell-O assortis, 4 pots	.39	roulé, 4 lbs et plus, la lb.	
Bombons brûlé, la lb.	.44	BACON TRANCHE,	.55
Tire à melasse, 2 lbs.	.59	LA LB.	
Biscuits sec.	.25	CHOP DE LARD,	.69
Fromage Can. doux, lb.	.60	LA LB.	
Relish sucré Ray, 24 ox.	.45	FOIE DE LARD,	.39
Petit cornic. saucé, 2 lbs.	.75	LA LB.	
Filet morue frais, 5 lbs 2.74		SAUCISSON, MORCEAU DE	.39
Flétan frais, 3 lbs, lb.	.89	4 LBS et plus, LA LB.	
		OEUF CANADA "A" Gros,	.99
		moyen, 2 douz. pour	
		DEPARTEMENT DE GROS	
		Farine tout usage, 50 lbs	4.50
		Huile saladé, gallon	2.90
		Moutarde Champion gall.	1.09
		Fèves, poisverts	6/99
		Kleenex, 400 mouchoirs	.35
		Patates No 1, 50 lbs	1.74

Acceptons commandes de la campagne accompagnées de mandat

Centre de Main-d'œuvre du Canada
Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration
dans le Québec métropolitain.



● INDE. — Le Dr Tim Kusty de l'OXFAM utilise un fusil injecteur pour vacciner les réfugiés du Pakistan oriental contre le choléra alors qu'une épidémie qui sévit présentement en Inde fait des ravages parmi les nombreux réfugiés du Pakistan. Des mesures d'urgence ont été prises et des surplus de médicaments arrivent par avion à Calcutta pour être distribués ensuite dans les nombreux centres de secours organisés à la hâte ici et là.

L'épidémie de choléra aux portes de Calcutta

L'épidémie de choléra qui s'est déclarée dans l'Est de l'Inde, en relation directe avec l'arrivée massive de réfugiés fuyant le Pakistan oriental, gagne en ampleur. La terrible maladie contagieuse est maintenant aux portes de Calcutta, ville de plus de trois millions d'habitants. Des cas ont été signalés dans un camp de réfugiés pakistanais installé à trente kilomètres de la ville, signalé l'Organisation mondiale de la Santé qui s'efforce d'expédier le maximum de médicaments pour juguler le fléau, en collaboration avec les organisations charitables internationales.

La région indienne de Nadia, dont la frontière avec le Pakistan oriental s'étend sur plus de 200 kilomètres et où 600.000 Pakistanais ont cherché refuge, une soixantaine de personnes meurent chaque jour, a indiqué le responsable indien de cette région frontalière. Des milliers de personnes sont actuellement soignées dans trois hôpitaux et des centres sanitaires, mais ceux-ci sont saturés. A l'hôpital de Kirshnagar par exemple, les victimes du choléra sont soignées dans des locaux de fortune faits de bambou et de toile goudronnée. Les malades sont allongés à même le sol, faute de lits.

Le Mouvement de solidarité internationale s'étend chaque jour, mais le temps presse, reconnaît l'O.M.S. qui indique que le type de choléra qui s'est abattu sur les camps de réfugiés pakistanais n'a pu encore être déterminé. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, il y aurait coexistence de deux types de choléra: Le choléra dit "Asiatique", forme virulente de la maladie, et le choléra "El Ter" (du nom du village égyptien où le vibron a été isolé pour la première fois), qui est plus bénin et dont le traitement est plus aisé.

Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge participent activement aux efforts pour enrayer l'épidémie. C'est ainsi que la Croix-Rouge Belge a fait don de 100.000 doses de vaccin anti-cholérique, la Croix-Rouge de Grande-Bretagne a donné 14.000 litres de liquide de réhydratation, 65.000 doses de vaccin, 2.000 installations de perfusion, la Croix-Rouge suédoise 100.000 doses de vaccin. Pour sa part, la Croix-Rouge française a mis cent mille francs à la disposition de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et a fait parvenir à la Croix-Rouge indienne, dix tonnes d'aliments anti-diarrhéiques pour enfants. Cinq autres tonnes d'aliments sont en partance par la Voie maritime.

Le gouvernement britannique a établi un véritable "pont aérien" avec Calcutta. Un "VC-10" de la Royal Air Force est parti aujourd'hui de Londres, avec 16 tonnes de médicaments, d'équipements hospitaliers, de toiles de tentes. Un autre appareil du même type et deux "Hercules" doivent partir demain, chargés de secours pour les réfugiés. Des secours britanniques provenant de Singapour sont déjà arrivés en Inde. L'organisation "Caritas Internationalis" a lancé un appel à tous ses centres nationaux pour venir en aide aux victimes du choléra. Le Secours catholique français a fourni 50.000 doses de vaccin, le "Catholic Relief Service" américain: 60.000 doses, l'Association allemande "Caritas": 200.000 doses.

Dans la région indienne de Nadia, dont la frontière avec le Pakistan oriental s'étend sur plus de 200 kilomètres et où 600.000 Pakistanais ont cherché refuge, une soixantaine de personnes meurent chaque jour, a indiqué le responsable indien de cette région frontalière. Des milliers de personnes sont actuellement soignées dans trois hôpitaux et des centres sanitaires, mais ceux-ci sont saturés. A l'hôpital de Kirshnagar par exemple, les victimes du choléra sont soignées dans des locaux de fortune faits de bambou et de toile goudronnée. Les malades sont allongés à même le sol, faute de lits.

Le Mouvement de solidarité internationale s'étend chaque jour, mais le temps presse, reconnaît l'O.M.S. qui indique que le type de choléra qui s'est abattu sur les camps de réfugiés pakistanais n'a pu encore être déterminé. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, il y aurait coexistence de deux types de choléra: Le choléra dit "Asiatique", forme virulente de la maladie, et le choléra "El Ter" (du nom du village égyptien où le vibron a été isolé pour la première fois), qui est plus bénin et dont le traitement est plus aisé.

Appel de "Caritas internationalis"

CITE DU VATICAN — (A.F.P.) — "Caritas Internationalis" vient de lancer un appel pressant afin de mobiliser tous ses centres nationaux pour venir en aide aux victimes du choléra en Inde.

L'organisation, qui fait partie du Comité interconfessionnel coordonnant la lutte contre le choléra, reçoit actuellement l'aide de l'Oeuvre des missionnaires de la charité, fondée par la Mère Thérèse Boyaxhiu, qui contrôle trente établissements en Inde.

L'Association allemande de "Caritas" a déjà envoyé 200.000 doses de vaccin et prépare un million de seringues qui seront acheminées de Vienne par "Air-India". L'épiscopat allemand a, d'autre part, déjà recueilli 200.000 marks, tandis que le "Catholic Relief Service" américain a fourni 60.000 doses de vaccin et le Secours catholique français 50.000.

CALENDRIER

MERCREDI, 9 JUIN 1977

SS. Prime et Félicien, martyrs

Les marées de mercredi le 9
Basses: 1.20 a.m. — 2.20 p.m.
Hautes: 6.25 a.m. — 7.00 p.m.

Demain:

Fête-Dieu

Les marées de jeudi le 10 juin
Basses: 2.00 a.m. — 3.00 p.m.
Hautes: 7.05 a.m. — 7.40 p.m.

SOLEIL: Lever: 4.12
Coucher: 7.47
LUNE: Lever: 9.44
Coucher: 5.15

PHASES DE LA LUNE EN JUIN
Première lune le 5, à 7 h. 04 p.m.
Dernier quartier le 15, à 8 h. 24 p.m.
Nouvelle lune le 22, à 4 h. 07 p.m.
Premier quartier le 30, à 1 h. 11 p.m.
N.B. L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.



L'URSS a réalisé un premier pas vers la création de véritables stations orbitales permanentes

MOSCOU (A.F.P.) — La mise en place du système orbital "Saliout-Soyouz" ne constitue qu'un premier pas vers la création de véritables stations orbitales de longue durée, déclare en substance, mardi soir, dans les "Izvestia" le professeur K. Davydov.

"Il faut avant tout, souligne-t-il, résoudre le problème des conditions de vie et de travail de l'homme dans l'espace. Ceci implique d'abord la création de systèmes qui garantiraient l'approvisionnement de l'équipage en nourriture et en eau et entretiendraient d'une façon permanente une atmosphère artificielle à bord de ces stations".

"Au cours des premières étapes, indique M. Davydov, on pourra se contenter des réserves du bord et du ravitaillement apporté par des vaisseaux qui assureraient la navette entre la terre et le cosmos. Mais dans l'avenir ce problème de survie devra être réglé par les moyens du bord. Au début, il s'agira de régénérer l'atmosphère et l'eau. Plus tard, il faudra créer un cycle fermé permettant de subvenir à tous les besoins en nourriture, en utilisant non seulement des plantes primaires du genre des chlorées mais également des légumineuses et des animaux supérieurs, tels que volailles et bétail".

L'APESANTEUR

Le professeur Davydov ajoute cependant que le problème le plus important à résoudre pour créer des conditions de vie normales pour l'homme sera de vaincre l'apesanteur.

"A l'heure actuelle, déclare-t-il, on ne peut savoir avec certitude si l'homme sera capable de vivre et travailler dans des conditions d'apesanteur pendant une longue période, même avec l'aide de moyens prophylactiques. Il est probable, ajoute-t-il, qu'il faudra créer une gravitation artificielle à bord des engins cosmiques en faisant fonctionner une force centrifuge. On ignore cependant qu'elle sera la réaction hu-

maine devant un tel système, qui est difficile à contrôler dans des conditions terrestres.

"Il faut tenir compte également du fait que la rotation de la station cosmique sur son axe pour créer le phénomène de la gravitation artificielle sera incompatible avec toute une série de travaux dans le cosmos, notamment l'observation des astres et de la Terre".

"Enfin, souligne le professeur Davydov, le développement des stations orbitales servant de bases cosmiques est indissolublement lié avec le problème de la création de navettes spatiales pouvant être utilisées plusieurs fois. Et c'est là l'un des problèmes des plus compliqués de la cosmonautique actuelle".

DESCRIPTION

Cette mise au point du professeur Davydov incite les observateurs à penser que l'expérience soviétique en cours ne constitue en fait qu'une avant-première, avant la mise en place d'une véritable station orbitale permanente.

Le système "Saliout-Soyouz", quoique plus perfectionné que le système "Soyouz-Soyouz", créé le 16 janvier 1969, est très différent des stations orbitales décrites dans les revues soviétiques.

Certes, l'ensemble "Saliout-Soyouz" pèse près de 25 tonnes et mesure près de 20 mètres de long et 4 de large dans le plus grand diamètre, mais si l'on se réfère aux dessins publiés dans la presse, mardi, "Saliout" n'est en somme qu'un "Soyouz" plus gros et dont le poids ne dépasse pas celui du spoutnik "Proton" qui pèse 17,5 tonnes, et dont le volume est tout aussi important et impressionnant que celui de "Saliout".

Les deux photos de maquettes publiées, mardi matin, par la presse moscovite ont été à cet égard jugées décevantes par les spécialistes occidentaux qui, sur la base des indications reçues, avaient imaginé que la station "Saliout" était d'une forme nouvelle, se prêtant à un assemblage, ce qui ne semble pas devoir être le cas.

Une description du Saliout

MOSCOU (AFP) — "La station automatique scientifique Saliout a l'aspect d'un grand cône d'environ six pieds et demi de diamètre dans sa partie la plus étroite et de 13 pieds dans sa partie la plus large. A ce cône est ajusté un cylindre lui-même joint à un récipient sphérique où se trouvent les réservoirs de carburant tandis que les moteurs se trouvent placés dans un autre cylindre de cinq pieds de diamètre également situé derrière les réservoirs. Les batteries solaires de la station sont déployées sur des ailes de chaque côté de l'engin."

C'est en ces termes généraux que le vétérinaire cosmonaute Constantin Feoktistov a décrit la station automatique Saliout à un correspondant de la Pravda à qui il avait accordé lundi une interview. Celle-ci est publiée mardi par le quotidien que cite l'agence Tass. "Lorsque les cosmonautes pénètrent dans la station orbitale, ils parviennent d'abord à l'intérieur d'un compartiment de passage où se trouve une partie de l'équipement scientifique astrophysique et plusieurs tableaux de commandes. Par la suite, ils doivent suivre un étroit couloir donnant accès au compartiment de travail, local principal de la station orbitale. Juste après ce passage se trouve une petite plate-forme, dotée de fauteuils où se tiennent les cosmonautes qui ont à portée de la main, disposés face au passage, les tableaux de commandement tandis que les appareils de signalisation et de commande principaux sont disposés de part et d'autre des fauteuils. Après la plate-forme se trouve un poste destiné aux études des

paramètres du plasma entourant la station. Suivent deux autres compartiments de travail éclairés par un hublot, dotés l'un et l'autre sur leur pourtour de l'outillage de bord, de filtres, de l'équipement destiné aux études médico-biologiques et enfin le compartiment contenant l'équipement principal de bord, celui dont dépend le bon fonctionnement de la station orbitale", a ajouté M. Feoktistov.

RESULTATS MAXIMUMS

Le cosmonaute a précisé que ces derniers équipements étaient recouverts de panneaux préfabriqués.

Constantin Feoktistov a précisé qu'il fallait dès ce premier vol de Saliout obtenir le maximum de résultats à partir de ce véritable laboratoire orbital... "Bien que dix années se soient écoulées depuis que le premier homme a été lancé dans l'espace, nos connaissances sont encore imparfaites tant sur l'espace circumterrestre lui-même que sur les possibilités qu'il offre à nos recherches, et il nous reste, à nous comme aux Américains, à effectuer un travail important afin de perfectionner nos moyens et nos méthodes de travail. Le vol de la station orbitale Saliout et les travaux qui seront effectués à bord permettront peut-être de nous rendre compte que de nombreuses expériences dans l'espace pourront être faites hors de la présence de l'homme à bord des vaisseaux spatiaux, mais c'est aux hommes qu'il appartient de déterminer le bien-fondé de ces méthodes", a-t-il conclu.

L'Egypte pose trois conditions à l'ouverture du canal de Suez

LE CAIRE (AFP) — Le président Anouar El Sadate a déclaré, au cours d'une visite

Quelques places encore :
Egypte, Terre-Sainte
Flandres, Grèce, Liban, Syrie, Italie, \$995
14 juil. au 4 août
Occasion exceptionnelle!
AGENCES FRANCISCAINES,
500 8e Ave, Québec 3
Tél.: 523-0031

faite lundi et mardi sur le canal de Suez qu'il avait fait transmettre au secrétaire d'Etat américain William Rogers les trois conditions que l'Egypte met à la réouverture du canal de Suez, annonce l'agence du Moyen-Orient.

L'Egypte pose comme conditions à la réouverture du canal que les forces armées égyptiennes franchissent le canal, que le cessez-le-feu soit limité à une période de six mois et que durant cette période Israël évacue totalement le territoire égyptien.

"Nous attendons que les Etats-Unis définissent clairement leur position. Leur réponse sera rendue publique", a indiqué le chef de l'Etat égyptien. "Nous considérerons les Etats-Unis comme associés d'Israël s'ils continuent à soutenir l'occupation de nos terres", a encore précisé M. Sadate.

Le président égyptien, qui a rencontré plusieurs officiers et soldats des premières lignes de défense au cours de sa visite a ensuite rendu hommage au général Mohamed Ahmed Sadek, ministre de la Guerre, et a déclaré que le front intérieur était solide et que la nation égyptienne avait confiance en ses forces armées, conclut l'agence du Moyen-Orient.

TOUJOURS A VOTRE SERVICE TOUJOURS
CO-OP
A VOTRE SERVICE TOUJOURS
miniprix
VOICI QUELQUES-UNS DES SPECIAUX DE LA SEMAINE

LIQUEURS
canettes asst. Zip Top
10 oz
la boîte
2's
26

SOUPE LIPTON
poulet et nouilles

CA VAUT BIEN UN P'TIT BEC... LES FRUITS DE MER DU QUEBEC!

CONSUMEZ LES POISSONS DU QUEBEC IDENTIFIES PAR LA MARQUE

EPERLAN JUMBO .45
DE CARLETON

CREVETTES 1.49
D'ANTICOSTI, CUITES

ROTI de PORC

BANANES Chiquita
les meilleures, grosses et mûres à point

43

lb

la lb

POUR D'AUTRES SPECIAUX, CONSULTEZ LE JOURNAL **CO-OP miniprix** - LIVRE CHAQUE SEMAINE A VOTRE PORTE